



HAL
open science

Les Gaulois du Midi et Marseille grecque : deux mondes funéraires

Bernard Dedet

► **To cite this version:**

Bernard Dedet. Les Gaulois du Midi et Marseille grecque : deux mondes funéraires. Gallia - Archéologie de la France antique, 2011, 68 (2), pp.1-45. <halshs-00738030>

HAL Id: halshs-00738030

<https://shs.hal.science/halshs-00738030v1>

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

LES GAULOIS DU MIDI ET MARSEILLE GRECQUE, DEUX MONDES FUNÉRAIRES

Bernard DEDET*

Mots-clés. *Sud de la France, second âge du Fer, indigènes, pratiques funéraires, contacts culturels.*

Résumé. *La comparaison entre les coutumes funéraires des populations indigènes du sud de la Gaule au second âge du Fer et celles en usage dans la colonie grecque de Marseille met en évidence deux ensembles bien tranchés. La réflexion prend en compte le « recrutement » des cimetières selon l'âge au décès, l'implantation des tombes, le traitement des corps, inhumés ou brûlés, et de leurs restes, ainsi que le mobilier placé auprès des défunts. Les usages indigènes en ce domaine sont ici traditionnels et ne sont ni transformés ni seulement modifiés au contact des colons grecs, quelle que soit la proximité ou l'éloignement géographique par rapport aux établissements coloniaux. De leur côté, les rites massaliètes, mais aussi sans doute, pour ce que l'on en connaît, ceux d'Agde/Agathé comme ceux d'Ampurias, reflètent bien plutôt les coutumes grecques de l'époque et aucune influence des mœurs indigènes ne semble transparaître non plus dans les tombes de ces colonies. Cette étanchéité en cette matière, qui reflète probablement des conceptions très différentes de la mort et de l'au-delà, est une pièce à verser au dossier du contact et des échanges entre Grecs et Gaulois du midi méditerranéen de la France.*

Key-words. *Southern France, Late Iron Age, natives, funerary practices, cultural contacts.*

Abstract. *The comparative study between funerary customs of native populations in southern Gaul of the Late Iron Age and those of the Greek colony of Massalia brings to light two distinct groups. It takes into account the utilization of the cemeteries according to the age at death, the location of the burials, treatment of bodies – inhumation and cremation – and disposal of their remains, as well as grave goods. The native customs are traditional and are neither altered nor modified by the contact with Greek settlers whatever the distance to the colonial settlements. In contrast, the Massaliotes rites and also, for what we know, those performed at Agde/Agathé and Ampurias rather reflect Greek customs of the time and in these colonies no influence of the native habits is perceived in the burials. The compartmentalized features probably reflect strong differences in death and after-life beliefs and must be added to the file of contacts and exchanges between Greeks and Celts of south Mediterranean France.*

Translation: Isabelle FAUDET

Les rapports entre colons grecs et populations autochtones dans le sud de la France, du VI^e s. av. J.-C. à la conquête romaine, sont presque toujours analysés en termes d'échanges et de réseaux commerciaux établis par les trafiquants grecs et leurs incidences sur l'économie indigène, particulièrement sur les activités vivrières, sur l'habitat et le mode de vie des autochtones, y compris, pour la fin de la période, leurs habitudes alimentaires ou leur accès à l'écriture. Ce sont là autant d'aspects pour lesquels ces répercussions sont plus ou moins importantes selon les situations géographiques, la proximité ou l'éloignement du littoral méditerranéen et des implantations grecques, et la localisation sur les grandes voies naturelles de passage ou l'isolement par rapport à elles. Cependant, dans cette

relation, il est un marqueur culturel essentiel qui n'a guère été abordé jusqu'à présent, celui des coutumes funéraires qui reflètent tout autant les représentations collectives de la mort et de l'au-delà que les conceptions sociales. Se pencher sur ces usages peut en effet nous renseigner utilement sur la profondeur des relations entre les deux populations et les limites des processus d'assimilation.

En quoi les pratiques funéraires des colonies grecques du sud de la Gaule diffèrent-elles de celles des communautés indigènes qui les entourent ? Ce n'est que depuis peu que l'on peut chercher à répondre à cette question.

Les usages funéraires des indigènes du sud de la France sont maintenant bien connus pour de nombreuses communautés du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer,

* UMR 5140 du CNRS : « Archéologie des sociétés méditerranéennes », 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : bernard.dedet@montp.cnrs.fr

et aussi pour plusieurs de celles du second âge du Fer. Au-delà de l'évolution concernant le traitement du corps des défunts ayant accès aux cimetières villageois, qui voit la généralisation de la crémation à l'ensemble du sud de la Gaule à partir du V^e s. av. J.-C., exception faite des Alpes méridionales (Dedet, 2004), au-delà aussi de particularités locales au fil du temps, ces coutumes indigènes forment un système cohérent et bien caractérisé.

Pour les colonies et les comptoirs grecs du littoral provençal et languedocien, les informations sont beaucoup plus limitées. Les établissements de *Nikaia*/Nice, Alpes-Maritimes (Bats, Mouchot, 1990), d'*Antipolis*/Antibes, Alpes-Maritimes (Bats, 1990), d'*Olbia*/l'Almanarre à Hyères, Var (Brun dir., 1999, p. 437-461), de *Tauroeis*/le Brusac à Six-Fours-les-Plages, Bouches-du-Rhône (Brien-Poitevin, in Brun dir., 1999, p. 728-738), de *Théliné*/Arles, Bouches-du-Rhône (Arcelin, 2008) et de *Rhodanousia*, peut-être Espeyran à Saint-Gilles, Gard (Py, 2007), n'ont livré pour le moment aucune sépulture rattachée à leur passé grec et les tombes d'époque grecque mises au jour à *Agathé*/Agde, Hérault, n'ont pas encore fait l'objet d'une étude. Cependant pour Marseille, où jusqu'ici les données concernant l'archéologie funéraire étaient très lacunaires, la fouille et l'étude récentes de la nécropole de Sainte-Barbe donnent une base solide pour connaître les usages funéraires de ses habitants, ou du moins d'un échantillon d'entre eux, et autorise la comparaison avec ceux des populations autochtones du sud de la Gaule.

Cette mise en regard des coutumes des indigènes et des habitants de *Massalia* portera sur différents aspects que l'archéologie funéraire actuelle permet d'aborder : la composition par âge de la population des défunts admis au cimetière ; la comparaison du traitement du corps et de ses restes par grands groupes d'âge, sujets périnataux, nourrissons, enfants, adolescents et adultes ; la comparaison concernant le matériel d'accompagnement et la morphologie des tombes ; mais également les différences d'idées sur la mort que ces pratiques paraissent impliquer chez les uns et les autres. On s'interrogera aussi sur l'existence d'un modèle phocéén dont témoigneraient Marseille et les colonies voisines. En préambule, il convient de dresser un rapide panorama de la documentation disponible : la période prise en compte couvre en gros le second âge du Fer, les plus anciennes sépultures marseillaises actuellement connues n'étant pas antérieures à la fin du V^e s. av. J.-C. ¹

1. Merci à I. Papaikonou, S. H. Ötzaner, M. Bats, M. Moliner et G. Marchand pour leurs renseignements concernant respectivement la Grèce de l'Est, les fouilles de Phocée, d'Olbia de Provence, de Marseille

INVENTAIRE DES SITES

Qu'il s'agisse du monde indigène ou de celui des colonies grecques, la documentation est hétérogène d'un site à l'autre. On écartera les tombes détruites qui n'ont fait l'objet que de ramassages dans des labours ou des déblais de chantier. Pour les autres, il importe surtout de distinguer deux niveaux de connaissance, selon que les restes osseux des défunts ont pu être étudiés ou non ².

TOMBES DU MONDE INDIGÈNE (fig. 1a)

TOMBES AVEC ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

- Nissan-lez-Ensérune (Hérault), nécropole d'Ensérune ; fouilles récentes : cinq tombes du premier quart du III^e s. av. J.-C. (tombes 1, 2, 3, 5, 6-1988) et une tombe des environs de 200 av. J.-C. (SP 1004) (Schwaller *et al.*, 1995, p. 210-220 ; Bel *et al.*, à paraître) ; fouilles de 1909 à 1966 : sur plus de 500 tombes échelonnées du milieu du V^e s. à la fin du III^e s. av. J.-C., les assemblages sont plus ou moins lacunaires et seuls les os de 114 sujets ont pu être analysés par G. et S. Arnaud et T. Janin (Dedet, Schwaller, 2011 ; Schwaller *et al.*, à paraître) ; parmi ces dernières, une seule est publiée, la tombe 161 (Rapin, Schwaller, 1987).

- Olonzac (Hérault), nécropole de Mourrel-Ferrat : 13 tombes du dernier quart du IV^e s. av. J.-C., fouillées en 1999 (Janin *et al.*, 2000).

- Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) : tombe isolée de Font de la Vie, milieu du V^e s. av. J.-C., fouillée en 1993 (Dedet, 1995).

- Villetelle (Hérault), nécropole d'*Ambrussum* : 22 tombes du milieu et de la seconde moitié du III^e s. av. J.-C., fouillées entre 1980 et 1985 et de 1999 à 2003 (Dedet, à paraître a).

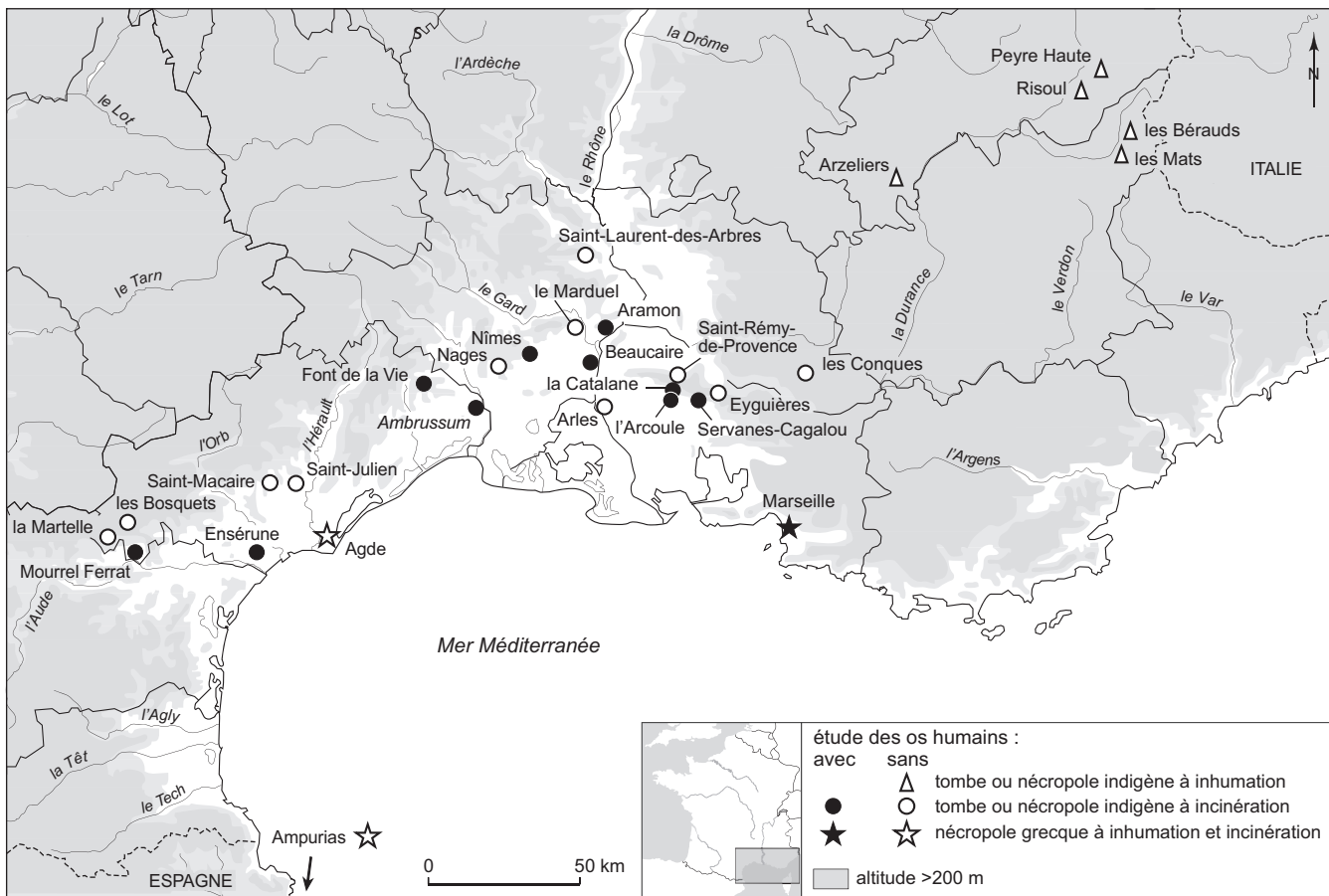
- Aramon (Gard), nécropole du Paradis : tombes 3, 4, 5, 6, du I^{er} s. av. J.-C., fouillées en 1975 (Genty, Feugère, 1995).

- Beaucaire (Gard), les Colombes : tombe 3, premier quart du II^e s. av. J.-C. (Dedet *et al.*, 1974).

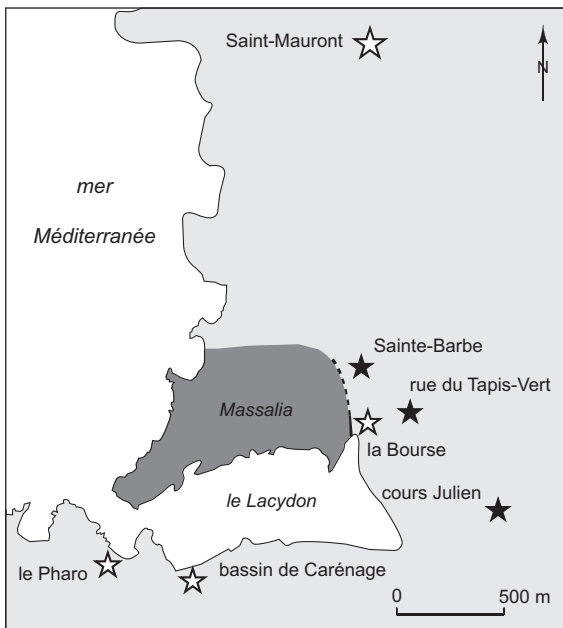
- Nîmes (Gard) : tombe isolée de la Roussillonne, seconde moitié du IV^e s.-première moitié du III^e s. av. J.-C.,

et d'Agde ; merci aussi à É. Gailledrat, H. Duday et Ph. Brunner de m'avoir signalé la tombe de sujet périnatal encore inédite de Pech Maho ; merci à Fr. Blaizot, S. Dedet et encore à G. Marchand pour leur lecture du manuscrit et leurs remarques constructives.

2. La nécropole de la pointe de Vella à Port-de-Bouc, entre Marseille et l'embouchure du Rhône, considérée d'abord comme « hellénistique » et qui aurait attesté « l'installation de Grecs marseillais » (Marino, Rigeade, 2005) est en fait à rapporter à l'Antiquité tardive, selon les datations par le radiocarbone effectuées après publication.



a



b

Fig. 1 – a, localisation des nécropolises et des tombes du second âge du Fer dans le sud de la France ; b, localisation des nécropolises d'époque grecque à Marseille (DAO : B. Dedet, CNRS).

fouillée en 2001 (Dedet, Gauthey, 2008) ; 19 tombes des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. dispersées en périphérie de la ville antique : Forum des Carmes, Cadereau, mas des Abeilles, Forum Kinépolis, Viol du Plan, mas de Vignoles 1 (Bel *et al.*, 2008).

- Le Paradou (Bouches-du-Rhône), l'Arcoule : tombes 1 et 2 du I^{er} s. av. J.-C. (Arcelin, 1979).

- Les Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), nécropole de la Catalane : tombes XXVII, XXVIII, XXIX, XXX du I^{er} s. av. J.-C. (Arcelin, 1980).

- Mouriès (Bouches-du-Rhône), nécropole des Servanes-Cagalou : 13 tombes du I^{er} s. av. J.-C. (Marcadal *et al.*, 2003).

TOMBES SANS DOCUMENTATION OU ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

Aux autres tombes d'Aramon, de Beaucaire (les Colombes, les Marronniers, le Sizen), de Nîmes, des Baux-de-Provence et de Mouriès dont les os n'ont pas pu être étudiés (bibliographie dans le paragraphe précédent), s'ajoutent plusieurs autres sites.

- Cessero (Hérault), les Bosquets : 4 tombes de la seconde moitié du V^e s. av. J.-C. (Rancoule, 1983).

- Boissières (Gard) : 1 tombe du I^{er} s. av. J.-C. (Py, 1972)

- Nages (Gard) : 6 tombes des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C., dispersées en périphérie de l'*oppidum* des Castels (Py, 1978, p. 141-143 ; 1980 et 1983a).

- Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) : 1 tombe du I^{er} s. av. J.-C. (Barruol, Sauzade, 1969).

- Arles (Bouches-du-Rhône), hôpital Van Gogh : 4 tombes du début du I^{er} s. av. J.-C. ³ (Sintès, 1987).

- Eyguières (Bouches-du-Rhône), Saint-Pierre de Vence : tombes du I^{er} s. av. J.-C. (Arcelin, Arcelin, 1976-1978).

- Cucuron (Vaucluse), les Conques : 4 tombes de la première moitié du III^e s. av. J.-C., fouillées en 1960 (Dumoulin, 1962).

- Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence), les Mâts et le Serre des Bérauds : tombes du III^e s. av. J.-C. (Bérard, 1997, p. 231-234).

- Saint-Paul (Alpes-de-Haute-Provence), le Châtelet : tombes du III^e s. av. J.-C. (Bérard, 1997, p. 435).

3. Ces tombes, de datation tardive, ont été rangées sous la rubrique du « monde indigène » car le statut d'Arles a, semble-t-il, fortement évolué au second âge du Fer : un moment colonie grecque du nom de *Théliné* selon Festus Avienus (*Ora Maritima*, 689-691), époque que les données archéologiques placent du V^e s. au III^e s. av. J.-C., puis la ville passe aux mains des populations locales à partir du II^e s. av. J.-C. dans un contexte portuaire cependant extrêmement ouvert sur l'extérieur (Arcelin, 2008, p. 108-109) (voir *infra*, p. 30).

- Guillestre (Hautes-Alpes), Peyre Haute : tombes de la fin du IV^e s. ou du début du III^e s. av. J.-C. (Chantre, 1878).

- Laragne-Montéglin (Hautes-Alpes), Arzeliers : tombes du milieu du second âge du Fer (Ganet, 1995, p. 124).

- Risoul (Hautes-Alpes) : tombes du milieu du second âge du Fer (Ganet, 1995, p. 142).

TOMBES DES COLONIES GRECQUES (fig. 1a et 1b)

TOMBES AVEC ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

- Marseille (Bouches-du-Rhône), rue du Tapis-Vert : 6 tombes de la fin du V^e s. au milieu du III^e s. av. J.-C., fouillées en 1953 (« sarcophages 2, 3, 5 et 6, tombe 2 et urne en plomb n° 1 », cf. Chabot, Féraud, 1959, p. 84-86) ⁴.

- Marseille (Bouches-du-Rhône), cours Julien : 2 tombes des IV^e-III^e s. av. J.-C. découvertes en 1981 ⁵ (Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 679).

- Marseille (Bouches-du-Rhône), Sainte-Barbe : 96 tombes entre la fin du V^e s. et le milieu du II^e s. av. J.-C., fouillées en 1989 ⁶ (Moliner *et al.*, 2003).

TOMBES SANS DOCUMENTATION OU ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

- Agde (Hérault), le Peyrou II : 28 tombes entre le milieu du IV^e s. et le début du II^e s. av. J.-C., fouillées en 1977-1978 et actuellement seulement signalées (Nickels, 1982, p. 277-278) ⁷.

- Marseille (Bouches-du-Rhône), la Bourse : 18 tombes des IV^e s. et III^e s. av. J.-C., fouillées entre 1973 et 1984, et actuellement seulement signalées (Bertucchi, 1992, p. 132-134).

4. Un réexamen du mobilier effectué par L.-F. Gantès a permis d'attribuer à la phase grecque de cette nécropole la tombe n° 2 (inhumation en pleine terre) et l'urne en plomb n° 1 (réceptacle d'un dépôt d'incinération) d'abord rapportées par L. Chabot et J.-B. Féraud à l'époque gallo-romaine (Moliner, 2001, p. 341 ; Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 599-600). Ce sont donc en tout six défunts inhumés d'époque grecque qui sont analysés par R.-P. Charles, les os incinérés n'ayant pas été étudiés.

5. Examen ostéologique de G. Grévin.

6. On complètera cette liste avec la tombe à incinération découverte en 2001 près de la Major, mais non datée car dépourvue de tout mobilier (Bernard *et al.*, 2010, p. 132).

7. Pour éviter toute confusion, nous nommerons « Peyrou II » le groupe des sépultures d'époque grecque du Peyrou pour les distinguer des tombes de la nécropole du VII^e s. av. J.-C. publiées dans Nickels *et al.*, 1989, que nous appellerons Peyrou I.

- Marseille (Bouches-du-Rhône), bassin de Carénage : tombes du IV^e s. au I^{er} s. av. J.-C., découvertes en 1831 (Bertucchi, 1992, p. 130).

- Marseille (Bouches-du-Rhône), le Pharo : tombes des IV^e s. et III^e s. av. J.-C., découvertes en 1875-1876 (Bertucchi, 1992, p. 128-130).

- Marseille (Bouches-du-Rhône), Saint-Mauront : tombes des V^e s. et IV^e s. av. J.-C., découvertes en 1880 (Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 676-678).

LA RÉPARTITION DES DÉFUNTS DANS LES NÉCROPOLES SELON L'ÂGE AU DÉCÈS

Pour chaque ensemble funéraire, au-delà des données brutes (fig. 2 et tabl. I et II), c'est-à-dire la simple comparaison du nombre des trépassés répartis si possible selon les classes de la démographie historique en années révolues (moins de 1 an, 1-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans et 15-19 ans), le degré de représentation de chaque classe d'âge est apprécié en comparant les quotients de mortalité (en ‰) à ceux des tables-types établies pour des espérances de vie à la naissance de 25 ans, 30 ans et 35 ans, qui sont les références admises pour les populations préjennériennes (Ledermann, 1969)⁸ (tabl III). Il ressort de cet examen que la répartition des défunts en fonction de l'âge au décès n'est pas la même dans les cimetières indigènes que dans celui de Marseille/Sainte-Barbe, et la différence essentielle entre les deux mondes concerne les tout-petits (fig. 3).

Dans le monde indigène, les défunts de moins de 1 an sont complètement absents des nécropoles des communautés d'Ensérune, de Mourrel-Ferrat et de Servanes-Cagalou, et à *Ambrussum* le seul sujet comptabilisé est en fait un enfant « d'environ un an », donc à la limite supérieure de la classe et qui a toutes chances d'appartenir à la classe suivante⁹. À l'évidence, dans ces communautés indigènes, nouveaux et nourrissons de la première année n'ont pas droit au cimetière villageois. Et il ne s'agit pas là d'une particularité locale puisque ces cimetières se répartissent sur un vaste territoire, des environs de Carcassonne aux Alpilles, et qu'à eux quatre ils couvrent l'ensemble du second âge du Fer. Cette absence est constatée aussi au I^{er} s. av. J.-C. dans la nécropole d'Aramon, même si le nombre de tombes dont le

matériel ostéologique a pu être étudié est très réduit (quatre tombes : T4, T5, T6, T11 ; cf. Genty, Feugère, 1995). Il en va de même dans les sépultures isolées du second âge du Fer languedocien : partout nous avons affaire à des sujets adultes ou de taille adulte, comme pour la tombe de Font de la Vie du milieu du V^e s. av. J.-C. (Dedet, 1995), celle de la Roussillonne à Nîmes vers 350-250 av. J.-C. (Dedet, Gauthey, 2008), et dans la quinzaine de tombes des II^e et I^{er} s. av. J.-C. de la périphérie nîmoise : Forum des Carmes, Cadereau, mas des Abeilles, mas de Vignole, Forum Kinépolis (Bel *et al.*, 2008).

On peut se demander évidemment s'il n'existerait pas, dans chacune de ces nécropoles, un quartier où les tout-petits seraient déposés préférentiellement. Certes, à Mourrel-Ferrat, à Ensérune, à *Ambrussum*, à Aramon comme à Servanes-Cagalou, ce sont seulement des portions de nécropoles qui ont été fouillées. La question se pose aussi pour les nombreux cimetières du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer du Midi méditerranéen dont aucun, jusqu'ici, n'a fait l'objet d'une exploration exhaustive. Cependant, sur le nombre de nécropoles protohistoriques fouillées, l'absence de découverte de tels secteurs réservés permet d'écarter cette objection. Si la majorité des enfants de moins de 5 ans, et dans une bien moindre mesure les 5-9 ans ou les 10-14 ans, manquent en ces lieux, c'est bien qu'ils ont été placés ailleurs. Les découvertes effectuées dans les habitats protohistoriques du Languedoc et des régions voisines, Roussillon, Grands Causses et Provence, apportent d'ailleurs une réponse, pour au moins une partie de ceux-ci (voir *infra*, p. 9-14).

Les enfants plus âgés figurent de façon plus significative, quoique irrégulière, dans ces cimetières indigènes. À Servanes-Cagalou, tous les autres immatures, 1-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans et 15-19 ans, font également défaut, mais il est vrai que le nombre de défunts connus est ici très réduit. À *Ambrussum*, leur classement permet de noter encore un déficit des 1-4 ans, avec un quotient de mortalité de 95 ‰, deux à trois fois et demi inférieur aux taux attendus pour ce type de société (195 ‰ à 362 ‰). On trouve également ce déficit à Ensérune, où deux classes seulement ont été distinguées entre 1 et 14 ans : les quotients de l'ensemble des classes des moins de 15 ans ne totalisent guère que 149 ‰, soit environ deux fois moins que le total de leurs équivalents des tables-types.

Si les 5-9 ans sont donc sous-représentés à Ensérune, il n'en va pas de même à *Ambrussum* ; le quotient de cette classe d'âge correspond ici à celui de la mortalité attendue : le taux de 50 ‰ est conforme à celui des tables-types (47 ‰ à 76 ‰).

8. Nous suivons ici le modèle mis en œuvre par P. Sellier lors de l'étude du tumulus de Courtesoult (Sellier, 1996).

9. Quoi qu'il en soit, même un quotient de mortalité de 43 ‰ dans la population d'*Ambrussum* serait extrêmement faible, car les quotients de mortalité admis pour les individus décédés avant l'âge d'un an dans les sociétés préjennériennes sont très élevés, entre 224 ‰ et 320 ‰.

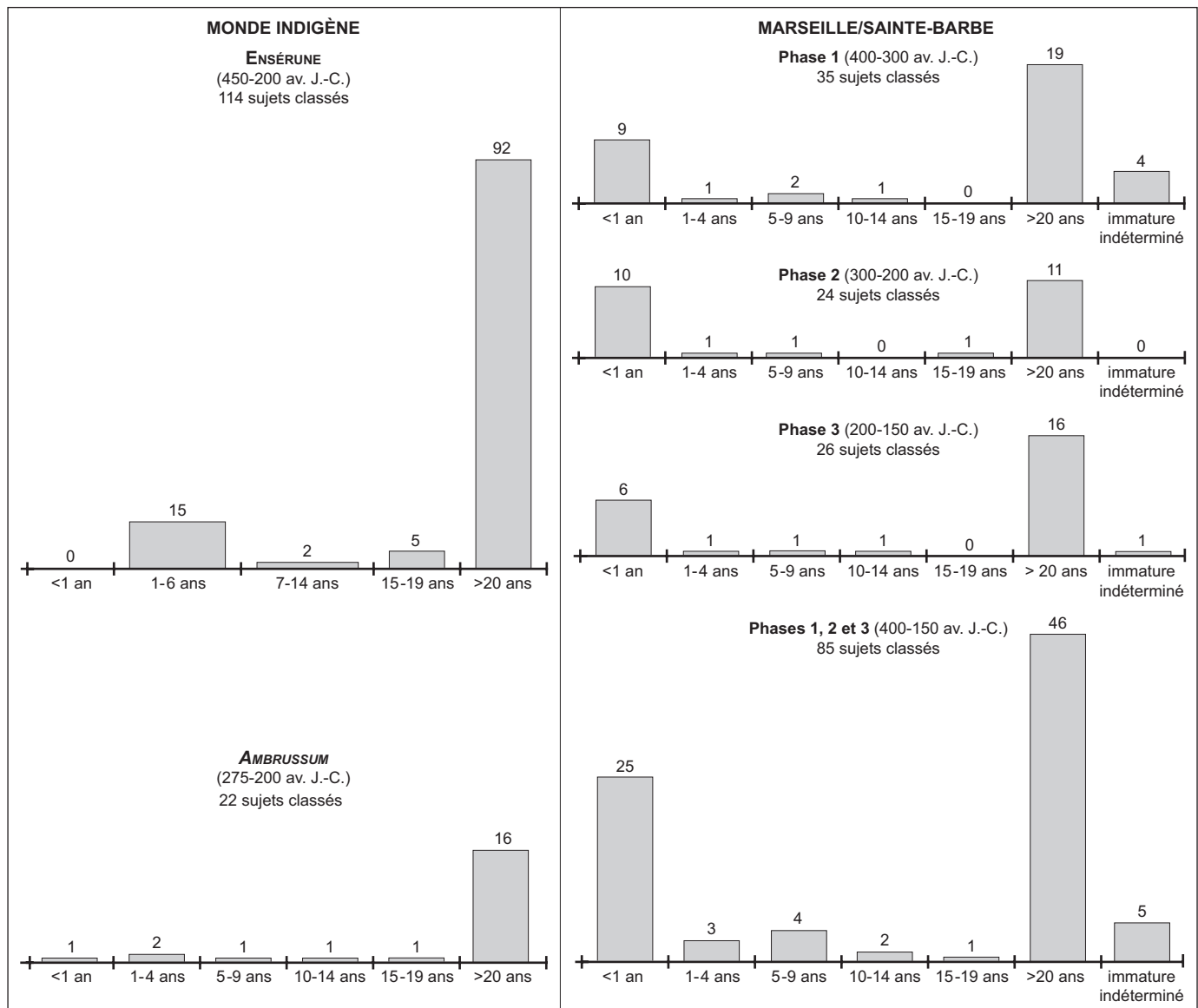


Fig. 2 – Graphes des défunts entrant dans une classe d'âge déterminée pour deux nécropoles du monde indigène, Ensérune et Ambrussum, et pour le cimetière grec de Marseille/Sainte-Barbe (DAO : B. Dedet, CNRS).

Toujours à *Ambrussum*, les quotients des 10-14 ans et des 15-19 ans sont tout à fait conformes à ceux de la mortalité archaïque. En revanche, à Ensérune l'équilibre n'est atteint qu'avec la seconde de ces deux classes. On aurait donc sans doute des usages variant d'un village à l'autre, les enfants de 5-9 ans étant admis au cimetière en plus grand nombre ici, comme à *Ambrussum*, que là, comme à Ensérune. Certes, cette constatation qui repose sur un échantillon limité demande confirmation ; elle est cependant dans la lignée de ce qui a pu être remarqué pour le premier âge du Fer avec des effectifs plus fournis (Dedet, 2008, p. 61-65).

En total contraste avec cette situation, les défunts de moins de 1 an sont nombreux à Marseille/Sainte-Barbe : 25 sujets sur un total de 86 étudiés. Cette classe des moins de 1 an y est normalement représentée, si l'on compare les quotients de mortalité (281 ‰ à 308 ‰ selon la phase considérée) à ceux des tables de la démographie archaïque. Et le cas de ce cimetière ne paraît pas isolé à Marseille. En effet, malgré le petit nombre de tombes mises au jour, la portion de nécropole grecque fouillée rue du Tapis-Vert renvoie une image semblable : parmi les six individus datés de la fin du VI^e s.-début du V^e s. au IV^e s. av. J.-C. et analysés

| Site et datation av. J.-C. | Classe d'âge | Tombe | Nb sujet |
|---|---|---|----------|
| Ambrussum 275-200 | enfant vers 1 an | T7 | 1 |
| | enfant 2-5 ans | T13, T22 | 2 |
| | enfant 8-12 ans | T5 | 1 |
| | enfant 12-14 ans | T24 | 1 |
| | adolescent 15-20 ans | T2 | 1 |
| | adulte | T1, T4, T6, T7, T10, T11, T12, T14, T15, T16, T17, T19, T20, T21, T23, T25 | 16 |
| | grand enfant, adolescent ou adulte | T18 | 1 |
| | adulte ou adolescent | T3 | 1 |
| | total | 24 | 24 |
| Mourrel-Ferrat 350-300 | adulte | T1, T3, T12, T18, T21 | 5 |
| | grand enfant, adolescent ou adulte | T4 | 1 |
| | adulte ou adolescent | T5, T10, T17 | 3 |
| | âge indéterminé mais pas un nouveau-né | T2, T13 | 2 |
| | âge indéterminé mais pas un nouveau-né ni un jeune enfant | T20 | 1 |
| | total | 12 | 12 |
| Ensérune 450-200 | enfant 1-6 ans | | 15 |
| | enfant 7-14 ans | | 2 |
| | adolescent 15-20 ans | | 5 |
| | adulte | | 92 |
| | total | 114 | 114 |
| Font de la Vie vers 450 | adulte | tombe isolée | 1 |
| Nîmes vers 300 | adulte | la Roussillonne | 1 |
| Nîmes II^e-I^{er} s. | adolescent 15-16 ans | Cadéreau 1 | 1 |
| | adulte | Abeilles II, 3 SP 374 | 1 |
| | adulte ou adolescent | Carnes SP 3381 ; Abeilles SP 204, SP 290, SP 347 ; Viol du Plan 1 ; Forum Kinépolis SP 6039, SP 6043 ; Vignoles 1 SP 1236, SP 1563, SP 3322 | 10 |
| | âge indéterminé mais pas un nouveau-né ni un jeune enfant | Forum Kinépolis SP 6022, SP 6024 ; Abeilles VIII SP 2054 | 1 |
| | total | 13 | 13 |
| Aramon I^{er} s. | adulte ou adolescent | T5, T6 | 2 |
| | âge indéterminé mais pas un nouveau-né ni un jeune enfant | T4 | 1 |
| | | total | 3 |
| Servanes-Cagalou I^{er} s. | adulte | Servanes 3 T3-4, T7, T8 ; Cagalou T4, T13 vase 2, T13 vase 3, T16, T27, T31 ; Fosse 10 vase 2, vase 5, vase 9, vase 10 | 13 |
| | | total | 13 |
| La Catalane I^{er} s. | adulte | TXXVII, TXXVIII | 2 |
| | enfant indéterminé | TXXIX, TXXX | 2 |
| | | total | 4 |
| L'Arcoule I^{er} s. | adulte | T1, T2 | 2 |

← **Tabl. I** – Classement par âge des défunts des tombes du monde indigène.

Tabl. II – Classement par âge des défunts des tombes de la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe.

| Datation av. J.-C. | Classe d'âge | Tombe | Nb sujet |
|----------------------|----------------------|--|----------|
| 400-300 | phase périnatale | T112, T118, T119, T120 T122 (2 sujets), T230, T233, T254 | 9 |
| | enfant 1-4 ans | T261 | 1 |
| | enfant 4-6 ans | T51, T129 | 2 |
| | enfant 8-12 ans | T259 | 1 |
| | adulte | T47, T56, T116, T134, T231, T235, T242, T245, T247, T249, T250, T251, T253, T255, T257, T260, T272, T553, T557 | 19 |
| | immature indéterminé | T58, T132, T134, T232 | 4 |
| | total | 36 | 36 |
| 300-200 | phase périnatale | T52, T54, T104, T106, T109 T115 (2 sujets), T133, T545 | 9 |
| | nourrisson 6-12 mois | T105 | 1 |
| | enfant 3-5 ans | T57 | 1 |
| | enfant 4-8 ans | T65 | 1 |
| | adolescent 15-18 ans | T48 | 1 |
| | adulte | T53, T55, T60, T64, T66, T102, T198 T217, T228, T229, T544 | 11 |
| | total | 24 | 24 |
| 200-150 | phase périnatale | T19, T36, T286, T288, T319 | 5 |
| | nourrisson 3-9 mois | T305 | 1 |
| | enfant 3-5 ans | T22 | 1 |
| | enfant 5-9 ans | T16 | 1 |
| | enfant 10-14 ans | T194 | 1 |
| | adulte | T1, T21, T41, T43, T49, T62 (2 sujets), T90, T94, T96, T97, T98, T103, T192, T289, T306 | 16 |
| immature indéterminé | T321 | 1 | |
| | total | 26 | 26 |

par R.-P. Charles, figurent deux adultes (sarcophage 3 et tombe 2), un jeune enfant de 3 à 5 ans (sarcophage 2) et deux enfants de moins de 1 an (sarcophages 5 et 6) (Chabot, Féraud, 1959, p. 84-86). Sur le cours Julien, à 700 m au sud-est du Tapis-Vert, les deux tombes des IV^e-III^e s. av. J.-C. découvertes en 1981 se rapportent, l'une, à un adulte jeune et l'autre, à un jeune enfant (Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 679). Et dans la nécropole monumentale de la Bourse, bien que les restes osseux n'aient pas encore fait l'objet d'une étude anthropologique, on a cependant déjà remarqué l'existence d'une sépulture de « fœtus » ou de « périnatal » (Bertucchi, 1992, p. 133 ; Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 538). Cependant une constatation s'impose : si les morts de la première année figurent à Marseille/Sainte-Barbe selon une fréquence normale, cette proportion résulte essentiellement de la présence des sujets périnatals qui, avec 23 individus sur 25, constituent la quasi-totalité de cette classe d'âge. Nous

Tabl. III – Comparaison des quotients de mortalité (en ‰) des défunts immatures pour la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe et les cimetières indigènes d'Ensérune, Mourrel-Ferrat, Ambrussum et Servanes-Cagalou. Pour comparaison, quatre nécropoles ou groupes tumulaires indigènes du premier âge du Fer (Cazeville, le Peyrou I, Saint-Julien, las Peyros) et tables-types de Ledermann (1969, p. 86-88) pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans, 30 ans et 35 ans. En grisé, les quotients inférieurs aux taux des tables-types.

| Localisation | Site ou phase | Nb sujet | Datation av. J.-C. | Quotient de mortalité | | | | | |
|---|---------------------------------------|----------|--------------------|-----------------------|-------------------|-----------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| | | | | <1 an 1q0 | 1-4 ans 4q1 | 5-9 ans 5q5 | 10-14 ans 5q10 | 15-19 ans 5q15 | |
| Colonie grecque Marseille/Sainte Barbe | phase 1 | 32 | 400-300 | 281,3 | 43,5 | 90,9 | 50 | 0 | |
| | phase 2 | 24 | 300-200 | 416,7 | 71,4 | 76,9 | 0 | 83,3 | |
| | phase 3 | 25 | 200-150 | 240 | 52,6 | 55,6 | 58,8 | 0 | |
| | phases 1, 2 et 3 confondues | 81 | 400-150 | 308,6 | 53,6 | 75,5 | 40,8 | 21,3 | |
| Monde indigène de l'âge du Fer II | Ensérune | 114 | 450-200 | <1 an 0 | 1-6 ans 131,57 | | 7-14 ans 20,2 | 15-19 ans 51,54 | |
| | Mourrel-Ferrat | 12 | 325-300 | <1 an 0 | > 1 an ? | | | | |
| | Ambrussum | 22 | 275-200 | <1 an 43,5 | 1-4 ans 95,2 | 5-9 ans 50 | 10-14 ans 52,6 | 15-19 ans 55,6 | |
| | Servanes-Cagalou | 13 | 100-25 | <1 an 0 | 1-4 ans 0 | 5-9 ans 0 | 10-14 ans 0 | 15-19 ans 0 | |
| | Cazeville | 65 | 800-600 | <1 an 0 | 1-4 ans 30,8 | 5-9 ans 31,8 | 10-14 ans 32,8 | 15-19 ans 33,9 | |
| | Le Peyrou I (Agde) | 114 | 675-625 | <1 an 17,5 | 1-4 ans 80,4 | 5-9 ans 58,3 | 10-14 ans 40,4 | 15-19 ans 40,4 | |
| Pour comparaison : Monde indigène de l'âge du Fer I | Saint-Julien (Pézenas) | 71 | 675-450 | <1 an 14,1 | 1-4 ans 128,6 | 5-9 ans 49,2 | 10-14 ans 34,5 | 15-19 ans 17,9 | |
| | Las Peyros (Couffoulens) | 37 | 575-480 | <1 an 81,1 | 1-4 ans 29,4 | 5-9 ans 30,3 | 10-14 ans 31,3 | 15-19 ans 64,5 | |
| | Tables-types de Ledermann 1969 | | | | <1 an 1q0 | 1-4 ans 4q1 | 5-9 ans 5q5 | 10-14 ans 5q10 | 15-19 ans 5q15 |
| | espérance vie à la naissance = 25 ans | | | | 320,4 | 362,8 | 76,9 | 42,6 | 58,4 |
| espérance vie à la naissance = 30 ans | | | | 269,8 | 269,5 | 61 | 35 | 49,2 | |
| espérance vie à la naissance = 35 ans | | | | 224,3 | 195,9 | 47,6 | 28,4 | 40,8 | |

reviendrons sur cette question de présence très insuffisante des nourrissons de 1 à 12 mois à Marseille (voir *infra*, p. 14-16).

La classe suivante, celle des 1-4 ans, est mal représentée : les quotients de 43 ‰ à 71 ‰ selon les phases de Marseille/Sainte-Barbe sont loin des 196 ‰ à 362 ‰ attendus ; et en y ajoutant les cinq immatures dont l'âge n'est pas précisément connu, comme le proposent M. Moliner *et al.* (2003, p. 83), ce quotient n'est que de 129 ‰, encore assez loin en dessous des proportions attendues. Ce n'est que pour la classe des 5-9 ans, avec des quotients allant de 56 ‰ à 91 ‰ selon les époques, qu'est atteinte la conformité avec la mortalité préjennérienne, comme dans la nécropole indigène d'Ambrussum.

En définitive, au niveau de l'accès des défunts au cimetière de la communauté, la différence essentielle entre les populations indigènes et les habitants de Marseille réside dans le comportement face à cette mort périnatale et infantile si fréquente dans les sociétés anciennes : l'admis-

Quotient de mortalité (en ‰)

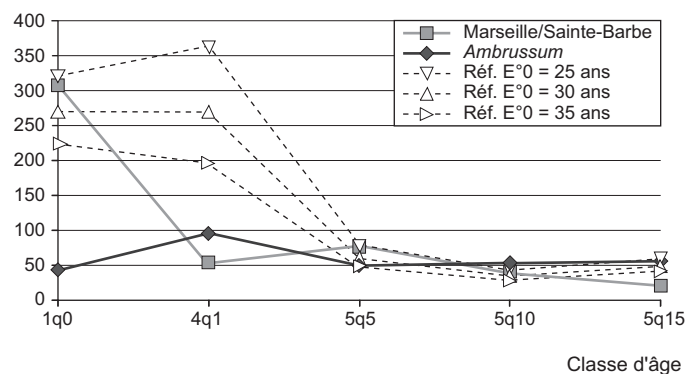


Fig. 3 – Comparaison de la courbe des quotients de mortalité (en ‰) des défunts immatures de la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe avec celle du cimetière indigène d'Ambrussum et celles de trois populations de référence dont l'espérance de vie à la naissance est de 25 ans, 30 ans et 35 ans (d'après les tables-types de Ledermann, 1969, p. 86-88).

sion des tout-petits au cimetière est refusée dans le monde indigène alors qu'elle est tout à fait acceptée chez les Grecs de Marseille.

LES NOUVEAU-NÉS

LES LIEUX DE DÉPÔT

Le monde indigène du sud de la France répugne donc à accueillir les nouveau-nés dans les cimetières des communautés. La présence de très rares cas observés pour l'époque antérieure au second âge du Fer, en tout 8 ou 9 défunts périnataux dispersés dans l'espace et dans le temps, au Bronze final IIIb et au premier âge du Fer, partageant toujours la sépulture et l'ossuaire d'un adulte pourvu d'objets à symbolique féminine, résulte probablement de femmes mortes en couches ou durant la grossesse (Dedet, 2008, p. 113-119). Au III^e s. av. J.-C., le bûcher de la nécropole d'*Ambrussum* a bien livré quelques restes d'un individu périnatal, mais a aussi servi à brûler successivement plusieurs adultes, dont sans doute au moins une femme enceinte. En revanche, nombreux sont les tombes ou les restes de mort-nés ou nouveau-nés découverts dans les habitats indigènes du second âge du Fer du sud de la France.

Actuellement quelque 115 sujets sont dénombrés en habitat. Ils sont morts à la naissance ou très peu de temps après. Trois quarts d'entre eux sont des enfants à terme (10 mois lunaires de vie intra-utérine), et au sein du quart restant, les plus nombreux sont les prématurés proches du terme, ceux des 8^e et 9^e mois lunaires, tandis que les fœtus de moins de 6 mois lunaires sont exceptionnels, ces derniers n'étant attestés que dans la tombe 11 de Lattes qui accueille deux fœtus de 4 ou 5 mois lunaires, à la lisière de la Protohistoire et de l'époque gallo-romaine. Cette courbe des âges au décès des prématurés et mort-nés reflète en fait les données naturelles et ne marque pas de sélection particulière qui affecterait davantage une période de la gestation qu'une autre.

Au sein de ces habitats indigènes il n'existe pas de lieu particulier réservé à ces ensevelissements. Aucune des agglomérations concernées ne possède d'aire ou de bâtiment particulier où auraient été regroupés ces jeunes défunts. Au contraire, partout où les fouilles ont eu quelque ampleur, à Gailhan, au Puech de Mus, à Lattes, à Nages ou encore au Marduel, apparaît une grande dispersion de ces dépôts. Cependant cet éparpillement obéit à une règle : il marque toujours un lien très étroit avec la sphère domestique. En effet, sur tous ces sites,

comme sur les autres où des portions de voirie ont été dégagées, aucune tombe n'a été découverte dans une rue ou un espace de circulation public ou communautaire. Ces sépultures sont réparties dans les maisons, cuisines, salles d'habitation, de repos ou de réserves, et dans les cours domestiques attenantes. Même si la tombe isolée est bien attestée, le dépôt de plusieurs jeunes défunts (deux, trois, quatre ou cinq, mais jamais plus cependant), dans la même cellule architecturale est une pratique courante. Par exemple à Montlaurès, dans la cour-terrace de la salle 1 datant du début du V^e s. av. J.-C., trois sépultures de nouveau-nés sont installées à moins de 1 m de distance les unes des autres ; à Gailhan, la cour domestique n^o 2 rassemble cinq mort-nés et un nourrisson plus âgé, à peu de distance les uns des autres, tous datés dans le dernier quart du V^e s. av. J.-C. (fig. 4, n^o 1) ; au Marduel, au siècle suivant deux individus se côtoient dans la salle 11 (fig. 4, n^o 2). Même pièce, souvent même laps de temps et, surtout, nombre limité de sujets : tout porte à croire que l'on est en présence de groupements familiaux. En outre, la fosse est très rarement protégée par une pierre de recouvrement, encore moins signalée par une pierre dressée à la manière d'une stèle rudimentaire. On peut en déduire des dépôts effectués dans des intervalles de temps suffisamment courts comme le sont des décès successifs de frères ou de sœurs, pour que le souvenir de l'emplacement se soit maintenu de l'un à l'autre.

Cet usage d'ensevelir les morts périnataux dans la sphère domestique constitue-t-il alors le mode normal voire exclusif de leur sépulture ?

La réponse est délicate pour deux raisons. D'abord, dès la Protohistoire, ces tombes très fragiles ont souvent beaucoup souffert de la poursuite de l'occupation humaine dans ces mêmes lieux habités et ont été en grande partie détruites. Ensuite, elles sont longtemps passées inaperçues dans les fouilles et la multiplication récente des découvertes tient beaucoup à l'affinement des méthodes de recherche de terrain et à la prise de conscience de cette problématique. Et, désormais, l'attention se porte non seulement sur les sépultures conservées mais aussi sur les restes osseux de ces jeunes morts retrouvés en position remaniée.

Pour tenter de répondre à cette interrogation, sur certains sites où cette problématique est prise en compte, on peut chercher à établir, par tranche chronologique, le rapport entre le nombre de nouveau-nés déposés et celui des unités domestiques, et estimer si les vestiges retrouvés peuvent correspondre à la réponse aux très fortes mortalité et mortinatalité néonatale précoce de ce type de



Fig. 4 – Répartition des sépultures de sujets périnatals et de nourrissons de 1 à 12 mois dans la cour 22 de Gailhan (1), dans les quartiers fouillés des agglomérations indigènes du Marduel (2) et de Gailhan (3). Répartition des sépultures de sujets périnatals, de nourrissons, d'enfants et d'adultes dans la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe (4) (DAO : B. Dedet, CNRS).

société. Le Plan de la Tour à Gailhan (Gard), dans les basses Garrigues du Languedoc oriental (Dedet *et al.*, 1991), et le Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron), sur le causse du Larzac, dans le sud du Massif central, se prêtent à cet exercice (Dedet *et al.*, 2001).

De dimensions modestes (5 000 m² de superficie), l'*oppidum* de Gailhan présente une succession de trois horizons architecturaux entre le début du V^e s. et le milieu du IV^e s. av. J.-C. Mettons à part le premier de ces trois villages, couvrant les trois premiers quarts du V^e s. av. J.-C., atteint seulement sur des surfaces très restreintes, où l'absence de découverte de tout reste d'enfant n'est pas significative et peut être imputée seulement à l'état des recherches. Le deuxième village, du dernier quart du V^e s. av. J.-C., fouillé sur environ 700 m², a livré dix sujets. Cinq unités domestiques s'y rapportant ont été mises au jour et les dépôts de morts périnataux les affectent pratiquement toutes, avec des variations de un à cinq (fig. 4, n° 3, en haut) : cour domestique 6-7 (unité domestique incomplète), un dépôt ; lieu non couvert 17/23-2 (unité domestique incomplète), deux dépôts ; unité domestique 21-18, un dépôt ; cour domestique 22 (unité domestique incomplète), cinq dépôts de sujets périnataux auxquels s'ajoute celui d'un nourrisson (voir *infra*, p. 14). Le sous-sol de l'unité domestique n° 1 n'ayant pas été fouillé, on se gardera de conclure à une absence d'ensevelissement de mort périnatale dans ce secteur.

D'après leur superficie, 40 m² à 60 m², les aménagements et l'organisation des exemples les mieux connus (unités domestiques 1 et 21-18), ces maisons correspondent chacune à un groupe restreint d'habitants, de l'ordre de six à huit personnes. Sans doute a-t-on affaire pour chacune à une famille nucléaire comprenant le père, la mère et les enfants non adultes ; ici, cinq familles et dix sujets périnataux. Nous aurions donc en moyenne deux enterrements d'enfants décédés en phase périnatale par famille, sur une durée de l'ordre du quart de siècle, soit une génération. Une telle proportion est tout à fait en conformité avec une mortalité de type préjennérien : un couple et six à huit enfants dont deux meurent à la naissance ou peu après, et sont enterrés dans la maison, deux ou trois autres décèdent encore avant la fin de leur dixième année et sont déposés en un autre lieu, et deux ou trois autres survivent jusqu'à l'âge adulte et donc de la procréation.

La structure du troisième village de Gailhan dans la première moitié du IV^e s. av. J.-C., exploré également sur une surface de 700 m², est beaucoup moins bien connue du fait des conditions de gisement. Cependant, les douze ou treize sujets périnataux qui s'y rapportent se répartissent

à peu près équitablement sur l'ensemble du secteur fouillé, indice probable d'une situation semblable à celle de la phase précédente (fig. 4, n° 3, en bas). Et cela est d'autant plus vraisemblable que la superficie de l'agglomération est d'une stabilité remarquable entre les 2^e et 3^e phases, reflet d'une démographie également stable et donc d'une population fermée et stationnaire.

On aurait ainsi dans cet habitat la réponse systématique à un fait banal pour l'époque, celui d'une très forte mortalité aux environs de la naissance, et l'on peut faire l'économie de l'hypothèse de défunts de cet âge déposés ailleurs.

Au Puech de Mus, les constructions sur poteaux porteurs rendent l'analyse moins précise, toutefois le secteur de l'agglomération du milieu et de la seconde moitié du V^e s. av. J.-C., fouillé sur 280 m² entre 1995 et 2000, a livré dix sujets, soit un dépôt pour 28 m², densité étonnamment proche de celle relevée à Gailhan (23 individus sur 700 m², 1 pour 30 m²), pour un laps de temps à peu près équivalent (Dedet *et al.*, 2001). Cela révèle une coutume aussi systématique qu'à Gailhan, l'agglomération du Puech de Mus présentant à cette époque des unités domestiques de mêmes dimensions que celles de l'agglomération gardoise.

Ce modèle n'est cependant pas applicable dans tous les habitats de la région. Au Puech de Mus, aucun des individus retrouvés ne peut être attribué à la phase récente du site, celle du IV^e s. av. J.-C. À Lattes, les données actuellement connues ne concernent que certaines phases de certains îlots d'habitations et l'on constate de grandes disparités. Dans plusieurs maisons lattoises, la fréquence des dépôts se rapproche fort de celle qui est remarquée à Gailhan : dans la maison 103 de l'îlot 1B, les salles 17 et 19 abritaient les restes de trois individus, entre 375 et 350 av. J.-C., soit pour la durée d'une génération ; vers 350, dans la maison 107 contiguë on a relevé ceux d'un sujet ; dans l'îlot 27B, entre 400 et 350, soit deux générations, ce sont cinq défunts qui ont été placés dans la maison 106 (Fabre, Gardeisen, 1999) ; dans la seconde moitié du III^e s. av. J.-C., trois sujets sont déposés dans les pièces 6 et 7 de l'îlot 1 ; plus tard, entre 125 et 50 av. J.-C., trois enfants sont ensevelis dans la salle 8 de l'îlot 4-nord et, entre 75 av. J.-C. et le changement d'ère, trois autres dans la salle 9 du même îlot (Fabre, 1990). Cependant de telles densités ne sont pas constatées partout à Lattes ; aucun reste de périnatal n'a été repéré dans les îlots 3 et 20, pourtant étudiés selon les mêmes méthodes que les quartiers qui ont livré de telles tombes (Fabre, 1990 ; Fabre, Gardeisen, 1999, p. 269-270).

Tabl. IV – Rapport inhumation-incinération en fonction de l'âge au décès dans le monde indigène et dans la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe.

| Localisation | <1 an | | 1-9 ans | | 10-14 ans | | Adultes-adolescents | |
|-------------------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|---------------------|--------------|
| | inhumation | incinération | inhumation | incinération | inhumation | incinération | inhumation | incinération |
| Monde indigène | | | | | | | | |
| Marseille, Sainte-Barbe | | | | | | | | |

présence
 absence
 proportion

L'examen systématique du matériel osseux ramassé au titre de la « faune » dans les fouilles et les sondages effectués depuis les années 1960 jusqu'au début des années 2000 sur trente-cinq habitats datés du premier et surtout du second âge du Fer, du Languedoc oriental et des Grands Causses, est également révélateur (Dedet, 2008, p. 333-370). Ces sites ont fait l'objet d'explorations d'importances très inégales, allant de quelques mètres carrés à plus de 4 000 m². Parmi eux, dix-sept ont livré des restes de squelettes périnataux humains, et cela en quantité très variable, pas forcément en liaison avec l'ampleur de la surface fouillée. Ils figurent dans des habitats n'ayant fait l'objet que de sondages limités, comme par exemple celui de la Jouffe à Montmirat (Gard), où un individu provient d'une fouille totalisant 30 m², et en revanche une agglomération dégagée sur 4 000 m², comme l'*oppidum* des Castels à Nages (Gard), n'en a livré que onze. Mais à côté de ces dix-sept sites, l'enquête en a aussi révélé dix-huit, dans la même région, qui n'ont à ce jour livré aucun os de défunt de cet âge. Ce déficit ici, cette absence là doivent conduire à envisager que le dépôt de ces jeunes morts en habitat n'est pas systématique partout dans le sud-est de la France et que d'autres solutions, à l'extérieur du village et hors du cimetière, ont dû exister.

Les usages marseillais concernant le lieu de dépôt des enfants morts en phase périnatale sont complètement différents de ceux du monde indigène qui l'entoure. Si l'on en croit le cas de la nécropole grecque de Sainte-Barbe, les nouveau-nés, prématurés et fœtus ont normalement accès au cimetière de la cité. Les vingt-trois sujets périnataux découverts dans la partie explorée de cette nécropole le montrent bien (fig. 4, n° 4). En outre, leurs sépultures ne sont pas reléguées dans un secteur particulier du cimetière, même si une concentration est notable dans la partie ouest de l'emprise de la fouille. Et leurs tombes sont partout mêlées à celles des adultes et des enfants plus âgés. Au demeurant, les défunts périnataux ne sont pas non plus ensevelis dans les maisons marseillaises : les fouilles

d'habitations d'époque grecque effectuées dans la cité n'ont, à ce jour, livré aucune tombe ni aucun vestige de squelette (Rothé, Tréziny dir., 2005, *passim*)¹⁰. Et il n'est pas inintéressant de souligner que ces pratiques tranchent complètement avec les habitats indigènes environnants : des nouveau-nés ensevelis dans les maisons à la manière indigène, on en trouve tout autour et tout proche de Marseille, à Saint-Blaise, à Roquepertuse, à Entremont, et même, à moins de 8 km des murs de la colonie grecque, au Baou de Saint-Marcel.

LE TRAITEMENT DU CORPS

Les défunts périnataux retrouvés dans les habitats du monde indigène ne sont jamais brûlés, en total contraste alors, au second âge du Fer, avec les morts plus âgés qui ont accès au cimetière ; tous sont inhumés (tabl. IV).

Le caractère individuel du dépôt est également la règle : sur trente-neuf sépultures observées en place une seule, la tombe 11 de Lattes, est double. Mais celle-ci est bien particulière car, outre une date tardive, le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C., elle regroupe les deux fœtus les moins âgés de tout le corpus, en fait sans doute des jumeaux.

La norme est donc le dépôt primaire individuel dans une petite fosse creusée juste aux dimensions du corps placé directement dedans, sans l'intermédiaire d'un quelconque coffre ou cercueil (fig. 5, n° 1). Une pratique différente existe toutefois à Lattes, également à une date tardive, au I^{er} s. av. J.-C., le dépôt du cadavre dans une urne (tombe 3, 4, 11), mais elle ne remplace cependant pas le dépôt en fosse, toujours attesté alors dans cette agglomération.

La position du cadavre pas plus que son orientation ne sont codifiées ; cependant deux positions dominent à

10. Cette absence de tombes de sujets périnataux, comme celles de nourrissons, dans l'habitat marseillais nous a été confirmée par M. Moliner au colloque d'Arles (octobre 2009), qui a également précisé que les déterminations d'os prélevés au titre de la faune n'avaient pas permis non plus de noter la présence de restes épars de tels défunts.

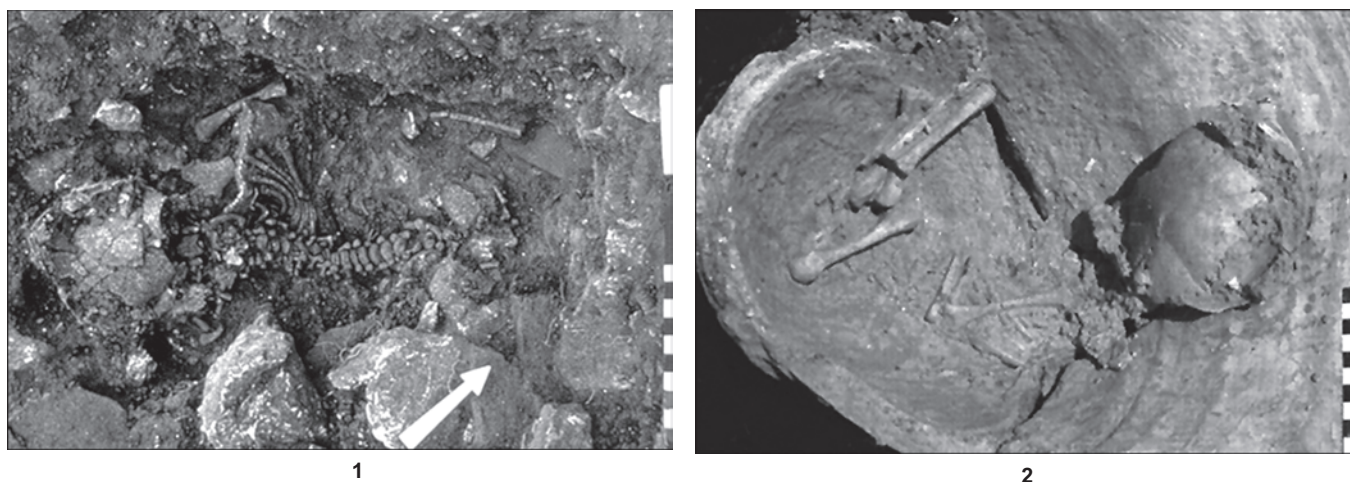


Fig. 5 – Comparaison de tombes de sujets périnataux : 1, habitat indigène de Gailhan, tombe A4 (cliché : H. Duday, in Dedet, 2008) ; 2, nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe, tombe 122 (cliché : S. Bien et F. Cognard, in Moliner et al., 2003).

égalité : sur le dos (37 %) et sur le côté gauche (37 %) ; pour les autres sujets (26 %) on a adopté des postures variées, sur le ventre, sur le côté droit ou intermédiaires. Ces enfants ne paraissent pas emmaillotés avant d'être mis en terre. En effet, dans de nombreux cas les membres supérieurs sont repliés au niveau des coudes et ceux-ci s'écartent alors du corps, tandis que les mains viennent au contact du tronc ou de la tête ; parfois ils sont étendus en abduction ou au-dessus de la tête ; on note aussi l'absence de toute symétrie, chaque membre pouvant avoir une posture très différente. Pareille asymétrie se rencontre également parfois pour les membres inférieurs, et si ces derniers sont généralement fléchis, les genoux peuvent être joints et ramenés vers l'abdomen ou, au contraire, écartés l'un de l'autre.

Dans sa tombe, le périnatal indigène n'est pourvu d'aucune pièce d'habillement ou de parure, ni d'aucun ustensile nécessaire dans la vie à l'inverse des morts plus âgés des nécropoles. Il n'est pas non plus accompagné de vestiges d'offrandes ayant laissé des traces. Seuls semblent déroger à cette règle les habitants de Pech Maho (Sigean, Aude) où dans deux cas un petit objet ou des restes d'animaux prennent place dans la fosse du petit défunt¹¹. Mais cet *oppidum* se trouve aux confins du domaine ibérique, où de tels dépôts sont parfois attestés.

En définitive, du début du premier âge du Fer à la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., il existe dans le sud-est de la France une habitude ou un modèle culturel d'ensevelissement du nouveau-né en habitat, qui intéresse d'ailleurs aussi bien les enfants à terme que les prématurés

ou les fœtus sans distinction aucune. Certes la formule souffre une certaine latitude quant à la position générale du corps ou celle de détails des membres, ou encore l'orientation de la tombe, sans que cela soit lié à l'âge au décès, mais l'inhumation directe dans une fosse apparaît comme une règle stricte, cette dernière s'atténuant cependant dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. La spécificité de ces coutumes apparaît d'autant mieux que, dans cette région, les usages qui commencent à être connus dans la Marseille grecque sont fort différents en ce domaine.

Tous les morts en phase périnatale de Marseille/Sainte-Barbe sont inhumés. En cela ils ne se différencient pas des autres enfants de moins de 10 ans et d'une majorité d'adultes et d'adolescents, contrairement au monde indigène.

Le dépôt du cadavre directement en pleine terre est attesté, mais cet usage ne concerne qu'une minorité de ces nouveau-nés, 6 sur 23 (tombes 19, 36, 109, 118, 133, 233). La plupart des corps, 17 sur 23, sont placés dans un vase, une coutume bien connue des Grecs (*enchytrismos* des archéologues) (fig. 5, n° 2). Le plus souvent, pour 13 individus, le récipient est une amphore massaliète, décollétée pour laisser passer le corps, couchée et calée par des pierres (tombes 52, 54, 104, 106, 112, 119, 120, 122 [deux sujets, chacun dans une amphore], 286, 288, 319, 545). Un autre de ces défunts périnataux prend place dans une hydrie parée d'un corymbe à la mode grecque, une couronne mortuaire dont il reste un élément floral en terre cuite (tombe 254), et deux prématurés, sans doute des jumeaux, partagent la tombe 115, chacun dans une *œnochoé* individuelle. Enfin, un cercueil en bois accueille un autre individu (tombe 230) (tabl. V).

11. Aimable renseignement de É. Gailledrat, H. Duday et P. Brunner.

Tabl. V – Principales caractéristiques des tombes de sujets périnataux et de nourrissons de 1 à 12 mois de la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe : ml, mois lunaires de 28 jours ; en grisé, tombe sans objet d'accompagnement.

| Localisation | Âge | Inhumation | Nombre d'objets | Nature des objets | Datation av. J.-C. |
|------------------------------------|------------------|--|-----------------|-------------------------|--------------------|
| Tombes de sujets périnataux | | | | | |
| Sainte-Barbe, T19 | 8-9,5 ml | en pleine terre | 1 | 1 pecten | 200-150 |
| Sainte-Barbe, T36 | périnatal | en pleine terre | 1 | 1 olpé | 200-150 |
| Sainte-Barbe, T52 | périnatal | dans une amphore | 0 | | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T54 | périnatal | dans une amphore | 0 | | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T104 | 10 ml | dans une amphore | 0 | | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T106 | périnatal | dans une amphore | 1 | 1 pecten | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T109 | périnatal | en pleine terre | 0 | | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T112 | 10 ml | dans une amphore | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T115 (2 sujets) | 6,5 ml 6,5 ml | dans une urne dans une urne | 1 | 1 urne | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T118 | périnatal | en pleine terre | 2 | 1 pecten, 1 biberon | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T119 | 8-8,5 ml | dans une amphore | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T120 | 10 ml | dans une amphore | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T122 (2 sujets) | 10 ml 10 ml | dans une amphore en pleine terre | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T133 | périnatal | en pleine terre | 0 | | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T230 | 9 ml | dans un cercueil | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T233 | 11 ml | en pleine terre | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T254 | périnatal | dans une hydrie | 1 | corymbe | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T286 | 10 ml | dans une amphore | 0 | | 200-150 |
| Sainte-Barbe, T288 | périnatal | dans une amphore | 0 | | 200-150 |
| Sainte-Barbe, T319 | périnatal | en pleine terre | 0 | | 200-150 |
| Sainte-Barbe, T545 | périnatal | dans une amphore | 1 | 1 pecten | 300-200 |
| Tombes de nourrissons | | | | | |
| Sainte-Barbe, T105 | 6-12 mois | dans un coffre, sur le dos, orienté vers l'est | 1 | 1 pecten | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T305 | 3-9 mois | en pleine terre | 3 | 3 valves de coquillages | 200-150 |
| Tapis-Vert, S5 | <1 an | dans un sarcophage | 0 | | 400-200 |
| Tapis-Vert, S6 | <1 an | dans un sarcophage | 1 | 1 bracelet | 400-200 |

Le nombre de tombes où le très jeune défunt est muni d'objets ou d'offrandes ainsi que la nature de ceux-ci marquent encore d'autres distinctions avec le reste du sud de la France. Un tel dépôt concerne environ le tiers des sujets périnataux. Les valves de coquillages, surtout des coquilles Saint-Jacques, accompagnent ainsi quatre des nouveau-nés (tombes 19, 106, 118, 545). Si ces objets côtoient aussi les deux nourrissons des tombes 105 et 305, ils ne sont guère attribués à des adultes, contrairement à ce qui se passe dans les nécropoles du monde indigène. Un vase à verser, olpé ou œnochoé, est placé auprès des deux prématurés de la tombe 115 et du périnatal de la tombe 36. Enfin, la couronne mortuaire du nouveau-né de la tombe 254, de même que le *guttus* de celui de la tombe 118, qui a peut-être servi de biberon, ne trouvent pas d'équivalents ailleurs dans le monde indigène.

LES NOURRISSONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE

LES LIEUX DE DÉPÔT

Les sujets de la première année ayant dépassé la phase périnatale, le premier mois après la naissance, n'apparaissent pas dans les nécropoles indigènes. Aucun n'est signalé à Ensérune, à Mourrel-Ferrat, dans les tombes de la périphérie nîmoise ou encore celles de la région rhodanienne ou des Alpilles, et le nourrisson d'environ 1 an de la tombe 7 d'*Ambrussum* pourrait appartenir à la classe suivante, celle des 1-4 ans.

Des sépultures de nourrissons se rencontrent parfois dans des habitats du monde indigène : on en compte deux au Puech de Mus, dans la seconde moitié du V^e s. av. J.-C., trois à Gailhan, échelonnées du dernier quart du V^e s. au milieu du IV^e s. av. J.-C., deux à *Lattara* aux IV^e s. et III^e s. av. J.-C., une au Marduel (Saint-Bonnet, Gard) dans le premier quart du II^e s. av. J.-C. et une à l'Ermitage (Alès, Gard) au tournant des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. (Dedet, 2008, p. 144-149). Cependant ces 9 tombes pèsent peu comparées aux 88 ensevelissements de sujets morts en phase périnatale découverts dans ces mêmes habitats, et dans quelques autres, du sud de la France pour la même période, du milieu du V^e s. au milieu du I^{er} s. av. J.-C. (fig. 6). En effet, dans une société préjennérienne il meurt autant d'enfants à la naissance et dans le premier mois de la vie qu'au cours des onze mois qui suivent. Une telle rareté des tombes de nourrissons en habitat par rapport à la fréquence des dépôts de nouveau-nés est une constatation importante. Ce déséquilibre signale que, dans le monde indigène, la plupart des nourrissons sont déposés « ailleurs », dans un lieu, ou des lieux autres que le village lui-même et le cimetière villageois. Il marque le moment à partir duquel le danger de perdre le tout-petit s'atténue et traduit sans doute un changement de considération à son égard. Mais, bien entendu, on ignore tout des usages funéraires mis en œuvre pour la très grande majorité de ces nourrissons qui sortent de la maison sans pour autant avoir accès à la nécropole de la communauté.

Qu'en est-il à Marseille ? Dans le cimetière de Sainte-Barbe, comme on l'a déjà souligné (voir *supra*, p. 7-8), la proportion des tombes de sujets périnataux est tout à fait conforme à la mortalité attendue, mais il n'en va pas de même pour les nourrissons entre 1 et 12 mois : 2 nourrissons pour 23 individus périnataux, soit 8 % seulement des défunts de la première année ont plus de 1 mois alors que

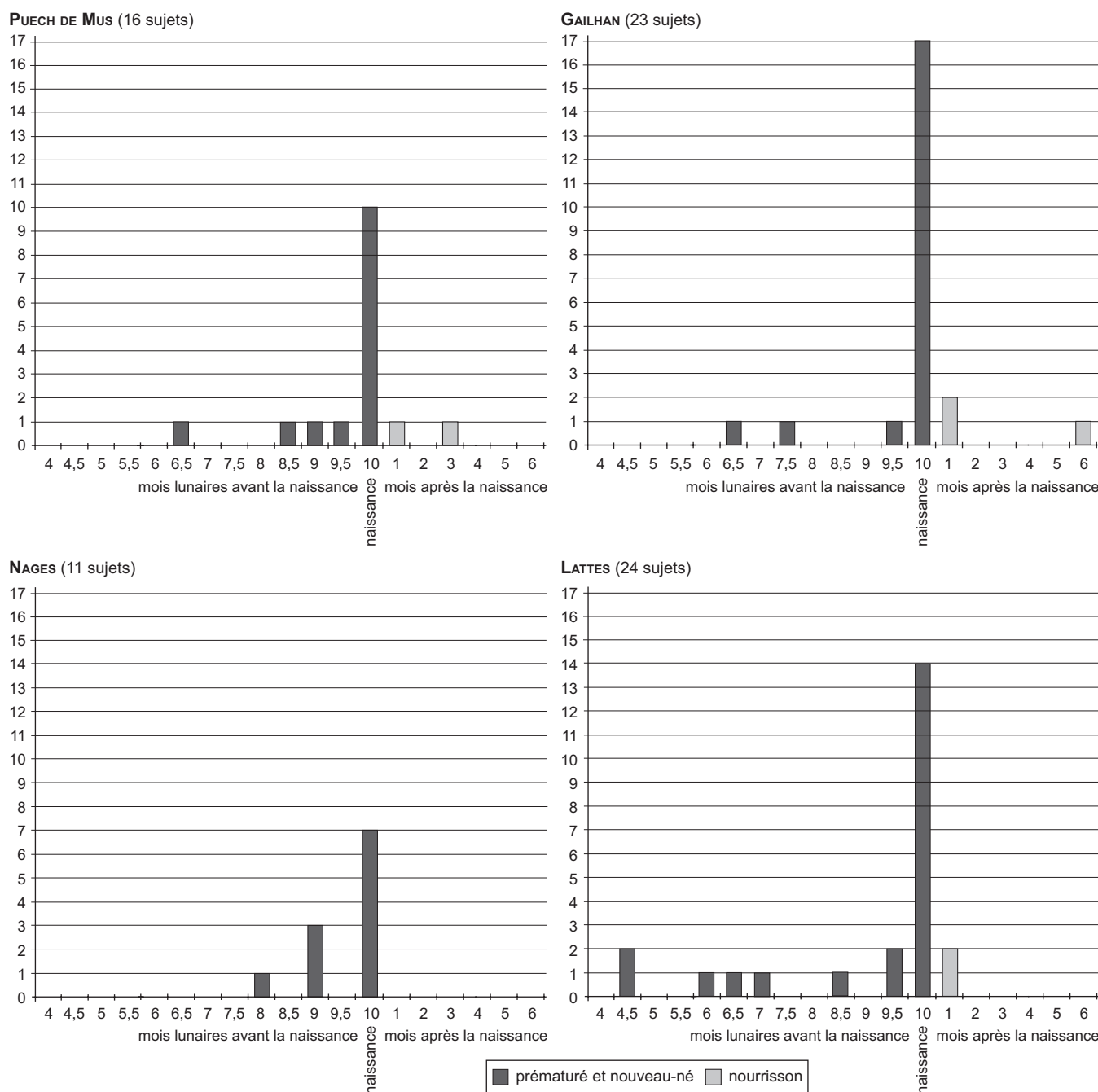


Fig. 6 – Classement des prématurés, des nouveau-nés et des nourrissons de 1 à 12 mois dans quatre habitats indigènes : Puech de Mus, Gailhan, Nages et Lattes (DAO : B. Dedet, CNRS).

l'on devrait en compter environ 50 %. Ces sujets ne sont pas, non plus, ensevelis dans les maisons marseillaises, aucune tombe ni reste de tels défunts n'ayant été signalé, à ce jour, dans les niveaux d'habitat fouillés de la cité phocéenne. Doit-on imaginer pour la colonie grecque un ou plusieurs autres lieux de dépôt hors de la ville et du cimetière, comme

chez les indigènes ? La question se pose, mais cependant, à l'encontre de cette hypothèse, on observera que seule une petite partie de la nécropole de Sainte-Barbe est parvenue jusqu'à nous et que les deux tombes de nourrisson qui y ont été découvertes prennent place tout près de la limite occidentale du secteur fouillé ; l'existence plus à l'ouest d'autres

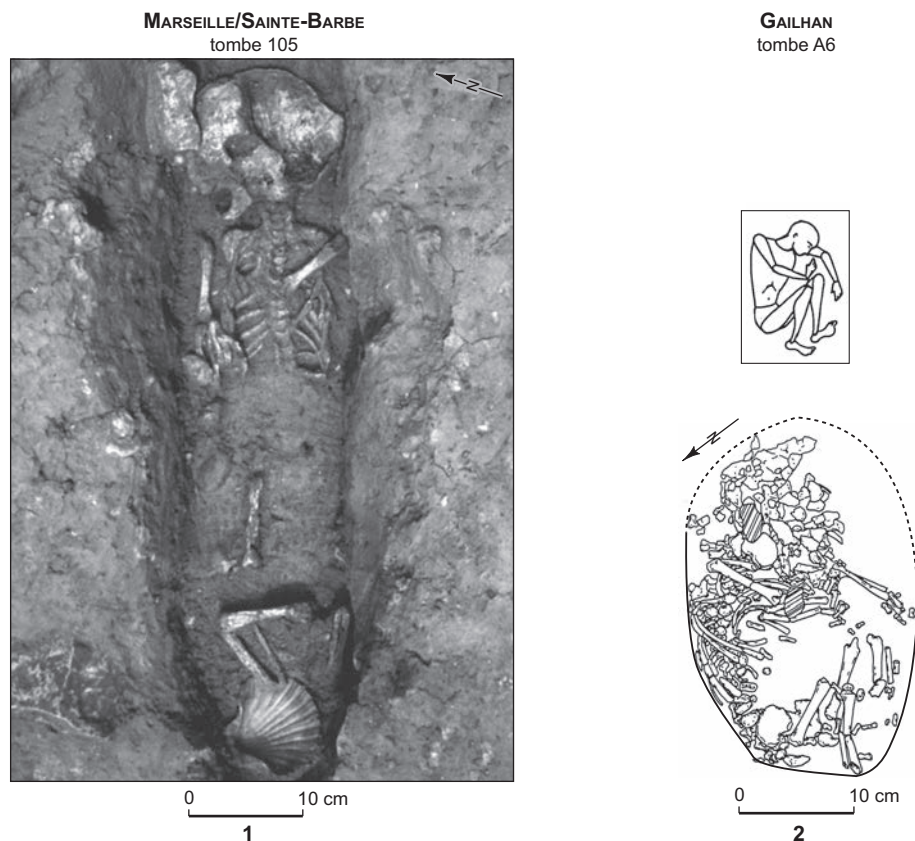


Fig. 7 – Comparaison de tombes de nourrissons : 1, nourrisson de 6-12 mois, nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe (cliché : S. Bien et F. Cognard, in Moliner et al., 2003) ; 2, nourrisson de 1-3 mois, habitat indigène de Gailhan (relevé : H. Duday, CNRS).

sépultures accueillant des morts de cet âge n'est donc pas à exclure. D'autre part, sur les six individus déterminés dans la nécropole du Tapis-Vert figurent « deux enfants de moins d'un an », sans autre précision quant à leur âge (Charles, *in* Chabot, Féraud, 1959, p. 85).

TRAITEMENT DU CORPS, TOMBE ET MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT

À Marseille, les deux nourrissons de la nécropole Sainte-Barbe sont inhumés, comme les morts périnataux, l'un en pleine terre (tombe 305), l'autre dans un coffrage (tombe 105) (fig. 7, n° 1). Ces deux modes de dépôt, en pleine terre ou dans un coffre parfois déjà mis en œuvre pour quelques sujets périnataux, sont en fait bien attestés pour les enfants plus âgés, jusqu'à 10 ans. En revanche, la formule du vase-réceptacle qui concerne la grande majorité des individus périnataux, n'est pas mise en œuvre pour ces nourrissons.

Pour tout accompagnement, ces deux défunts de Sainte-Barbe sont pourvus de valves de coquillages, comme plusieurs individus périnataux (tabl. V). Dans la tombe 105, la mieux conservée, les membres sont en extension dans l'axe du corps.

Les usages concernant les rares nourrissons marseillais connus ne se distinguent donc pas de ceux des autres enfants jusqu'à l'âge de 10 ans, tant pour le traitement du corps, la forme de la tombe que les objets déposés dans la sépulture, alors que leur mode d'ensevelissement diffère de celui des sujets périnataux ; en revanche, ces très jeunes morts se démarquent très fortement de leurs homologues indigènes.

En effet, les nourrissons ensevelis dans les habitats indigènes ne sont, eux, jamais brûlés, en total contraste avec les morts plus âgés dont les cimetières accueillent les restes, mais à l'instar des périnataux déposés dans les maisons. Ils font d'ailleurs l'objet des mêmes pratiques que ces derniers. Ils sont déposés dans une petite fosse creusée

Tabl. VI – Principales caractéristiques des tombes d'enfants de 1 à 15 ans dans le monde indigène et dans les nécropoles grecques de Marseille : cnt, céramique non tournée ; en grisé, tombe sans mobilier d'accompagnement.

| Tombe | Âge | Incinération | Inhumation | Nombre d'objets | Nature des objets | Datation av. J.-C. |
|------------------------|--------------|--|--|-----------------|--|--------------------|
| Monde indigène | | | | | | |
| <i>Ambrussum</i> , T13 | 2-5 ans | en pleine terre | | 8 | des tessons de 6 urnes, 2 bols | 275-200 |
| <i>Ambrussum</i> , T22 | 2-5 ans | en pleine terre | | 1 | 1 collier en pâte verre | 275-200 |
| <i>Ambrussum</i> , T5 | 8-12 ans | en pleine terre | | 4 | des tessons de 2 urnes, 1 bol, 2 perles | 275-200 |
| <i>Ambrussum</i> , T24 | 12-15 ans | en pleine terre | | 2 ou 3 | des tessons de 2 ou 3 vases | 275-200 |
| La Catalane, TXXIX | enfant | ossuaire dans une urne cnt | | 0 | | 70-30 |
| La Catalane, TXXX | enfant | ossuaire dans une urne cnt | | 0 | | 70-30 |
| Marseille | | | | | | |
| Sainte-Barbe, T261 | 1-4 ans | | dans un cercueil, sur le dos, tête à l'est | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T22 | 3-5 ans | | dans un coffre, sur le dos, tête au nord | 0 | | 200-150 |
| Sainte-Barbe, T57 | 3-5 ans | | en pleine terre, sur le dos, tête au sud | 5 | 1 coupelle, 1 bol, 3 coquillages | 300-200 |
| Tapis-Vert, S2 | 3-5 ans | | dans un sarcophage | 2 | 1 aryballe, 1 plaquette en terre cuite | 400-200 |
| Sainte-Barbe, T51 | 4-6 ans | | en pleine terre, sur le dos, tête à l'est | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T129 | 4-6 ans | | dans un cercueil, sur le dos, tête au sud | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T65 | 4-8 ans | | dans un coffre, sur le dos, tête à l'est | 0 | | 300-200 |
| Sainte-Barbe, T16 | 5-9 ans | | en pleine terre, sur le dos, tête au sud | 2 | 1 valve de pecten, 1 bracelet en fer | 200-150 |
| Sainte-Barbe, T289 | 8-12 ans | | en pleine terre, sur le dos, tête à l'est | 0 | | 400-300 |
| Sainte-Barbe, T194 | 10-14 ans | ossuaire dans une hydrie à pâte claire | | 4 | 1 alabastré, 1 <i>unguentarium</i> , 1 strigile, 1 spatule | 200-150 |
| Cours Julien | jeune enfant | | en pleine terre | 0 | | 400-200 |

juste à la dimension du corps (fig. 7, n° 2). Au sein de l'espace villageois, il n'y a pas de lieu réservé à leur enterrement et ils prennent place en des endroits variés, parfois à proximité même des tombes des sujets périnataux : intérieur de maison (Lattes S23), cour domestique (Gailhan A6, B2, C4 et Puech de Mus 5) ou abords immédiats de l'unité domestique (Puech de Mus 10 et Ermitage 1). Les corps ne sont pas emmaillottés comme l'indique la position des membres lorsqu'elle est connue, membres supérieurs en abduction et/ou membres inférieurs repliés, genoux joints ou, au contraire, écartés l'un de l'autre (Gailhan A6, Puech de Mus 5, Lattes 22). Aucun de ces nourrissons n'est accompagné d'un quelconque objet, ce qui traduit un même manque de personnalité de l'individu, et l'absence d'amulette montre qu'il n'y a « personne » à protéger. Ces usages sont bien différents de ceux de Marseille/Sainte-Barbe, et contrairement à la colonie grecque, ils signalent exactement le même comportement que pour les nouveau-nés placés dans les mêmes lieux.

LES ENFANTS DE 1 AN RÉVOLU À 15 ANS

À Marseille et dans le monde indigène, les enfants de plus de 1 an, dont l'âge est précisément connu, sont trop peu nombreux pour permettre une étude par classe quinquennale. Néanmoins, pour les quelques individus

attestés, des différences apparaissent nettement entre les deux aires culturelles.

Les rares enfants admis dans les cimetières indigènes sont traités de la même manière que les morts plus âgés. Dans les régions où la crémation est la règle pour ces derniers, c'est-à-dire en fait, à cette époque, presque partout dans le sud de la France, jeunes et grands enfants, quel que soit leur âge, sont également incinérés (tabl. IV). On le constate bien à Ensérune, à *Ambrussum* et à la Catalane. Pour les communautés alpines du second âge du Fer, où l'inhumation reste exclusive, on manque de précision sur les âges des défunts, mais, en l'absence de tout dépôt de crémation, on peut conclure que les enfants sont inhumés.

Chez les indigènes, le mode de dépôt des restes de ces enfants incinérés est semblable à celui des adultes dans les deux nécropoles les mieux connues : en pleine terre dans les *loculi* d'*Ambrussum*, durant la seconde moitié du III^e s. av. J.-C., en vase-ossuaire plus tard à la Catalane¹² (tabl. VI). Et sur ces deux sites la forme de la tombe n'est pas différente de celle des adultes. En revanche, c'est par le mobilier d'accompagnement qu'ils diffèrent. À la Catalane,

12. Si l'analyse ostéologique effectuée par T. Janin pour Ensérune a révélé un certain nombre d'enfants (Dedet, Schwaller, 2011 ; voir *supra*, p. 2), en revanche l'état d'avancement de l'étude de cette nécropole ne permet pas encore de connaître la forme et le contenu de leurs tombes.

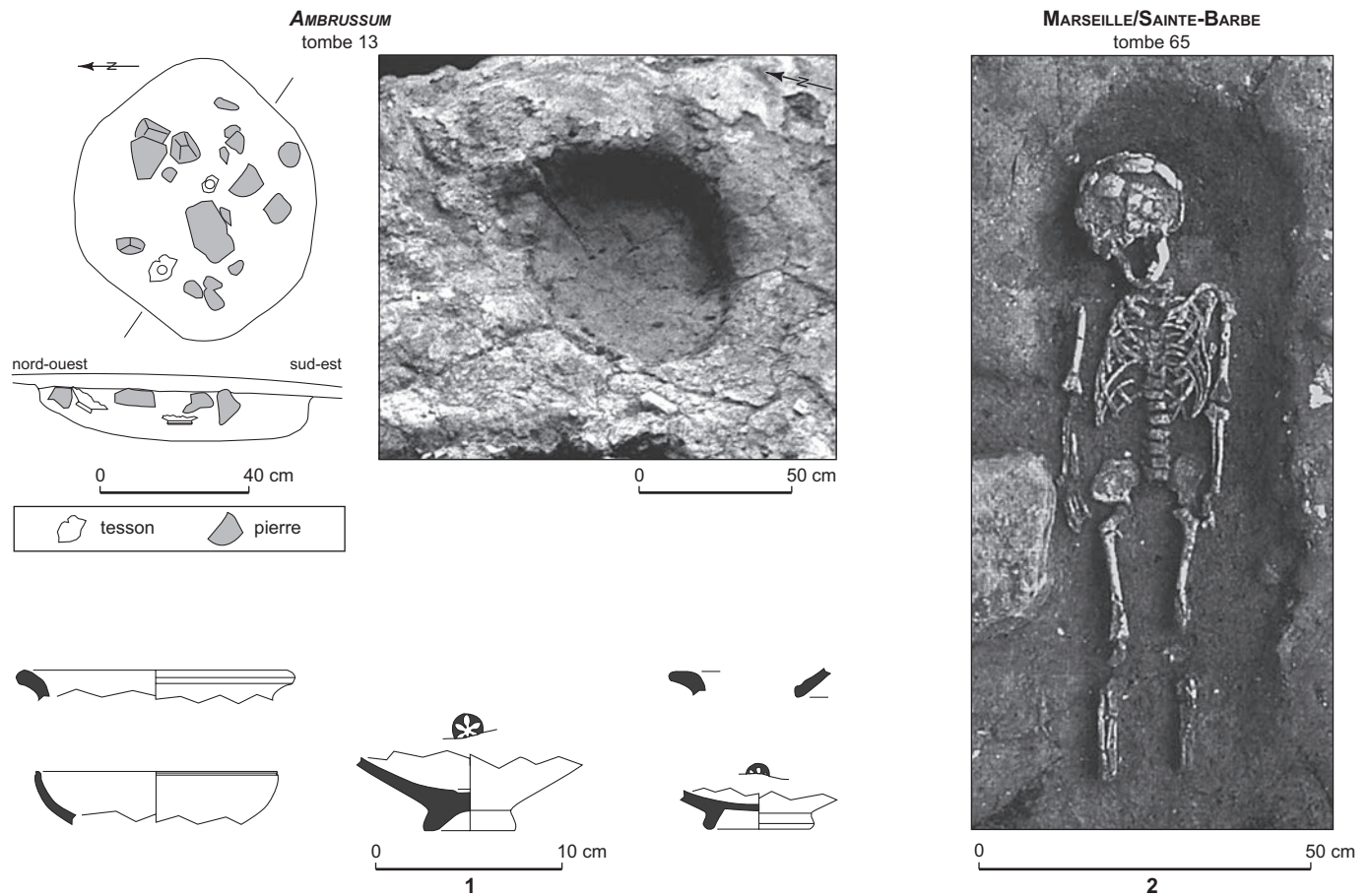


Fig. 8 – Comparaison de tombes d'enfants : 1, enfant de 3-5 ans, nécropole indigène d'Ambrussum (relevés et cliché : B. Dedet, CNRS) ; 2, enfant de 5-8 ans, nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe (cliché : Inrap-Ville de Marseille, in Moliner et al., 2003).

les deux enfants attestés, tombes XXIX et XXX, sont dépourvus de tout objet. À *Ambrussum*, ce mobilier consiste simplement en tessons de vases (tombes 5, 13, 24) (fig. 8, n° 1) et dans deux cas en outre un collier dont subsistent des perles en corail ou en pâte de verre (tombes 5 et 22), soit un matériel fort modeste comparé à celui de certains adultes. Pour cette dernière communauté, de ce point de vue, aucune différence n'existe entre les plus jeunes, les 2-5 ans des tombes 13 et 22 et les plus âgés, le 8-12 ans de la tombe 5 et le 12-15 ans de la tombe 24 (tabl. VI).

Bien différents sont les usages marseillais. À Sainte-Barbe, alors que les adultes se partagent presque équitablement entre incinérés et inhumés, tous les enfants jusqu'à 10-12 ans sont inhumés (tabl. IV). Seul le plus âgé de Sainte-Barbe, le 10-14 ans de la tombe 194, se distingue des autres en étant brûlé. Y aurait-il à Marseille un changement dans les usages funéraires vers 10-12 ans ? L'échantillon des grands enfants, bien sûr, est trop faible

pour l'affirmer ; cependant, cette différence de traitement du corps va de pair avec une grande dissemblance dans le dépôt du mobilier selon l'âge au décès. En effet, les enfants depuis la classe des 1-4 ans à celle des 8-12 ans sont ou bien dépourvus d'objet (tombes 22, 51, 57, 65, 129, 259, 261 de Sainte-Barbe auxquelles s'ajoute la tombe 2 du cours Julien) (fig. 8, n° 2), ou bien, mais plus rarement, ne possèdent qu'un mobilier réduit, des coquillages (tombes 16 et 57) accompagnés, dans un cas, d'un bracelet en fer (tombe 16) et, dans l'autre, d'une coupe miniature à pâte claire et d'un petit bol à vernis noir (tombe 57), ou une aryballe et une plaquette de terre cuite décorée (sarcophage 2 du Tapis-Vert). En revanche, l'enfant le plus âgé de Sainte-Barbe, le 10-14 ans de la tombe 194, qui est aussi le seul incinéré, n'a rien à envier aux adultes équipés de plusieurs pièces de culture hellénique : il est accompagné d'un strigile et de vases à parfum, un alabastré et un *unguentarium*, ainsi que d'une

spatule. Son ossuaire est aussi très connoté puisqu'il s'agit d'une hydrie à pâte claire, elle-même placée dans un coffre en bois (tabl. VI). S'agit-il d'une différence de statut pour cette tranche d'âge ou d'un individu de statut social élevé ? Évidemment, la réponse requiert d'autres découvertes de sépultures de sujets de cet âge.

À Marseille/Sainte-Barbe la valve de coquillage, qui, on l'a vu, accompagne fréquemment les défunts de la première année, figure auprès de deux enfants de 3-5 ans et 5-9 ans (tombe 16 et 57). En revanche, elle manque presque totalement auprès des adultes à l'exception de celui de la tombe 257¹³. Cet objet, dans la colonie grecque, paraît donc être l'apanage des moins de 10 ans. Qu'en est-il dans le monde indigène ? La documentation du second âge du Fer actuellement disponible est réduite, mais on constate qu'aucun des enfants à *Ambrussum* ne possède de coquillage dans sa tombe, pas plus d'ailleurs que les adultes. On aurait peut-être là une autre différence entre les deux aires culturelles, d'autant que, pour le Bronze final IIIb et le premier âge du Fer, la valve de coquillage apparaît dans des tombes d'adultes dont le mobilier présente une connotation féminine, qu'elle figure également avec la même signification dans des tombes d'enfants de plus de 7 ans et qu'elle se trouve également dans les tombes des 1-7 ans, non pas en tant qu'objet connoté sexuellement mais symbolisant plutôt l'appartenance du jeune enfant au monde des femmes de la maisonnée (Dedet, 2008, p. 157-240).

En revanche, le mode de dépôt des enfants est semblable à celui des adultes, à Marseille comme dans le monde indigène. Les enfants inhumés à Sainte-Barbe sont allongés sur le dos, directement en pleine terre ou dans un cercueil, et selon une orientation préférentielle tête à l'est, comme beaucoup de leurs aînés. Le jeune enfant du cours Julien (tombe 2) et le 3-5 ans de la tombe 2 du Tapis-Vert sont également inhumés, ce dernier dans un sarcophage en pierre semblable à celui de ses voisins adultes.

LES ADOLESCENTS

Les adolescents n'apparaissent qu'exceptionnellement dans les nécropoles protohistoriques du sud de la France. Deux raisons à cela, l'une biologique, cet âge de la vie connaissant le taux de mortalité le plus faible, l'autre méthodologique, car la distinction entre adolescents et adultes ne peut être que rarement opérée lorsque les défunts sont

13. La tombe double 134, associant un adulte et un immature, contenait également un coquillage, mais ce dernier peut être attribué à l'immature.

brûlés. Pour le moment deux adolescents seulement sont reconnus, l'un dans le monde indigène à *Ambrussum* et l'autre à Marseille/Sainte-Barbe, et même si l'on ne peut généraliser à partir de ces deux sujets, leur examen est néanmoins intéressant car, dans les deux cas, le traitement n'est pas différent de celui des adultes. Le sujet d'*Ambrussum* (tombe 2) est brûlé et ses restes sont déposés en pleine terre dans le *loculus* avec des tessons, des objets de parure et une fusaiole marquant vraisemblablement le sexe féminin. Celui de Marseille (tombe 48 de Sainte-Barbe) est inhumé comme la grande majorité des adultes de cette nécropole, en décubitus dorsal ; il est dépourvu de tout objet d'accompagnement et son orientation méridienne, avec la tête au nord, est aussi celle d'une bonne part de ses aînés.

LES ADULTES

LE TRAITEMENT DU CORPS

Dans le monde indigène du second âge du Fer, mettons à part les Alpes du Sud où règne l'inhumation. Certes, les données funéraires de cette région sont issues de découvertes anciennes, remontant à la fin du XIX^e s. ou au début du XX^e s., mais les sépultures les moins mal connues attestent bien ce type de traitement : dans les Hautes-Alpes, les tombes de la fin du IV^e s. ou du début du III^e s. av. J.-C. de Peyre Haute à Guillemestre (Chantre, 1878) (fig. 9, n° 1), de Risoul ou encore d'Arzeliers à Laragne-Montéglin (Ganet, 1995, p. 124 et p. 142) ; dans les Alpes-de-Haute-Provence, celles, un peu plus récentes, du III^e s. av. J.-C., des Mâts et du Serre des Bérauds à Jausiers ou du Châtelet à Saint-Paul (Bérard, 1997, p. 231-234 et p. 435). Il s'agit, dans cette région, de l'héritage du passé et l'inhumation règne alors également en maître juste à côté, dans le Piémont italien (Gambari, 1998, p. 101). Au demeurant, les différentes formes d'inhumation, primaire ou secondaire, étaient exclusives en Languedoc oriental, dans le sud du Massif central et en Provence au tout début du premier âge du Fer, et la crémation a progressivement conquis toutes ces terres de l'est vers l'ouest, depuis le Languedoc occidental et la Catalogne, durant le second âge du Fer (Dedet, 2004).

En dehors de cette exception alpine, partout ailleurs en Languedoc et en Provence, dès le V^e s. av. J.-C., les adultes admis dans les cimetières des communautés, tout comme ceux des tombes isolées qui ont aussi droit à un traitement solennel de la mort, sont toujours incinérés. Les nombreux sites funéraires connus dans l'Aude, l'Hérault, le Gard,

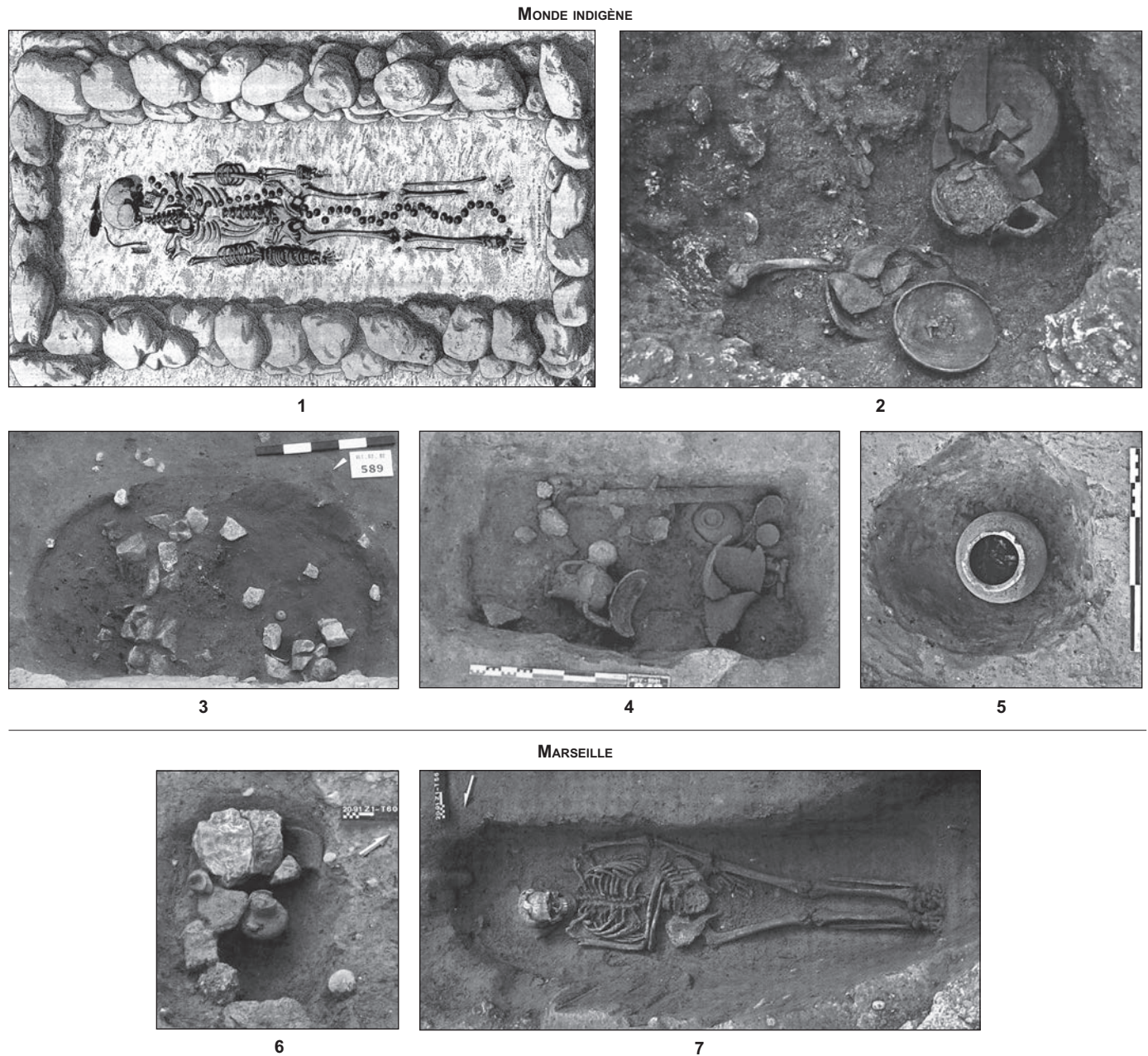


Fig. 9 – Comparaison de tombes d'adultes. Monde indigène : 1, Peyre-Haute (d'après Chantre, 1878) ; 2, Ensérune, tombe 5-1988 (d'après Schwaller, 1994) ; 3, Ambrussum, tombe 23 (cliché : B. Dedet, CNRS) ; 4, Nîmes, Mas de Vignoles, tombe SP3322 (cliché : V. Bel, in Bel et al., 2008) ; 5, Mourrel-Ferrat, tombe 21 (cliché : T. Janin, in Janin et al., 2000). Colonie grecque de Marseille : 6, Sainte-Barbe, tombe 60 ; 7, Sainte-Barbe, tombe 56 (clichés : S. Bien et F. Cognard, in Moliner et al., 2003).

Tabl. VII – Rapport entre adultes incinérés et adultes inhumés dans la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe.

| Phase | Datation av. J.-C. | Incinération | | Inhumation | |
|--------------|--------------------|--------------|-------|------------|-------|
| | | nombre | % | nombre | % |
| Phases 1 à 3 | 400-150 | 20 | 43,50 | 26 | 56,50 |
| Phase 1 | 400-300 | 5 | 27,80 | 13 | 72,20 |
| Phase 2 | 300-200 | 7 | 58,30 | 5 | 41,70 |
| Phase 3 | 200-150 | 8 | 50 | 8 | 50 |

les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse¹⁴ le montrent clairement. Et cette constatation se fonde sur une quantité de tombes importante. À Ensérune le corpus compte environ 500 sépultures, même si toutes n'ont pas pu faire l'objet d'une étude ostéologique. Pour la partie fouillée de la nécropole d'*Ambrussum*, le nombre est bien plus réduit, 22 tombes, mais cette règle ne souffre d'aucune exception. Il en va de même dans les cimetières de Mourrel-Ferrat, de Beaucaire, d'Aramon, d'Arles, de la Catalane, du Paradou, de Servanes-Cagalou et de Cucuron, ainsi que des sépultures isolées de Font de la Vie et de la périphérie nîmoise.

Cependant, tout à la fin du second âge du Fer en Languedoc et en Provence, des adultes, parfois de grands enfants, sont inhumés, mais en dehors des cimetières. Il s'agit, pour une part, de cadavres déposés sans matériel d'accompagnement dans des silos destinés, à l'origine, à abriter des provisions et situés au sein ou à proximité immédiate d'habitats. Ensérune (Hérault) et la Lagaste (Aude), aux II^e s. et I^{er} s. av. J.-C., en sont les exemples les mieux connus (Dedet, Schwaller, 1990, p. 142-143). Le statut de ces hommes et de ces femmes qui n'ont pas accès à la nécropole villageoise reste problématique. En France septentrionale, où le phénomène est bien attesté, on y a vu des « sépultures de relégation » (Villes, 1987), puis, plus récemment, des défunts offerts à quelque divinité de la terre et des récoltes (Bonnabel *et al.*, 2007). À Nîmes, deux inhumations ayant la forme de tombes sont aussi connues hors les murs, en bordure de voies, et leur interprétation reste problématique là aussi : la tombe 1 du Cadereau, dépourvue de tout mobilier mais datée par ¹⁴C vers 130-120 av. J.-C. (Bel *et al.*, 2008, p. 45-49), et celle de la route d'Alès, datée de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. (Fiches, Veyrac dir., 1996, p. 458-459). Autres témoignages de morts non brûlés dans les *oppida* provençaux et languedociens, les restes

épars, crâniens essentiellement, d'adultes découverts en contexte détritique domestique courant et qui proviennent de reliquaires privés ou de dispositifs d'exposition publique de crânes d'ancêtres ou d'ennemis vaincus (Arcelin, Gruat dir., 2003, p. 199-209). Et les amas d'os crâniens d'adultes robustes, associés à des armes du III^e s. av. J.-C., mis au jour dans l'habitat du Cailar (Gard), illustrent de tels vestiges de trophées (Roure, 2007). Mais tout cela constitue un ensemble de pratiques particulières en marge d'une gestion courante de la mort où l'incinération est bien alors la règle.

Une telle exclusivité de la crémation pour les adultes ne se retrouve pas à Marseille. Les 46 adultes de la nécropole de Sainte-Barbe se répartissent presque équitablement entre 20 incinérés et 26 inhumés. On peut s'interroger sur une éventuelle évolution chronologique durant les deux siècles et demi de l'utilisation du cimetière grec : certes, au IV^e s. av. J.-C. (phase 1), on constate deux fois et demi plus d'inhumés, alors que par la suite, au III^e s. et dans la première moitié du II^e s. av. J.-C. (phases 2 et 3), les deux coutumes s'équilibrent, mais le nombre d'individus attestés chaque fois est à vrai dire trop réduit pour conclure à une réelle évolution (tabl. VII).

On peut aussi se demander s'il existe à Marseille/Sainte-Barbe une préférence sexuelle pour l'un ou l'autre usage. Si le sexe biologique des incinérés n'est guère déterminable, en revanche on constate que l'inhumation n'est pas réservée à l'un ou l'autre sexe puisque chez les 26 inhumés, figurent 4 hommes et 6 femmes. L'âge jouerait-il un rôle dans ce choix ? Dans le lot, celui de 10 adultes peut être apprécié et y figurent 4 adultes jeunes dont 3 inhumés et 1 incinéré, et 6 adultes âgés, tous brûlés ; là encore, la faiblesse de l'échantillon incite à la prudence, d'autant que dans la nécropole du Tapis-Vert, les 3 adultes inhumés sont tous âgés, s'échelonnant entre 40-45 ans et 55-60 ans.

Comme celle de Sainte-Barbe, cette nécropole du Tapis-Vert montre aussi la dualité de traitement inhumation-incinération ; mais si trois adultes sont inhumés, l'âge du seul défunt incinéré n'est pas connu, ses restes n'ayant pas été étudiés. Il en va de même dans la petite portion fouillée

14. Aucune tombe du second âge du Fer n'est attestée pour le moment dans le Var (Brun dir., 1999), le site de Gros Ped aux Arcs-sur-Argens datant de la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C., la tombe 1 et « l'*ustrinum* » ne constituant en fait qu'une seule et même tombe sur bûcher (Dedet, à paraître b).

de la nécropole de Saint-Mauront où cinq inhumations côtoient cinq ou sept dépôts de crémation (Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 676-677). En revanche, la crémation est la règle à la Bourse aux IV^e-III^e s. av. J.-C., si l'on excepte le sujet périnatal inhumé signalé par G. Bertucchi (1992, p. 135) ; et si, faute d'étude ostéologique, on ignore l'âge des sujets de cette nécropole, on doit considérer que cet usage s'applique ici à tous les adultes qui y sont déposés. Cependant il s'agit là, à l'évidence, d'une nécropole bien particulière à la fois par sa situation devant la porte de la ville et par sa monumentalité, avec ses terrasses funéraires à la « grecque », bâties en grand appareil et aux façades décorées (*id.*, p. 132-134).

LES BÛCHERS FUNÉRAIRES

Dans le monde indigène comme à Marseille, les bûchers ayant servi à la crémation des corps prennent place dans la nécropole elle-même, parmi les tombes. Le fait est bien attesté, d'un côté, dans les nécropoles marseillaises de la Bourse et de Sainte-Barbe (Bertucchi, 1992, p. 133 ; Moliner *et al.*, 2003, p. 35), et de l'autre, à Mourrel-Ferrat à la fin du IV^e s. av. J.-C., à Ensérune dans la première moitié du III^e s. av. J.-C. ou à *Ambrussum* au milieu et dans la seconde moitié du III^e s., tandis qu'à Pech Maho, cas bien particulier, le bûcher est situé dans l'habitat qui vient d'être abandonné à la fin du III^e s. av. J.-C. (Dedet, Schwaller, 2011).

Chez les indigènes, ces bûchers ont servi à plusieurs crémations successives, comme l'indique la quantité d'os humains découverts, et ils sont généralement installés sur une plate-forme aménagée avec de la pierraille et de la terre rapportée provenant, dans le cas d'*Ambrussum*, de l'habitat tout proche et incluant des vestiges de la vie quotidienne : tessons, morceaux de soles de foyers culinaires et de chenets d'argile, os d'animaux, débris d'objets divers, etc. (Dedet, à paraître a).

En revanche, à Marseille, les aires de crémation des enclos funéraires de la Bourse au IV^e s. av. J.-C. et celles qui ont été découvertes au milieu des tombes des III^e-II^e s. av. J.-C. à Sainte-Barbe sont quelque peu différentes. Ici point d'aménagement de base ; les bûchers sont installés à même le sol de la nécropole ou des enclos, laissant la trace d'une aire rubéfiée. À Sainte-Barbe, seule nécropole marseillaise où ces bûchers ont été étudiés, ils n'ont livré chacun qu'une faible quantité d'os humains ; cela pourrait indiquer qu'ils sont individuels et non collectifs, mais à condition qu'ils n'aient pas été nettoyés... (Moliner *et al.*, 2003, p. 35).

INCINÉRATION SECONDAIRE OU INCINÉRATION SUR LE MÊME LIEU QUE LE BÛCHER

À Marseille, comme chez les indigènes, on a presque toujours affaire à des dépôts secondaires de crémation ; cependant, dans les deux mondes, quelques-uns sont installés sur le lieu même de l'incinération. Dans la nécropole de Sainte-Barbe, deux fosses de crémation individuelles sont percées par un *loculus* enfermant le vase-ossuaire (tombes 55 et 252). Chez les indigènes de Mourrel-Ferrat, un *loculus* est creusé dans les restes du bûcher et contient l'ossuaire et un abondant mobilier (tombe 10).

LE MODE DE DÉPÔT DES RESTES INCINÉRÉS

DÉPÔT EN OSSUAIRE OU EN PLEINE TERRE

Dans le monde indigène comme dans la colonie grecque, les restes brûlés sont soit contenus dans un récipient-ossuaire, soit directement déposés dans la fosse sépulcrale, sans réceptacle perçu ou, peut-être, dans un sac qui n'a pas laissé de traces. Et, dans les deux cultures, ces deux usages sont très imbriqués dans l'espace et dans le temps (tabl. VIII et IX).

À Ensérune, ossuaires et dépôts en pleine terre se côtoient aux V^e s. et IV^e s., mais au III^e s. av. J.-C. n'existent plus que des tombes à ossuaire (fig. 9, n° 2). À Mourrel-Ferrat au IV^e s. av. J.-C., si le vase-ossuaire est la règle, des os sont aussi dispersés dans le *loculus* à l'extérieur de ce vase (fig. 9, n° 5). En total contraste, à *Ambrussum*, au III^e s., le dépôt hors de tout ossuaire est exclusif (fig. 9, n° 3) mais, à peu de distance de là, à Nîmes, vers la même époque ou peu avant, la tombe isolée de la Roussillonne possède un vase-ossuaire et à Beaucaire, au Sizen, si le dépôt en pleine terre est majoritaire, il existe aussi des tombes à ossuaire.

Dans la périphérie nîmoise, un peu plus tard, aux II^e s. et I^{er} s. av. J.-C., les tombes sans ossuaire, actuellement au nombre de 14, sont majoritaires (fig. 9, n° 4). Les sépultures avec ossuaire, dont 6 sont connues pour le moment, montrent deux coutumes : dans trois cas, les os sont rassemblés uniquement dans le récipient tandis que, dans trois autres tombes, ceux-ci sont placés pour partie dans le vase et pour partie à l'extérieur de celui-ci (Bel *et al.*, 2008, p. 220-224). À l'inverse de la région de Nîmes, la vallée du Rhône et les Alpilles sont caractérisées par la fréquence des sépultures à ossuaire : à Aramon, au I^{er} s. av. J.-C., la majorité des ensembles relativement bien conservés, tombe du Grand Palun et tombes 4, 5, 6,

11 du Paradis ont un vase-ossuaire, tandis que dans un autre dépôt, la tombe 10, la seule pièce osseuse attestée du mort est placée directement dans la fosse ; à l'Arcoule (Le Paradou, Bouches-du-Rhône), parmi les trois tombes les mieux conservées, figurent deux dépôts avec vase-ossuaire et un qui en est dépourvu (Arcelin, 1979) ; à Arles (hôpital Van Gogh, cf. Sintès, 1987), à Servanes-Cagalou et à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin, Arcelin, 1975, p. 71), seules des tombes à ossuaire céramique sont signalées¹⁵ (tabl. VIII).

À Marseille/Sainte-Barbe, la grande majorité des adultes incinérés, quatorze sur vingt, bénéficie d'un ossuaire (fig. 9, n° 6), et le dépôt des restes dans la fosse, hors de tout contenant ayant laissé des traces, ne concerne que six individus. Cependant, une évolution existe peut-être entre le IV^e s. av. J.-C. et les deux siècles suivants, mais elle demande confirmation vu la faiblesse des effectifs ; en effet, au IV^e s. (phase 1) se rapportent quatre dépôts en pleine terre et seulement deux en ossuaire, tandis que la tendance s'inverse par la suite, avec douze dépôts en ossuaire et deux en pleine terre pour le III^e s. et la première moitié du II^e s. av. J.-C. (phases 2 et 3) (tabl. IX).

OSSUAIRE SPÉCIALISÉ OU NON

L'utilisation d'un vase spécialisé pour accueillir les restes osseux humains brûlés est bien attestée à Marseille, mais reste néanmoins minoritaire. À Sainte-Barbe, elle concerne trois des quatorze tombes à incinération d'adultes pourvues d'ossuaire, toutes appartenant à la phase 3, la plus récente de la nécropole (200-150 av. J.-C.). Il s'agit, soit d'une hydrie à pâte claire de fabrication massaliète (tombe 43), soit d'une urne en plomb (tombes 90 et 192). En fait, le plus souvent ces restes sont accueillis dans un vase de la vie courante et de fabrication locale, surtout une cruche (tombes 55, 60, 66, 94, 96, 102, 198, 247) et, plus rarement, une urne à pâte claire (tombes 103 et 245) ou même une amphore (tombe 53). À la Bourse, l'ossuaire spécialisé, hydrie en céramique ou urne en plomb, est bien présent mais on ignore si d'autres récipients plus communs ont aussi été affectés à cet usage dans ce cimetière (Bertucchi, 1992, p. 130-133). Pour sa part, le seul ossuaire d'époque grecque retrouvé au Tapis-Vert est également une urne en

plomb (Chabot, Féraud, 1959, p. 69 : tombe appelée « urne en plomb n° 1 »).

Dans le monde indigène, c'est également un vase courant de la vie quotidienne, servant à la cuisine, qui fait le plus souvent office d'ossuaire. Il varie selon les lieux et les époques. Ce peut être le pot à cuire, en céramique non tournée locale, très commun, comme à Ensérune ou à Nîmes dans la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C. (Dedet, Gauthey, 2008), à Nîmes encore et à Saint-Rémy-de-Provence ou à Servanes-Cagalou aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. (Bel *et al.*, 2008). Mais ce peut également être un vase moins ordinaire fabriqué au tour quoique produit régionalement, des urnes et cruches à pâte claire ibéro-languedociennes à Ensérune entre le milieu du V^e s. av. J.-C. et le milieu du siècle suivant, et des vases de tradition celtique propres au Languedoc occidental à Mourrel-Ferrat dans la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C. (Janin *et al.*, 2000, p. 245). Ces récipients ont d'ailleurs pu beaucoup servir avant leur dépôt dans la tombe : usure, écaillures, ébréchures, stries et réparations l'attestent souvent à Ensérune ou ailleurs, et à Servanes-Cagalou ces traces d'usage affectent même systématiquement tous les ossuaires (Marcadal *et al.*, 2003, p. 301).

Parfois, au contraire, en certains lieux et périodes, le vase utilisé pour accueillir les restes du défunt apparaît tout à fait particulier, un récipient destiné à mélanger la boisson et reflétant ou symbolisant une pratique festive, celle du banquet. Ainsi à Ensérune, entre le milieu du IV^e s. et le début du III^e s. av. J.-C., ce sont des canthares à pouciers provenant des ateliers de céramique à vernis noir de Rosas qui servent d'ossuaires, souvent fermés par des plats à poissons de même origine (Dedet, Schwaller, 2011). Ici, cette pratique concerne alors 57 sépultures, soit environ les deux tiers des tombes connues pour cette époque, tandis que ces deux catégories de vases sont au contraire très rares dans les maisons de cette agglomération (trois de ces canthares seulement ont été comptabilisés dans les niveaux d'habitat, cf. Dubosse, 2007, p. 285 et p. 304). Pareille normalisation de l'ossuaire apparaît aussi au I^{er} s. av. J.-C. dans la région bas-rhodanienne, à Beaucaire, à Aramon ou aux Baux-de-Provence, avec les urnes globulaires à anses collées, puis les pots à deux anses à pâte claire qui semblent correspondre à une coutume semblable (Genty, Feugère, 1995, p. 179-180 ; Marcadal *et al.*, 2003, p. 301).

Quant aux urnes en plomb des tombes 1, 4 et 5 des Marronniers à Beaucaire, datées du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. et quant au coffre en bois, attesté au mas des Abeilles 347 à Nîmes au milieu du I^{er} s. av. J.-C., il s'agit de formules exceptionnelles et très tardives relevant

15. Toutefois à Saint-Rémy-de-Provence, s'agissant de fouilles anciennes, les dépôts hors ossuaire ont très bien pu passer inaperçus ; P. Arcelin note d'ailleurs que l'on ignore où se trouvait le dépôt cinéraire de trois des tombes connues sur ce site (Arcelin, Arcelin, 1975, p. 71).

Tabl. VIII – Principales caractéristiques des tombes d'adultes dans le monde indigène. Pour Ambrussum, seul le matériel des loculi des tombes a été pris en compte ; le nombre total de pièces inclut le nombre minimum de vases représentés par des tessons. D'une façon générale différentes pièces appartenant selon toute vraisemblance à un seul et même objet ont été comptées pour 1 : ainsi x perles = 1 collier ; éléments d'épée, de fourreau et de suspension = 1 épée ; fragments d'umbo et d'orle = 1 bouclier ; plusieurs anneaux et pendentifs = 1 ceinture ; cnt, céramique non tournée ; cot. cat., céramique de la côte catalane ; *, tombe incomplète ; en grisé, tombe sans mobilier.

| Localisation | Datation av. J.-C. | Ossuaire et son éventuel couvercle | Nb d'objets d'accompagnement | Nb d'objets métallique | Nb de pièces d'armement |
|--|--------------------|------------------------------------|------------------------------|------------------------|-------------------------|
| Font de la Vie (Saint-Bauzille-de-Montmel) | vers 450 | sans | 11 | 7 | 1 |
| La Roussillonne (Nîmes) | 350-250 | urne cnt | 1 | 0 | 0 |
| Mourrel-Ferrat (Olonzac), T1 | 325-300 | ? | 6 | 4 | 1 |
| Mourrel-Ferrat (Olonzac), T3 | 325-300 | ? | 8 | 1 | 0 |
| Mourrel-Ferrat (Olonzac), T12 | 325-300 | urne à pâte claire | 4 | 2 | 0 |
| Mourrel-Ferrat (Olonzac), T18 | 325-300 | pichet cot. cat | 0 | 0 | 0 |
| Mourrel-Ferrat (Olonzac), T21 | 325-300 | urne celtique | 3 | 2 | 0 |
| Ensérune, T161 | 300-275 | canthare à vernis noir | 20 | 8 | 3 |
| Ensérune, T1/1988 | 300-275 | pichet cot. cat. | 1 | 0 | 0 |
| Ensérune, T2/1988 | 300-275 | canthare à vernis noir | 10 | 2 | 1 |
| Ensérune, T3/1988 | 300-275 | cratère gris | 8 | 4 | 2 |
| Ensérune, T5/1988 | 300-275 | canthare à vernis noir. | 6 | 3 | 0 |
| Ensérune, T6/1988 | 300-275 | cratère gris | 8 | 5 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T1 | 275-200 | sans | 10 | 1 | 1 |
| <i>Ambrussum</i> , T4 | 275-200 | sans | 0 | 0 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T6 | 275-200 | sans | 24 | 0 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T10 | 275-200 | sans | 2 + | 0 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T11 | 275-200 | sans | 18 | 3 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T12 | 275-200 | sans | 21 | 4 | 2 |
| <i>Ambrussum</i> , T14 | 275-200 | sans | 6 | 1 | 1 |
| <i>Ambrussum</i> , T15 | 275-200 | sans | 27 | 2 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T16 | 275-200 | sans | 39 | 0 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T17 | 275-200 | sans | 2 | 2 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T19 | 275-200 | sans | 51 | 5 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T20 | 275-200 | sans | 10 | 0 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T21 | 275-200 | sans | 9 | 7 | 3 |
| <i>Ambrussum</i> , T23 | 275-200 | sans | 9 + | 4 | 0 |
| <i>Ambrussum</i> , T25 | 275-200 | sans | 14 | 3 | 2 |
| Ensérune, SP1004 | 225-175 | situle bronze | 21 | 5 | 3 |
| Beaucaire (Colombes), T3* | 200-175 | urne cnt | 6 | 3 | 1 |
| Cagalou (Mouriès), T13 | 100-75 | urne cnt | 3 | 1 | 0 |
| Cagalou (Mouriès), T27 | 100-75 | urne cnt | 7 | 3 | 0 |
| Servanes (Mouriès), 3 T7 | 100-50 | cruche à pâte claire | 11 | 2 | 0 |
| Cagalou (Mouriès), T16 | 75-50 | cruche cnt | 10 | 2 | 0 |
| Servanes (Mouriès), 3 T8 | vers 50 | cruche à pâte claire | 7 | 2 | 0 |
| Cagalou (Mouriès), T31 | 15 av.-20 apr.. | urne cnt | 0 | 0 | 0 |
| Cagalou (Mouriès), T4 | 15 av.-20 apr.. | urne cnt | 2 | 1 | 0 |
| Catalane (Les Baux), T27 | 70-30 | urne à pâte claire | 18 | 5 | 1 |
| Catalane (Les Baux), T28 | 70-30 | urne cnt | 0 | 0 | 0 |
| L'Arcoule (Le Paradou), T1 | 40-20 | sans | 23 | 6 | 0 |
| L'Arcoule (Le Paradou), T2 | 150-50 | vase balustre | 6 | 2 | 0 |
| Mas des Abeilles (Nîmes), SP374 | 20-10 | sans | 6 | 1 | 0 |

Tabl. IX – Principales caractéristiques des tombes d'adultes dans les nécropoles grecques de Marseille : en grisé, tombe sans mobilier.

| Localisation | Datation av. J.-C. | Ossuaire et son éventuel couvercle | Nb d'objets d'accompagnement | Nb d'objets métallique | Nb de pièces d'armement |
|--------------------------------------|--------------------|------------------------------------|------------------------------|------------------------|-------------------------|
| Tombes d'adultes incinérés | | | | | |
| Sainte Barbe, T43 | 200-150 | hydrie à pâte claire | 2 | 1 | 0 |
| Sainte Barbe, T53 | 300-200 | amphore massaliète | 2 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T55 | 300-200 | cruche à pâte claire | 2 | 1 | 0 |
| Sainte Barbe, T60 | 300-200 | cruche à pâte claire | 2 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T66 | 300-200 | cruche à pâte claire | 0 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T90 | 200-150 | urne en plomb | 1 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T94 | 200-150 | cruche à pâte claire | 0 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T96 | 200-150 | hydrie à pâte claire | 3 | 1 | 0 |
| Sainte Barbe, T102 | 300-200 | cruche à pâte claire | 2 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T103 | 200-150 | urne à pâte claire | ? | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T192 | 200-150 | urne en plomb | 1 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T198 | 300-200 | cruche à pâte claire | 4 | 2 | 0 |
| Sainte Barbe, T245 | 400-300 | urne à pâte claire | 2 | 2 | 0 |
| Sainte Barbe, T247 | 400-300 | cruche punique | 6 | 2 | 0 |
| Sainte Barbe, T231 | 400-300 | sans | 0 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T97 | 200-150 | sans | 2 | 1 | 0 |
| Sainte Barbe, T98 | 200-150 | sans | 2 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T235 | 400-300 | sans | 3 | 1 | 0 |
| Sainte Barbe, T255 | 400-300 | sans | 0 | 0 | 0 |
| Sainte Barbe, T272 | 400-300 | sans | 1 | 1 | 0 |
| Tombes d'adultes inhumés | | | | | |
| Sainte-Barbe, T217 | 300-200 | dans un sarcophage | 1 | 1 | 0 |
| Sainte-Barbe, T228 | 300-200 | dans un sarcophage | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T229 | 300-200 | dans un sarcophage | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T242 | 400-300 | dans un cercueil | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T257 | 400-300 | dans un cercueil | 5 | 1 | 0 |
| Sainte-Barbe, T253 (femme) | 400-300 | dans un coffre bois | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T1 | 200-150 | en pleine terre | ? | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T21 (homme) | 200-150 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T41 (femme) | 200-150 | en pleine terre | 2 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T47 (homme) | 400-300 | en pleine terre | 3 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T49 (femme) | 200-150 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T56 (homme) | 400-300 | en pleine terre | 1 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T62 (2 femmes) | 200-150 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T64 (femme) | 300-200 | en pleine terre | 1 | 1 | 0 |
| Sainte-Barbe, T116 (homme) | 400-300 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T134 | 400-300 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T249 | 400-300 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T250 | 400-300 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T251 | 400-300 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T260 | 400-300 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T306 | 200-150 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T544 | 300-200 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T553 | 400-300 | en pleine terre | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T289 | 200-150 | main dans une amphore | 0 | 0 | 0 |
| Sainte-Barbe, T557 | 400-300 | tête dans la T122 (périnatales) | 0 | 0 | 0 |
| Cours Julien, T2 | 400-200 | en pleine terre | 3 | 2 | 0 |
| Tapis-Vert, sarcophage 3 (2 adultes) | 450-425 | dans un sarcophage | 4 | 1 | 0 |
| Tapis-Vert, T2 | 400-200 | en pleine terre | 1 | 0 | 0 |

en fait de la période de romanisation du monde indigène (Dedet *et al.*, 1978, p. 85-90 ; Bel *et al.*, 2008, p. 84-97).

LE MODE DE DÉPÔT DES INHUMÉS

Comparer les inhumés de Marseille/Sainte-Barbe à ceux des Alpes méridionales, la seule région du sud de la France où l'inhumation subsiste à cette époque, apparaît peu convaincant du fait du manque de données précises sur cette archéologie funéraire alpine.

Dans le domaine alpin, on ignore si les squelettes évoqués pour plusieurs tombes de Jausiers (les Mâts, la Rochette, le Serre des Bérauds, Lans), de Laragne-Montéglin (Arzeliers) ou de Risoul, sont tous des adultes. Aucune certitude non plus qu'il s'agisse de dépôts primaires ou secondaires, même si les structures parfois signalées autour de ces restes nous orientent vers la première possibilité. Un coffre de pierres brutes posées de chant entoure le squelette à la Rochette, à Arzeliers et à Risoul. Aux Mâts et au Serre des Bérauds, les pierres ne se trouvent que le long du corps, une ou deux de chaque côté. À Lans, le dispositif se réduit à une pierre verticale à la tête et aux pieds. Les trois sépultures de Peyre Haute à Guillestre, de la fin du IV^e s. ou du début du III^e s. av. J.-C., fouillées par E. Chantre, sont mieux documentées : il s'agit de coffrages rectangulaires faits de gros galets, établis à la mesure ¹⁶ d'un cadavre d'adulte ; un adulte en dépôt primaire sur le dos, tête sur le côté gauche, membres supérieurs allongés le long du corps et membres inférieurs en extension, est figuré sur un plan publié (Chantre, 1878) (fig. 9, n° 1). Ces coffres sont-ils enfouis sous le niveau du sol naturel ou aménagés au sein d'un tumulus ? La partie supérieure de ces tombes reste inconnue.

À Marseille/Sainte-Barbe, l'inhumation secondaire d'adultes est attestée par un crâne isolé contenu dans une sépulture ultérieure, avec aménagement particulier (tombe 552), et une main droite contenue dans une amphore placée ouverture contre le sol (tombe 289) ¹⁷ ; mais tous les autres adultes inhumés sont en dépôt primaire. L'orientation des corps est variable, mais la direction est-ouest, tête à l'est, domine. Le décubitus dorsal est la règle et, si les membres inférieurs sont en extension, les membres supérieurs adoptent des positions diverses, sur le corps ou le long du corps. La grande majorité de ces défunts sont déposés directement dans une fosse : 18 cas (fig. 9, n° 7).

16. 1,8 m sur 0,6 m à l'intérieur.

17. Un autre crâne d'adulte dans la tombe 122 de deux sujets périnataux correspond sans doute à la réduction d'un dépôt antérieur détruit par le nouveau creusement.

Trois autres ont peut-être été placés dans un coffrage de planches et trois autres ont bénéficié d'un sarcophage en pierre. Ces trois derniers sont d'ailleurs regroupés dans le même secteur de la nécropole, à la même époque, le III^e s. av. J.-C.

LE MATÉRIEL ACCOMPAGNANT LE DÉFUNT ADULTE

Le matériel accompagnant le défunt adulte dans sa sépulture diffère fortement à Marseille et chez les indigènes. Le nombre de pièces, objets ou offrandes animales, est le premier trait qui sépare les deux cultures (tabl. VIII et IX) ; la nature de ces pièces est le second caractère distinctif (fig. 10 et 11). Dans le cas des sépultures à incinération, ce matériel a pu être brûlé avec le cadavre, et, notamment, les objets personnels du défunt montrent souvent les stigmates du passage sur le bûcher ; d'autres objets ont été placés dans la tombe après la crémation, lors de l'ensevelissement. Cependant la distinction entre les deux séries est souvent impossible à faire.

LES TOMBES SANS ACCOMPAGNEMENT

Les indigènes répugnent à ensevelir les restes de leurs morts adultes sans aucun matériel d'accompagnement (tabl. VIII). Les cas sont très rares où l'ossuaire seul prend place dans le *loculus* : Mourrel-Ferrat T18, la Catalane T28 et, à la marge chronologique envisagée, Cagalou T31. Il n'en va pas de même à Marseille/Sainte-Barbe où une forte proportion d'adultes, 19 sur 44, soit 43 %, sont dépourvus de tout élément d'accompagnement ¹⁸. Cependant, dans la colonie grecque, cette pratique concerne surtout les inhumés, 19 sur 25, soit les trois quarts d'entre eux ; en revanche, les dépôts de crémation sans accompagnement sont rares, 4 sur 19, soit un cinquième seulement (tabl. IX).

QUANTITÉ ET QUALITÉ DU MOBILIER DANS LE MONDE INDIGÈNE

Dans le monde indigène, les quantités de matériel déposé près du mort sont très variables. Elles sont faibles dans les tombes dites « à simple ossuaire », où seuls quelques

18. Dans ce total, on a exclu 2 tombes incomplètes sur les 46 tombes d'adultes fouillées. Par ailleurs, on considérera que les deux coquillages de la tombe 134 sont à rapporter au sujet immature plutôt qu'à l'adulte qu'il accompagne, car ces objets sont ici caractéristiques des tombes d'enfants (voir *supra*, p. 19).

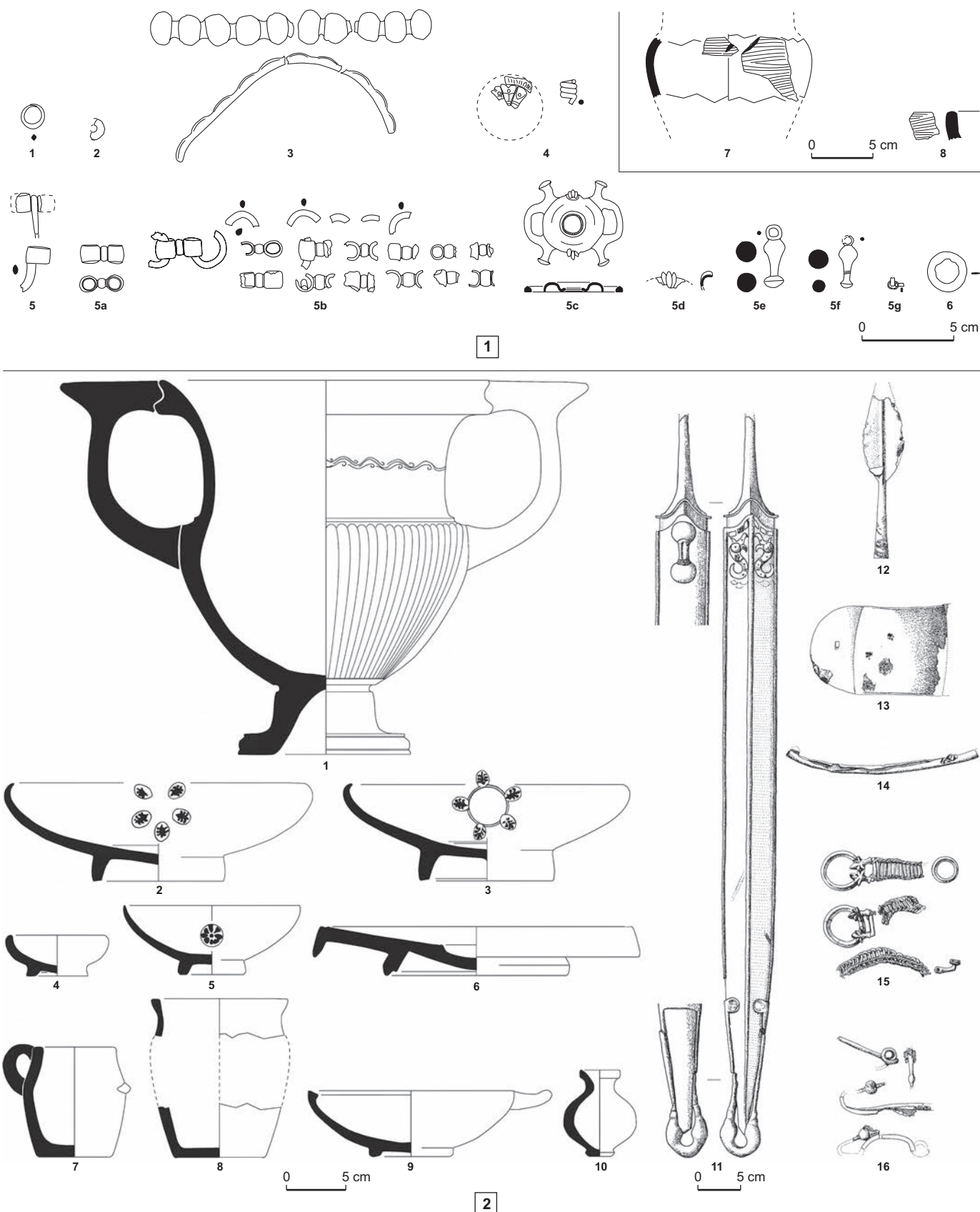


Fig. 10 – Exemples de mobilier provenant de tombes du monde indigène :
 1, Ambrussum, tombe 19 (dessins : B. Dedet, CNRS) ; 2, Ensérune, tombe 163 (d'après Rapin, Schwaller, 1987).

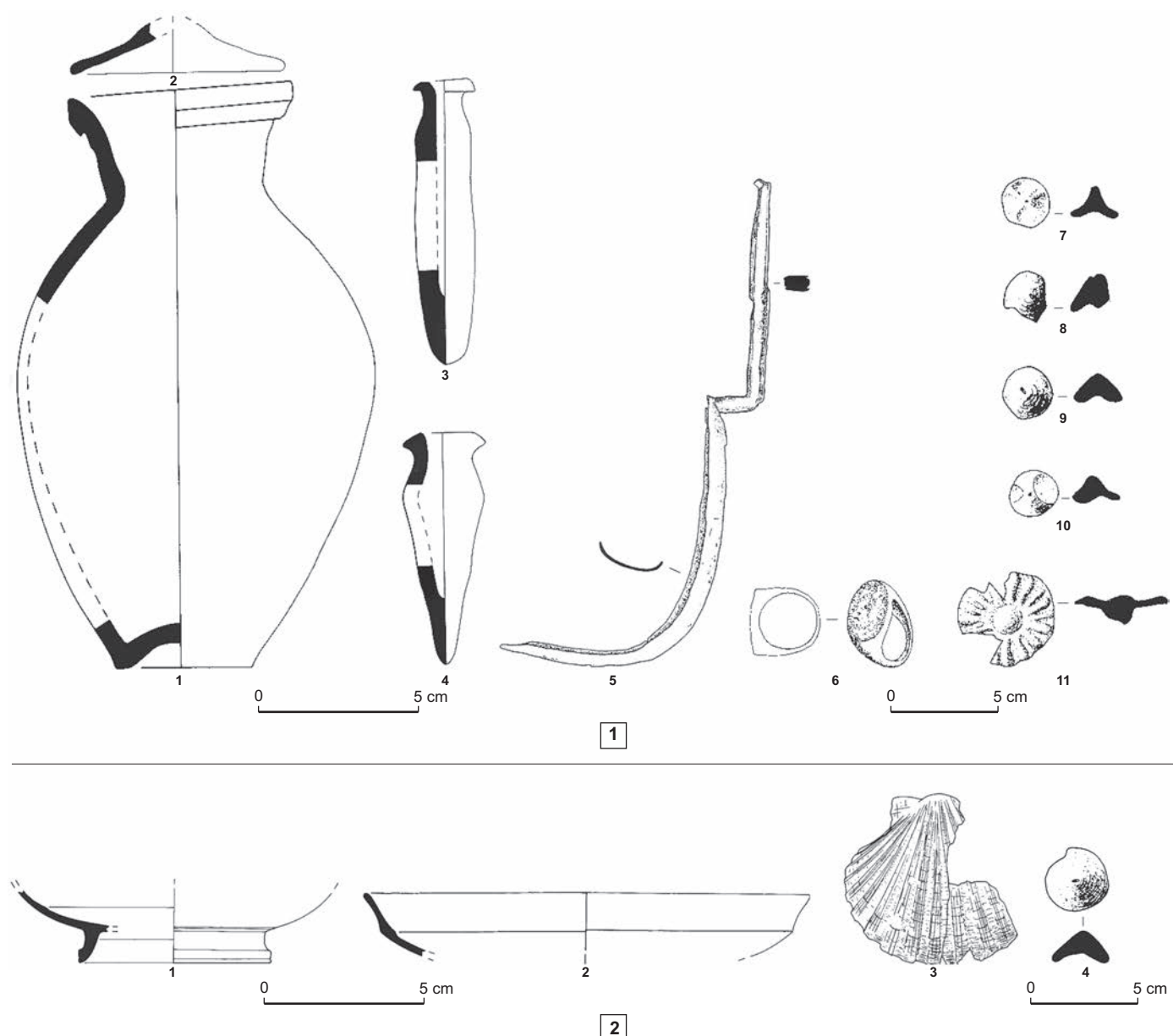


Fig. 11 – Exemples de mobilier provenant de tombes de la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe :
1, tombe à incinération 247 ; 2, tombe à inhumation 257 (d'après Moliner et al., 2003).

objets personnels et des restes d'une offrande animale accompagnent les restes osseux (tabl. VIII). C'est le cas à Mourrel-Ferrat dans le dernier quart du IV^e s. av. J.-C. : par exemple la tombe 21 avec une fibule et un bracelet en bronze et une perle en pâte de verre (Janin *et al.*, 2000, p. 235-237). C'est aussi le cas à Ensérune : par exemple la tombe 6/1988, du premier quart du III^e s. av. J.-C., avec des perles de collier, des éléments de tableterie de coffret, une chaîne-ceinture ou une fibule, une fusaiöle et un dépôt de

faune (Schwaller *et al.*, 1995, p. 220-222). Ce bagage peut être cependant plus réduit comme dans la tombe 1/1988 du même site, avec une patte de porc (*id.*, p. 207-208), ou dans la sépulture nîmoise de la Roussillonne, vers 300 av. J.-C., où seule une coupelle est introduite dans le vase-ossuaire (Dedet, Gauthey, 2008).

Plus souvent ce matériel est abondant et les armes sont fréquentes, ces dernières formant parfois de véritables panoplies. Au milieu du V^e s. av. J.-C., l'adulte de Font de

la Vie est pourvu de deux coupes attiques, d'un *simpulum* et d'une olpé en bronze, d'une ceinture avec agrafe en bronze, de jetons en bronze, d'anneaux en os et d'un pointe de lance en fer. Au III^e s. av. J.-C., c'est aussi le cas de trois tombes d'adultes d'Ensérune sur les cinq fouillées en 1988 (tombes 2, 3, 5), de celle qui l'a été en 2000, ainsi que de la tombe 163, une des fouilles anciennes du site les moins mal connues (Rapin, Schwaller, 1987 ; Schwaller *et al.*, 1995, p. 210-220 ; Bel *et al.*, à paraître) : y figurent deux à dix vases d'accompagnement, l'équipement plus ou moins complet d'un guerrier (épée dans son fourreau, fer de lance et bouclier) des fibules, des éléments de tabletterie en os et des restes animaux (fig. 10, n° 2).

Pour les seize adultes d'*Ambrussum*, au milieu et dans la seconde moitié du III^e s. av. J.-C., les quantités d'objets placés dans la tombe sont difficiles à évaluer précisément, notamment en ce qui concerne la céramique. Ce ne sont pas des vases entiers, en effet, qui sont déposés mais des tessons, et le nombre de récipients auxquels ces derniers se rapportent ne peut pas toujours être connu avec précision. C'est aussi sans compter avec les objets mis sous ou dans des dispositifs de recouvrement, parfois communs à deux ou trois tombes, ou mal conservés. Malgré cela, et en ne prenant en compte que les pièces déposées dans les *loculi*, une évaluation est possible qui montre deux catégories de dépôts. Les six tombes de « seconde classe » ont un mobilier céramique composé de tessons provenant de 1 à 18 vases importés et de tessons de 1 à 26 vases non tournés indigènes, accompagnés parfois d'un petit objet, un bracelet, une fibule ou une perle en pâte de verre. Les tombes de « première classe », pourvues également de tessons de vases importés (1 à 6 vases) ou indigènes (1 à 21 vases) se distinguent des précédentes par un matériel métallique plus abondant. En effet, certains de ces défunts (T12, T14, T18, T21, T25) sont accompagnés de pièces présumées masculines, pointe et talon de lance, restes d'épée, de fourreau et de sa suspension et de bouclier, tandis que d'autres (T11, T19, T23) possèdent des objets à symbolique féminine, fusaïole, plusieurs bracelets, boucles d'oreilles, ceinture composée d'anneaux et pendentifs en bronze dite féminine (Dedet, à paraître a) (fig. 10, n° 1).

Cette connotation sexuelle, bien visible pour une part des adultes d'*Ambrussum*, est également perceptible à Ensérune. Dans cette nécropole, sur 29 tombes découvertes entre 1954 et 1965, 9 contiennent des objets présumés masculins, essentiellement des armes¹⁹, et 2 des pièces présumées féminines,

fusaïole ou boucles d'oreilles²⁰ (Gallet de Santerre, 1968, p. 73-83) ; et parmi les 5 sépultures fouillées en 1988 figurent 2 tombes avec armes et 1 avec fusaïole (Schwaller *et al.*, 1995).

Pour Nîmes, le Bas-Rhône ou les Alpilles, aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., toutes les tombes d'adultes sont pourvues de 1 à 21 objets, parmi lesquels 1 à 6 pièces métalliques. Les dépôts d'armes sont très abondants au II^e s. av. J.-C. et concernent alors environ une tombe sur deux ; ils se raréfient ensuite pour disparaître vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. (Bel *et al.*, 2008, p. 334).

À MARSEILLE, DES OBJETS

MARQUÉS DU SCEAU DE L'HELLÉNISME

En ce registre du mobilier accompagnant le mort, le cimetière de Marseille/Sainte-Barbe apparaît bien différent du monde indigène. Lorsqu'ils sont présents, et nous avons vu que c'était loin d'être toujours le cas, les objets sont peu nombreux, 1 à 6 par sépulture, mais la majorité des dépôts, 15 d'entre eux, ne comptent qu'un ou deux éléments, soit en tout 48 pièces pour 21 tombes et une moyenne de 2,3 objets. Ce matériel est plus fréquent dans les tombes à incinération (15 cas) que dans les tombes à inhumation (6 cas) : si les incinérés sont les défunts le plus souvent accompagnés de mobilier, ils sont aussi ceux qui en sont le plus pourvus.

Mettons à part les petites plaquettes rectangulaires en calcaire (tombes 55 et 98), dont l'usage reste indéterminé, et les bagues avec chaton (tombes 43, 96, 245, 247). Pour le reste, certaines de ces pièces, vases en céramique, fibules, vestiges osseux animaux, sont semblables à celles des tombes languedociennes ou provençales ; 11 tombes en sont munies : un ou deux vases d'accompagnement, coupe, coupelle, olpé ou urne (tombes 41, 47, 60, 96, 97), deux fibules (tombe 198), un ou deux os de cheval, bœuf ou cerf, symbole, reste d'offrande alimentaire ou talisman (tombes 41, 43, 53, 56, 96, 102, 198, 257). En revanche, dans 13 sépultures, parfois les mêmes que les précédentes, prend place du matériel de culture hellénique complètement étranger au monde indigène, se rapportant à la toilette du mort, comme les vases à parfum et les strigiles, ou à un hommage symbolique, comme les couronnes florales.

Les vases à parfum ou à huiles parfumées, lécythes, alabastres, *unguentaria*, figurent dans 5 tombes de Marseille/Sainte-Barbe (tombes 98, 102, 198, 235, 247). Les sources

19. Tombes 146, 150/151, 157, 158, 163, 170, 171, 175, 178.

20. Tombes 147 et 172.

écrites grecques témoignent largement de ces substances répandues sur le mort et sur le bûcher, et plus généralement fort utilisées dans la sphère religieuse (Scheid, 1984, p. 120, n. 13), soit en offrandes aux divinités, soit pour installer symboliquement le mort dans son incorruptibilité, soit encore en rite de purification, ou, plus prosaïquement, pour masquer les mauvaises odeurs. Ces vases à parfum apparaissent aussi dans les villages et *oppida* indigènes, mais leurs habitants n'en font pas usage dans leurs pratiques funéraires.

Les strigiles, pour leur part, sont placés dans trois sépultures de cette nécropole marseillaise, associés à ces récipients (tombe 235 et 247) ou non (tombe 245). Chez les indigènes de l'âge du Fer, cet instrument n'est attesté que dans une sépulture de la fin du VI^e s. av. J.-C., celle de la Céreirède (SP4192) (Bel *et al.*, 2003), dans un environnement bien particulier puisque tout proche de *Lattara*, ville portuaire très ouverte aux marchands méditerranéens. Il faut attendre en fait le I^{er} s. av. J.-C. et le processus de romanisation pour qu'il prenne une place importante dans les dépôts funéraires : à Lattes encore (la Céreirède SP4002 et SP4038), mais aussi à Nîmes (les Carmes SP3381 ; Mail romain 225, *cf.* Feugère *et al.*, 1995 ; Bel *et al.*, 2008, p. 302-304) ou encore à Beaucaire (les Marronniers 5, 13, 17, 18, 19, 21, *cf.* Dedet *et al.*, 1978).

Dans ce registre des objets de culture grecque figurent également à Marseille/Sainte-Barbe des éléments en terre cuite de couronnes florales mortuaires, cônes, fleurs, corymbes, qui ornaient l'épaule de l'ossuaire (tombe 43, 192, 247) ou le corps inhumé (tombe 257) (fig. 11, n^o 1, objets n^{os} 7-11, et fig. 11, n^o 2, objet n^o 4). Hors de la colonie phocéenne, de tels restes de couronne ornementale font totalement défaut dans les tombes du monde indigène du sud de la Gaule ; ils ne se retrouvent que tardivement dans l'incinération n^o 1 de l'hôpital Van Gogh à Arles, datée du premier quart du I^{er} s. av. J.-C. (Sintès, 1987, p. 102-103), dans le contexte arlésien bien particulier, celui d'une ancienne colonie marseillaise qui apparaît alors très fortement impliquée dans le commerce italien et trahit une forte « ambiance culturelle gréco-italique » (Arcelin, 1995 et 2008).

À Marseille, le dépôt de ces objets à consonance hellénique n'est pas le propre de cette seule nécropole. Ainsi le sarcophage 3 du Tapis-Vert, avec ses deux adultes inhumés, contient un mobilier de composition fort semblable à celui de Sainte-Barbe : un strigile, un alabastré et deux coupes attiques ; l'adulte du cours Julien est aussi accompagné d'un alabastré, d'un strigile et d'un *scalpto-*

rium ; ceux de Saint-Mauront possèdent un alabastré et une lampe à huile (tombe 5), un péliké attique (tombe 7), un lécythe, un petit cube de pierre gravé, deux coquillages et un nécessaire pour la fabrication des vêtements : peson, fuseau, épingles (tombe 14).

Si, à Marseille, vases à huile et à parfum, strigiles et couronnes florales évoquent bien des individus s'inscrivant dans des mœurs grecques, il n'est cependant pas possible de savoir s'il s'agit d'hommes ou de femmes.

À MARSEILLE, UN MATÉRIEL DÉPOURVU DE CONNOTATION SEXUELLE DISCERNABLE

Aucune symbolique sexuelle ne se laisse saisir dans le matériel accompagnant les adultes de Marseille/Sainte-Barbe, et c'est là une autre différence importante avec le monde indigène. L'examen comparatif des objets associés aux inhumés, dont le sexe biologique est connu, ne montre en effet aucun élément spécifique des hommes et des femmes. Ainsi, sur les quatre hommes reconnus, deux sont démunis de tout accompagnement (T21 et T116), un est pourvu d'un métacarpien de cerf (T56) et un autre d'une coupe et d'un lécythe attiques, et d'une urne non tournée (T47) ; et sur les six femmes attestées, trois ne possèdent pas de pièce d'accompagnement (T62, associant deux sujets, et T253), une est pourvue d'un os d'animal (T49), une d'une coupelle à pâte claire et d'un os de bœuf (T41) et une autre d'un objet en fer non déterminé (T64).

Le strigile, dans les sépultures de Grèce, est attribué tantôt aux hommes tantôt aux femmes, mais comme le remarque V. Jolivet (1995, p. 446) « bien des tombes ont été interprétées comme masculines du fait de la seule présence du strigile ». En fait, dans la culture hellénique, cet instrument est utilisé aussi bien par les hommes pour enlever l'huile dont ils s'enduisent lors d'activités athlétiques, que par les femmes lors des massages (Aristophane, *Thesmophoriazousae*, 556). À Marseille il n'apparaît nullement comme un discriminant sexuel : il figure auprès de trois adultes de Sainte-Barbe, mais ces individus sont brûlés et le sexe ne peut être précisé ; il accompagne aussi trois autres adultes du Tapis-Vert et du cours Julien, inhumés mais dont on ignore, là encore, le sexe ; dans presque tous les cas, il est associé à un ou deux vases à huile, des alabastres et/ou *unguentaria* : tombes 235 et 247 de Sainte-Barbe, sarcophage 3 du Tapis-Vert et tombe 1 du cours Julien, et pareille association se note aussi dans la tombe du grand enfant 194 de Sainte-Barbe. On remarquera cependant que le strigile de la Céreirède, daté de la fin du VI^e s. av. J.-C.,

accompagne sans doute un individu masculin puisqu'il côtoie, dans ce dépôt secondaire de crémation, un poignard à antennes et que plus tardivement, au I^{er} s. av. J.-C., cet objet concerne encore plusieurs défunts brûlés à connotation masculine marquée par des armes (la Céreirède SP4002 et SP4038 ; les Carmes SP3381 et Mail romain 225) ou des couteaux (les Marronniers 13, 18, 19), tandis que les sujets présumés féminins d'après le mobilier n'ont alors pas de strigile.

DES PRATIQUES FUNÉRAIRES TÉMOINS DE DEUX CULTURES DIFFÉRENTES

De ce bilan comparatif des usages et des gestes entourant la mort, il ressort que nombre d'entre eux diffèrent fort entre les Grecs de Marseille et les indigènes du sud de la France aux IV^e s., III^e s. et II^e s. av. J.-C. Cela signifie des habitudes sociales et culturelles et, sans doute, des conceptions de l'au-delà propres à chacun de ces deux mondes.

DU CÔTÉ DES AUTOCHTONES DE PROVENCE ET DU LANGUEDOC

Les pratiques funéraires des indigènes de Provence et du Languedoc plongent leurs racines dans le passé local. On les retrouve fort semblables dans ces régions dès le Bronze final IIIb.

L'absence des moins de 1 an est dans la continuité des usages antérieurs. Elle est bien observable dans les nécropoles du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer, où la documentation est d'ailleurs plus abondante que pour le second âge du Fer. Cette classe d'âge est absente à Arihouat (Garin, Haute-Garonne), au Martinet (Castres, Tarn), à Cazevieille (Hérault) comme dans les tumulus des Grands Causses, ou très faiblement représentée, moins de 36 % au Peyrou I, à Gourjade (Castres, Tarn), au Causse (Labruguière, Tarn), à Saint-Julien (Pézenas, Hérault) et au Moulin de Mailhac (Aude), et au maximum 81 % à las Peyros (Couffoulens, Aude) (Dedet, 2008, p. 31-65). L'ensevelissement des individus périnataux auprès des vivants dans les maisons est couramment pratiqué au premier âge du Fer dans de nombreux habitats du Roussillon jusqu'à la Provence, comme *Ruscino* à Perpignan (Pyrénées-Orientales), le Cayla de Mailhac et Montlaurès près de Narbonne (Aude), la Monédière à Bessan (Hérault), le Mas Saint-Jean à Bellegarde, la Liquière à Calvisson, le Plan de Lavol à Boucoiran-et-Nozières (Gard), le Roc de l'Aigle à Nant (Aveyron), Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts

(Bouches-du-Rhône) et le Baou de Saint-Marcel près de Marseille. Il se fait alors selon les mêmes formes qu'au second âge du Fer (Dedet, 2008, p. 79-120). Et cette coutume est déjà attestée plus anciennement dans ces contrées, au Néolithique final et au Campaniforme (Mahieu, 1984-1985).

L'absence ou quasi-absence des nourrissons de 1 à 12 mois n'est pas non plus nouvelle dans la région. On la constate également dans les nécropoles des siècles antérieurs : sur près de 3 000 tombes pour lesquelles les défunts ont fait l'objet d'une étude ostéologique n'apparaissent guère que 12 nourrissons ; et ces exceptions sont bien réparties dans l'espace, de l'Aquitaine à la Méditerranée, comme dans le temps, du Bronze final IIIb à la fin du premier âge du Fer, à Gourjade (Castres, Tarn), au Causse (Labruguière, Tarn), au Moulin (Mailhac, Aude), à las Peyros (Couffoulens, Aude), à *Ruscino*, à Saint-Julien (Pézenas, Hérault) ou à Viols-le-Fort (Hérault) (Dedet, 2008, p. 139-156). On remarque aussi la présence de quelques nourrissons dans les maisons du premier âge du Fer avec le même caractère exceptionnel de ces dépôts et les mêmes modalités qu'à la période suivante.

L'accession progressive au cimetière en fonction de l'âge au décès est un phénomène bien attesté dans le sud de la France au Bronze final IIIb et au premier âge du Fer : dans toutes les communautés on constate alors un fort déficit des 1-4 ans et dans de nombreux lieux, mais pas partout, la normalité par rapport au quotient de mortalité attendu est atteinte dès l'âge de 5-9 ans, tandis qu'ailleurs il faut attendre 10-14 ans (Dedet, 2008, p. 31-65). Il en va de même des autres usages concernant les enfants : en ces siècles antérieurs, là où les adultes étaient inhumés, les enfants l'étaient aussi et ces derniers étaient brûlés là où les adultes l'étaient également ; le partage de la tombe d'un adulte et la modestie de la sépulture et du matériel d'accompagnement étaient également très répandus (Dedet, 2008, p. 157-300).

Pour les enfants comme pour les adultes, l'usage de la crémation est ancien dans la région. Il remonte au Bronze final III dans les contrées situées à l'ouest du fleuve Hérault et la nouveauté réside dans sa généralisation à l'ensemble du Midi méditerranéen au second âge du Fer, exception faite des Alpes du Sud. Le dépôt des restes brûlés dans le *loculus* directement sans ossuaire ou dans un vase sont aussi deux coutumes traditionnelles. Le vase-ossuaire est la règle en Languedoc occidental depuis le Bronze final IIIb, comme l'attestent de nombreuses nécropoles, par exemple le Moulin et le Grand Bassin I à Mailhac ou le Peyrou I à Agde (Louis *et al.*, 1958 ; Taffanel *et al.*, 1998 ; Nickels *et al.*, 1989). Dans certaines nécropoles, comme à Mailhac,

il peut s'accompagner parfois aussi d'une partie du lot d'os placée directement dans le *loculus*. Quant au dépôt des os sans ossuaire, il a cours dès le premier âge du Fer en Languedoc oriental, comme par exemple dans les tumulus de Peyraube 6 à Lamelouze (Dedet, Gauthey, 1994) ou du Sadoulet 2 à Pompignan dans le Gard (Gascó, 1980) au VII^e s. av. J.-C., et au siècle suivant en Languedoc occidental à las Peyros et au Grand Bassin II (Passelac *et al.*, 1981 ; Janin *et al.*, 2002). Pour une bonne moitié des adultes, le dépôt d'objets connotés masculins ou féminins est déjà largement pratiqué, de même que, avec des variations dans l'espace et dans le temps, l'abondance du mobilier d'accompagnement et le dépôt d'armes, plus ou moins fréquent et plus ou moins important.

LA TOMBE INDIGÈNE, SIGNE D'UNE AUTRE VIE

Dans ce monde indigène, les objets placés dans les tombes, leur variété et leur spécificité en fonction de l'âge ou du sexe des défunts, renvoient à une conception dualiste de l'Homme et du Monde largement répandue dans les civilisations anciennes, notamment indo-européennes. L'être humain se compose d'un corps et d'une ou plusieurs entités invisibles, souvent qualifiées « d'esprits » ou « d'âmes ». L'idée qu'il existe deux parts en l'homme, l'une mortelle, l'autre immortelle, est perçue comme une évidence dans la Grèce d'Hésiode et d'Homère (Rudhardt, 1992, p. 113-137). À la mort, cette âme ou ces âmes quittent définitivement le corps et survivent à l'individu. Selon la même conception, les animaux, les végétaux et même les objets peuvent également posséder une âme ou un double, voire plusieurs. De ce fait, le monde apparaît aussi divisé en deux : le monde d'ici-bas, bien visible, où vivent les hommes, et l'au-delà, le « monde-autre » selon l'expression de M. Perrin (1995, p. 6), celui que décrivent les mythes, où évoluent les divinités, où les âmes des morts aboutissent à l'issue des rites funéraires effectués par les survivants, là où les ancêtres poursuivent leur existence. Depuis cet autre monde ces ancêtres restent en relation avec les vivants, pour le meilleur comme pour le pire. De ces contacts témoigne notamment la pratique de l'évocation des trépassés que décrit par exemple Homère lorsque Ulysse cherche à se concilier les morts exemplaires (*Odyssée*, chant XI).

Dès lors, les objets personnels du mort placés dans sa tombe assurent deux fonctions. D'une part, ils symbolisent ce qu'était l'individu avant son décès ; ce rôle est assuré aussi bien par les objets familiers de la vie courante, reflétant ou soulignant sa personnalité et rappelant en particulier, pour

les adultes, s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, que par des biens de valeur ou des objets d'usage exceptionnel, comme les armes ou les vases du banquet, qui servent à faire étalage de la puissance ou de la richesse et à exprimer le rapport du défunt avec la société des vivants. Mais, d'autre part, ces pièces ont aussi un tout autre office que celui de rappeler la place du mort de son vivant : les rites funéraires permettent, entre autres, de libérer le double de ces objets à travers leur destruction mécanique ou par le feu, et c'est ce double de l'objet qui servira au double du défunt dans sa nouvelle vie dans l'au-delà. Un passage d'Hérodote atteste de ces idées en Grèce à l'époque archaïque de manière très explicite : Périandre, roi de Corinthe de 627 à 586 av. J.-C., fait consulter sa femme morte, Mélissa, au lieu où l'on évoque les morts ; celle-ci lui fait alors grief d'être nue et d'avoir froid car, dit-elle, « les vêtements qu'il avait ensevelis avec elle ne lui servaient de rien puisqu'ils n'avaient pas été brûlés » (Hérodote, *Histoires*, V, 92).

Pour le sud de la France, bien sûr, les preuves écrites de cette conception de l'au-delà sont plus tardives. Cependant une indication de Diodore de Sicile, décrivant les mœurs des Gaulois de Gaule du Sud au milieu du I^{er} s. av. J.-C., ne laisse aucun doute à ce sujet : « au cours des funérailles, ils jettent dans le feu des lettres écrites à des parents déjà morts, comme si ces derniers pouvaient les lire » (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 28, 6). Ce témoignage est d'ailleurs illustré de façon particulièrement saisissante par un texte inscrit sur une tablette de plomb découverte dans une tombe de la nécropole de la Vayssière à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron), datée de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Dans ce texte en langue gauloise, placé sur l'urne ossuaire elle-même, plusieurs femmes, sorcières ou druidesses, écrivent à l'une d'entre elles qui est morte en invoquant la magie des femmes pour attirer de bons et de mauvais sorts. On y trouve nommés, notamment, le monde visible (*vodercos*), la mort (*nepon*) et l'outre-tombe (*antumnos*) (Lambert, 1994, p. 160-172 ; Vernhet, 1995). Certes, il s'agit d'un document quelque peu postérieur à la Protohistoire et l'opération de magie dont il témoigne est du type de celles qui avaient cours dans le monde gréco-romain ; mais, rédigé en langue gauloise, il fournit des termes et des notions religieuses indigènes et, issu d'une région rurale éloignée des centres urbains, il concerne un milieu autochtone, héritier direct du passé local. Non seulement les morts ont une autre vie dans cet au-delà, mais en plus les « nouveau-morts » peuvent leur transmettre des messages, qui sont aussi des objets matériels comme des tablettes, moyennant le passage sur le bûcher.

Ces croyances en l'existence d'une part immortelle du défunt et de ce qui est déposé aux côtés du corps dans le tombeau et en son départ vers l'au-delà, en la possibilité aussi qu'ont les survivants de communiquer avec les morts dans leur nouveau séjour, de tout cela Pomponius Mela (*Chorographie*, III, 2, 18-19) se fait encore l'écho au I^{er} s. apr. J.-C. : l'enseignement des druides « au commun des mortels, assurément pour qu'ils soient plus vaillants à la guerre, c'est que les âmes sont éternelles et qu'il y a une autre vie chez les morts. C'est pourquoi ils [les Gaulois] brûlent ou enterrent avec les morts tout ce qui convient à des vivants. Jadis le livre de comptes et le recouvrement des dettes étaient emportés aux Enfers et il y en avait qui, de leur plein gré, se jetaient dans les bûchers funèbres des leurs, comme s'ils voulaient continuer à vivre à leur côté ».

Dans cette vision de la mort, prévaut aussi généralement l'idée que tous les trépassés ne sont pas logés à la même enseigne. Bons et mauvais morts peuplent également le monde gréco-romain (Gnoli, Vernant dir., 1982 ; Jobbé-Duval, 2000 [1924]). Bien au-delà de la raison du décès, naturelle ou non, les morts sont censés ne pas être égaux et cela ne résulte pas d'un quelconque jugement moral porté sur la vie de l'individu. Selon le moment et les circonstances du trépas, sa cause réelle ou l'idée que s'en font les survivants, mais aussi l'âge du défunt, la mort est jugée bonne ou mauvaise par les survivants, bonne parce qu'estimée féconde pour eux, ou mauvaise car stérile et dangereuse tant pour la société que pour le décédé. Il en résulte deux catégories, les « bons morts », ceux qui sont morts à la guerre ou ceux qui ont vécu longtemps et ont bien rempli leur vie, et les « mauvais morts », en particulier ceux qui ont connu un décès prématuré, hormis les morts au combat ; et les funérailles comme le tombeau et le devenir de l'individu décédé varient en conséquence.

Avec la tombe et dans la tombe du monde indigène languedocien et provençal du second âge du Fer, on a manifestement les reflets de la personnalité du défunt et de la place qu'il occupait de son vivant.

Le nouveau-né n'est pas seulement un mort sans importance. La façon de l'enterrer sans être emmaillotté paraît signifier que celui-ci n'était pas considéré comme « humain ». En effet, pour les médecins de l'Antiquité gréco-romaine comme pour la médecine traditionnelle, l'emmaillotement, membres supérieurs plaqués le long du corps et membres inférieurs joints et en extension, est censé prévenir les déformations corporelles et surtout « contribuer à humaniser le nouveau-né en le faisant passer de la position fœtale à la station verticale » (Dasen, 2003, p. 150).

Ce serait donc un être encore sauvage, risquant de repartir dans le monde des morts d'où il est censé venir, et qu'il n'est donc pas nécessaire d'emmailloter. Il est inutile de le pourvoir d'objets en son tombeau puisqu'il n'a pas eu le temps de développer son individualité aux yeux de l'entourage, et qu'il n'en aura pas besoin dans l'autre monde. Il s'agit d'un être bien à part, inhumé, contrairement aux autres défunts qui sont brûlés, enseveli dans la maison où il est venu au monde, cantonné au domaine privé, pas encore admis dans la communauté villageoise, en fait en marge de la société.

Les coutumes concernant l'immense majorité des nourrissons de la première année, si l'on excepte les quelques cas traités de la même manière que les individus périnataux, marquent une rupture, car ils sortent de la sphère domestique. Évidemment nous ignorons le degré de socialisation que cela implique, puisque ni le lieu ni les modalités de leur dépôt ne sont connus. Nous ignorons aussi ce qui peut conduire à traiter de la même manière que les défunts périnataux une petite fraction seulement des nourrissons de moins de 6 mois, à ne pas les considérer comme faisant partie pleinement du monde d'ici-bas, et en quoi cette part se distingue-t-elle de la masse des autres nourrissons.

Une proportion de jeunes enfants de 1 à 6 ans, plus ou moins importante selon les communautés, connaît des traitements semblables à ceux des adultes : l'incinération, l'accès au cimetière villageois, le même type de sépulture et un accompagnement d'objets de la vie quotidienne. Mais en même temps ils apparaissent comme moins importants que leurs aînés si l'on en croit des pratiques plus dépouillées, une relative modestie du mobilier funéraire et le partage fréquent du tombeau avec un adulte. Ces usages trahissent une intégration dans le monde des morts : accompagnés d'objets familiers, parfois simplement un collier prophylactique, ces individus possèdent désormais un double qu'il convient de protéger et qui leur survivra dans l'au-delà avec le double de ces objets. Cependant, cette socialisation ne concerne qu'une minorité d'enfants de cette classe d'âge, le sort de la majorité d'entre eux nous échappant complètement. Cette évolution se poursuit pour les grands enfants de 7 à 14 ans. Leur admission dans la nécropole villageoise est beaucoup plus fréquente, voire normale selon les lieux, les tombes partagées avec un adulte ou un autre enfant sont plus rares et le matériel déposé avec eux plus abondant. Cette admission au cimetière, lieu social par excellence, se fait donc progressivement dans le monde indigène durant l'enfance, peut-être avec un rythme quelque peu différent selon les lieux (Dedet, 2008).

Les adultes, et les quelques cas connus d'adolescents, se partagent en deux ensembles quantitativement à peu près équivalents. L'un regroupe des défunts pourvus d'un matériel réduit, le plus souvent un ou plusieurs vases en céramique, ne signalant pas le sexe ni une personnalité ou une activité particulières ; l'autre est constitué de morts accompagnés d'objets personnels plus ou moins nombreux, dont certains présentent une symbolique sexuelle soit masculine soit féminine : aux hommes les objets tranchants, couteaux, rasoirs, armes offensives et défensives ; aux femmes les fusaïoles, les bracelets multiples, les colliers. Et dans ce groupe, la part des trépassés pourvus d'armes, sans doute masculins, est singulièrement importante en nombre. Parfois l'armement n'est représenté que par une seule pièce, mais souvent sa présence est particulièrement appuyée, avec des éléments de toute une panoplie guerrière, épée dans son fourreau équipé de son système de suspension, pointe et talon de la lance, casque et éléments métalliques du bouclier. Manifestement, lorsque l'individu a commencé à avoir une existence sociale, on trouve dans sa tombe, symboliquement, les objets ou des morceaux seulement de ces objets, dont les doubles lui seront utiles dans l'au-delà, avec souvent une abondance de matériel et une ostentation certaine, comme dans le cas de ces tombes de « guerriers ».

Tous ces usages tranchent fortement avec ceux qui ont cours à Marseille de l'extrême fin du V^e s. au milieu du II^e s. av. J.-C.

LA TOMBE MARSEILLAISE, REFLET DE L'HADÈS

L'ensevelissement du défunt mort-né ou nouveau-né, non pas dans la maison où il est venu au monde mais dans le cimetière de la cité, parmi les autres morts, dénote une conception bien différente. De même, alors que chez les indigènes aucun signe de reconnaissance sociale n'apparaît avant l'âge de 6 mois (Dedet, 2008, p. 155-156), à Marseille on a manifestement affaire à un être humain, et non plus sauvage, dès la naissance ou très peu de temps après. L'accompagnement épisodique d'un vase, d'une valve de coquillage, d'une couronne mortuaire et même d'un vase-biberon témoigne de cette considération à leur égard. Le dépôt fréquent du cadavre à l'intérieur d'une amphore, ou parfois d'un autre vase, marque la même préoccupation de soin accordé à ce petit être. Et dans cette disposition, où souvent la tête est dirigée vers l'ouverture du récipient, s'ajoute sans doute une dimension symbolique, l'utérus étant en effet comparé à un vase. L'idée est attestée déjà

au V^e s. av. J.-C. dans les traités du Corpus hippocratique (Gourévitch, 2003, p. 24).

Contrairement au monde autochtone, l'enfant marseillais jusqu'à 10-12 ans n'est pas simplement traité comme un adulte moins important, du moins si l'on en croit l'enseignement de la nécropole de Sainte-Barbe. Deux usages lui sont spécifiques, marquant sans doute sa différence avec les défunts plus âgés : le fait de ne pas brûler son cadavre, alors qu'un adulte sur deux est incinéré ; le fait aussi qu'il soit souvent pourvu d'une valve de coquillage, objet qui équipe aussi fréquemment ici nouveau-nés et nourrissons, mais jamais grands enfants, adolescents ni adultes. Un seuil pourrait exister vers 10-12 ans, puisque le seul grand enfant attesté à Sainte-Barbe est traité comme les adultes (mais s'agissant pour le moment d'un cas unique, cela mérite confirmation).

Pour les adultes, les objets déposés dans la tombe sont proportionnellement beaucoup plus rares que chez les indigènes, et les signes ne sont plus les mêmes ici. On ne met pas en valeur les capacités guerrières, l'armement n'apparaît pas dans les tombes de Marseille, ce qui suppose sans doute un autre statut pour les armes, sinon pour ceux qui les portent. Le matériel ne paraît pas connoté sexuellement, ou du moins si elle existe, cette symbolique ne prend pas la même forme que dans le monde indigène. Rien n'indique que le strigile joue ici un rôle de marqueur sexuel. À Sainte-Barbe cet objet n'est d'ailleurs pas l'apanage des adultes puisque le grand enfant de la tombe 194 en est muni. Toujours associé à des vases à huile ou à parfum, alabastré et/ou *unguentarium*, il pourrait évoquer la participation athlétique ou, et cela aussi bien pour les hommes que pour les femmes, le nettoyage après le massage, mais ce serait là le seul type d'objets des tombes signalant la personnalité du défunt, ces activités de loisir pouvant indiquer une condition sociale élevée. En fait ces strigiles et ces vases à huile ou à onguent mis dans le tombeau pourraient plutôt avoir servi plus prosaïquement à la toilette du cadavre, et leur abandon dans la tombe ne marquerait que le souci de se débarrasser d'objets ayant été au contact du cadavre donc souillés par la mort. Bien particulière aussi, et inconnue du monde indigène, apparaît la coutume de déposer dans la sépulture une couronne de fleurs artificielles en terre cuite, usage qui concerne aussi des enfants. Rappel des soins du corps (du cadavre ?) et fleurs symboliques, ce sont là en tout cas autant de préoccupations manifestement étrangères aux Gaulois du Midi.

Entre Marseille et les indigènes du sud de la Gaule on a bien affaire à deux ensembles de coutumes fort différentes.

Et aux tombes de ces indigènes qui affichent ostensiblement la puissance des armes et l'abondance des objets, s'oppose la sobriété des dépôts funéraires marseillais qui paraissent refléter simplement les actions liées à la cérémonie des adieux, à la toilette du mort, à des libations et à des offrandes de fleurs. Cette simplicité que manifestent les restes trouvés dans les tombes est corroborée par l'impression que donne Valère Maxime des obsèques marseillaises : « on amène les morts à leur sépulture en les transportant sur un chariot, sans lamentations ni plaintes. Le deuil ne dure que le jour des obsèques, avec un sacrifice groupant les gens de la maison, accompagné d'un banquet qui rassemble toutes les relations » (Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, II, 6-7).

Ce que reflètent ces usages funéraires marseillais des IV^e s., III^e s. et II^e s. av. J.-C. nous ramène à la Grèce d'alors. Les idées sur la mort n'y sont alors plus les mêmes que du temps de Périandre et de l'époque d'Hérodote. L'au-delà quelque peu matérialiste d'antan a alors cédé la place, à partir de la fin du V^e s. av. J.-C., à des croyances populaires variées, mais surtout vagues et indéfinies, tandis qu'émergent les religions à mystère et que les spéculations philosophiques offrent des perspectives nouvelles (Rudhardt, 1992, p. 113-127 ; Jost, 1992, p. 234-241 et p. 257-262 ; Lévy, 1994 ; Mikalson, 2009, p. 129-142). Pour le commun des mortels prévalent plusieurs points de vue. La mort peut être simplement le néant. L'idée qu'au moment même où l'on meurt « l'âme se dissipe et c'est pour elle la fin de son existence » est présentée comme une opinion courante par Platon (*Phédon*, 77b). Est aussi attestée la croyance en une errance du trépassé autour du tombeau, le revenant communiquant et réglant ses comptes avec les vivants. Mais selon la conception la plus répandue, « l'âme » se sépare du corps lors du trépas et s'en va dans un monde inaccessible aux vivants, le royaume d'Hadès. Dans cet au-delà, le sort des âmes et la nature de leur survie restent fort confus et en fait domine l'idée d'une non-existence après la mort. La plupart des épitaphes attiques de cette période ne disent rien sur ce sujet, quelques-unes se contentant d'évoquer les dieux de l'Hadès, quelques autres le ciel, « l'éther » ; mais le plus souvent elles expriment le regret de la vie passée et de ses plaisirs. D'ailleurs, quand Diodore de Sicile rapporte cette coutume indigène de charger les nouveaux morts de lettres adressées à des trépassés plus anciens (voir *supra*, p. 32), l'expression qu'il emploie, « comme si ces derniers pouvaient les lire », semble bien indiquer que lui-même ne le croit pas. La seule immortalité imaginée est celle de la gloire des soldats morts au combat, exemples pour les habitants de la cité qui devront se

montrer dignes d'eux. Seuls les philosophes vont plus loin, comme par exemple Platon qui envisage des récompenses dans cet au-delà pour ceux qui ont respecté l'équité, et des châtements pour les impies et les injustes (Platon, *Gorgias*, 523b ; *La République*, II, 363d-e et X, 614-615), ou bien les sectes, comme les mystères d'Éleusis qui laissent entrevoir aux initiés « les plus doux espoirs » quant au sort que la mort leur apportera (Isocrate, *Panegyrique*, 28).

MARSEILLE ATTACHÉE À SA CULTURE HELLÉNIQUE

Rien dans les tombes que l'on connaît actuellement dans la colonie marseillaise n'évoque la présence d'individus qui auraient été traités « à la manière indigène ». Le site même de la cité ne semble pas habité lors de l'arrivée des colons grecs, selon ce qu'il ressort des derniers bilans archéologiques (Bernard *et al.*, 2010). Cela d'ailleurs est aussi suggéré par le récit de la fondation de Marseille par Trogue Pompée (*Histoires philippiques*) transmis par Justin : le roi des Ségobriges, Nannus, octroie aux Grecs « un lieu pour fonder une ville » (Pralon, 1992, p. 53), lieu évidemment autre que celui qu'il habite et qui n'intéresse pas les populations locales, comme le soulignent L. Bernard, S. Collin-Bouffier et H. Tréziny (Bernard *et al.*, 2010, p. 131). Pour la suite, des apports de population environnante doivent être envisagés, au premier rang desquels, bien sûr, les épouses indigènes des colons grecs. Les dépouilles de celles-ci ont pu être rendues à leur village d'origine, mais plus vraisemblablement étaient-elles traitées « selon le rite grec », de même que la descendance de ces unions mixtes. Cette appartenance à la culture hellénique que révèlent les sépultures marseillaises est corroborée par les textes anciens.

De Marseille grecque, les auteurs latins classiques ont donné l'image d'une communauté très fortement attachée à ses coutumes et à ses traditions d'origine, quoique isolée au bout du monde et baignée « des flots de la barbarie », pour reprendre les termes de Cicéron (*Pro Flacco*, XXVI, 63 : « *barbariae fluctibus* »), et bien qu'environnée d'autochtones nombreux et décrits comme dangereux. Pour les envoyés de Rhodes au Sénat romain en 189 av. J.-C., dont les propos sont rapportés par Tite-Live, « ce n'est pas seulement l'accent de leur langue, leur vêtement, leur allure, mais surtout leurs mœurs, leurs lois et leur caractère qu'ils ont conservés purs et intacts, sans se laisser contaminer par leurs voisins » (Tite-Live, *Histoire de Rome*, XXXVII, 54, 21-22). Silius Italicus, au I^{er} s. apr. J.-C., parle d'une Marseille « entourée de peuples orgueilleux ; alors que le voisin barbare effraie

par ses rites sauvages, la Phocéenne, hôtesse au milieu de peuplades belliqueuses, maintient les mœurs, les cultes et les manières de l'ancienne patrie » (Silius Italicus, *Guerres puniques*, XV, 168-172, trad. M. Bats, in Bats *et al.*, 2005). Et selon Pomponius Mela, au I^{er} s. apr. J.-C. également, *Massilia* « qui jadis se trouvait au milieu de peuples farouches est maintenant voisine de peuples sans doute pacifiés, mais si totalement différents que l'on est étonné de la facilité avec laquelle elle s'est établie autrefois en terre étrangère et a conservé jusqu'à présent ses coutumes » (Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 5, 77) ²¹.

Certes cet éloge unanime de Marseille que donnent les écrits romains n'est pas neutre, comme l'ont souligné C. Guyot-Rougé et G. Rougé (1992, p. 47-48). Mettre en valeur la pureté de l'hellénisme marseillais et la fidélité à cet hellénisme et aux mœurs anciennes, c'est également vanter la vieille alliance entre Rome et Marseille. En tout cas, la mise en évidence de la grande originalité des pratiques funéraires marseillaises par rapport à celles des indigènes qui l'entourent va bien dans le sens des affirmations des auteurs anciens. Mais dans quelle mesure les coutumes que l'on peut observer en ce domaine reflètent-elles des mœurs entièrement helléniques ? La mère-patrie et/ou d'autres colonies phocéennes permettent-elles d'éclairer quelque peu cette question ?

PHOCÉE, MARSEILLE, AMPURIAS ET AGDE

Selon Strabon : « dans les cités des colonies, partout ils [les Phocéens] honorent au premier rang cette déesse [l'Artémis d'Éphèse], gardent la même disposition de sa statue et, pour le reste, les mêmes coutumes que celles qui sont pratiquées dans la métropole » (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 4, trad. D. Pralon, in Bats *et al.*, 2005). Cependant, dans le domaine du funéraire en particulier, il est impossible d'apprécier directement la part de Phocée dans cette originalité marseillaise, car les données précises sur les tombes de la mère-patrie manquent actuellement ²². Toutefois la comparaison de Marseille avec d'autres colonies également

21. Les passages des auteurs anciens cités ici figurent dans le répertoire des principales sources littéraires sur Marseille antique établi par M. Bats (Bats *et al.*, 2005).

22. Les recherches effectuées à Phocée par F. Sartiaux et surtout par E. Akurgal puis Ö. Özyigit ont essentiellement permis la mise au jour de sanctuaires, dont le temple d'Athéna, d'un théâtre et du rempart de la cité (Özyigit, 1994 ; Özyigit, Erdoğan, 2000). Quelques tombes à inhumation en sarcophage ont cependant été fouillées au sud de la cité, à proximité d'autels abandonnés, l'une du deuxième quart du VI^e s. av. J.-C., une d'époque hellénistique et plusieurs autres d'époque romaine (Özyigit, Erdoğan, 2000, p. 16).

phocéennes peut apporter des éléments de réponse puisque, là aussi, se trouvent des Grecs de même origine, immergés dans un environnement étranger. Pour cela seules *Agathé/Agde* et, très proche du sud de la Gaule, *Emporion/Ampurias* fournissent des éléments de réponse. Bien sûr, la documentation issue de ces deux colonies est beaucoup moins précise que celle dont on dispose à Marseille, car les tombes d'époque grecque fouillées à Agde ne sont pas connues en détail et l'étude de celles d'Ampurias est ancienne et ne comporte pas d'analyse des restes osseux des défunts. Elle constitue néanmoins une source précieuse en fournissant des indices qui mériteront d'être confirmés, affinés ou modifiés par les recherches futures. Les usages funéraires d'un autre comptoir grec, Olbia de Provence, sont totalement ignorés pour le moment, mais les fouilles des maisons préromaines de ce site apportent toutefois une indication intéressante puisque, à ce jour, aucune sépulture de défunt périnatal, en place ou remaniée, n'y a été découverte ²³.

Dans la nécropole du Peyrou II, à Agde, datée entre le milieu du IV^e s. et le début du II^e s. av. J.-C., l'absence d'étude ostéologique ne permet pas de constater si le « recrutement », l'accès au cimetière, est semblable à celui de Marseille/Sainte-Barbe, mais on retrouve par ailleurs bien des traits des pratiques en usage à la même époque à Marseille (Marchand, Schwaller, in Lugand, Bermond, 2001, p. 145-146) :

- la dualité de traitement du corps, inhumation et crémation, avec cependant une proportion inverse puisque l'on compte vingt-deux inhumés ayant dépassé la petite enfance pour quatre sujets brûlés ;
- pour les tombes à incinération, les restes osseux sont placés le plus souvent ici aussi dans un ossuaire : trois tombes sur quatre sont dans ce cas ;
- l'absence de tout matériel d'accompagnement affecte environ la moitié des sépultures : treize tombes, toutes des inhumations ;
- pour l'autre moitié des tombes (neuf inhumations et quatre dépôts de crémation), le nombre d'objets est réduit : une ou deux pièces chaque fois, les mêmes qu'à Marseille ;
- ce mobilier est plus fréquent dans les tombes à incinération, comme à Marseille : ici toutes les quatre en sont pourvues ;
- qu'il s'agisse d'inhumation ou d'incinération, ce mobilier est de même type, et si aucun strigile n'est pas signalé ici, en revanche, comme à Marseille, on remarque dans ce matériel la présence de vases à huile ou à parfum

23. Aimable renseignement de M. Bats, juillet 2009.

aussi fréquents dans les deux cas : pour les inhumations, trois tombes avec un *unguentarium*, trois avec un lécythe, deux avec un pecten et une avec une fibule ; pour les crémations, trois tombes avec un balsamaire ;

- des éléments en terre cuite de couronnes florales figurent également dans deux sépultures à incinération²⁴ ;
- enfin, deux « très jeunes enfants », probablement des périnataux, sont inhumés, déposés dans une amphore massaliète et apparemment dépourvus de tout objet d'accompagnement (Nickels, 1982, p. 278).

Les deux tombes datées des II^e-I^{er} s. av. J.-C., découvertes anciennement à Agde dans le quartier de Saint-André (tombes 27 et 28), ne déparent pas : défunt incinéré, restes dans une urne-ossuaire et *unguentarium* d'accompagnement (Lugand, Bermond, 2001, p. 140).

Retrouver les usages funéraires des Massaliètes des IV^e-II^e s. à *Agathé* n'est pas étonnant en soi, puisque cette dernière a été fondée par les premiers (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 6) ; cependant, cela témoigne, dans les deux cas, d'une conservation de ces pratiques à l'écart de toute altération venue de l'extérieur.

Des usages fort semblables à ceux qui sont développés à Marseille se retrouvent aussi à Ampurias. Pour cette dernière, les pratiques funéraires d'époque grecque sont connues essentiellement au travers des sépultures mises au jour dans les propriétés Bonjoan (84 tombes de la fin du VI^e s. au II^e s. av. J.-C.) et Martí (172 tombes du III^e s. au I^{er} s. av. J.-C.), à proximité immédiate des remparts de la Néapolis (Almagro Basch, 1953, p. 29-216). Certes ces fouilles sont anciennes, effectuées durant les années 1940, et leur publication fait la part belle aux objets, selon les normes en vigueur au milieu du XX^e s. Néanmoins, outre un catalogue des pièces, cette dernière apporte quelques données utilisables pour un nombre important de sépultures, en particulier des indications concernant la morphologie de la tombe et le traitement du corps avec la distinction entre incinération et inhumation ; surtout, pour les tombes à inhumation, M. Almagro Basch donne la longueur du squelette et a clairement distingué les périnataux/nourrissons (en espagnol *criaturas*), soit les sujets de moins de 1 an, des autres individus plus âgés. Et cette simple distinction des *criaturas*, malgré son caractère imprécis, est précieuse car elle peut permettre de déterminer si les plus jeunes défunts, comme à Marseille, ont normalement accès au cimetière, d'autant que le nombre total de défunts inhumés est important.

24. Aimable renseignement de G. Marchand.

Le secteur Martí est le plus signifiant à cet égard, avec au moins 133 inhumés, tous âges confondus (Almagro Basch, 1953, p. 29-127) : ce sont 43 *criaturas* qui y figurent. On peut classer ces jeunes sujets en trois groupes selon le mode de dépôt du corps, et, au cas où cela marquerait une différence d'âge à l'intérieur de cette classe, il convient de les examiner séparément :

- groupe 1 : dépôt en amphore, sans objet d'accompagnement, 30 sujets (tombes 1, 2, 12, 13, 18, 22, 35, 42, 54, 56, 57, 66, 68/69 [double], 70, 88, 89, 93 [double], 106, 114, 115, 119, 120, 123, 124, 125, 127, 128, 137) ;
- groupe 2 : dépôt en fosse, avec ou sans coffrage, sans objet d'accompagnement, 6 sujets (tombes 29, 74, 116, 117, 118, 131) ;
- groupe 3 : dépôt en fosse, avec ou sans coffrage, avec objet(s) d'accompagnement, 7 sujets (tombes 43, 100, 113, 130, 134, 135, 136).

Comme il n'est pas à exclure, faute d'analyse ostéologique, que les groupes 2 et 3 admettent aussi des défunts ayant dépassé la première année, il convient donc de formuler trois hypothèses :

- si seul le groupe 1 correspond aux moins de 1 an, le quotient de mortalité de cette classe (1q0) serait de 225,6 ‰ ;
- si ce sont les groupes 1 et 2 qui correspondent à cette classe, le quotient de mortalité (1q0) serait alors de 270,7 ‰ ;
- si ce sont les trois groupes 1, 2 et 3, le quotient de mortalité (1q0) passerait à 323,3 ‰.

Pour sa part, la nécropole Bonjoan a été fortement perturbée par la plantation de la vigne qui a détruit nombre « d'inhumations en amphore » (Almagro Basch, 1953, p. 134). De ce fait, seules 8 ou 9 tombes de *criaturas* sont signalées ou déduites de la longueur du squelette, pour 49 ou 50 sujets inhumés plus âgés, le tout s'échelonnant de la fin du VI^e s. au II^e s. av. J.-C. Le quotient de mortalité (1q0) calculé est de 137,9 ‰ ou 155,2 ‰, mais sans doute est-il inférieur à la réalité.

Quoi qu'il en soit, on aurait à Ampurias aux III^e s., II^e s. et I^{er} s. av. J.-C., d'après la nécropole Martí, un quotient de mortalité des moins de 1 an compris entre 225 ‰ et 323 ‰, tout à fait conforme à la mortalité préjennérienne. Malgré le caractère quelque peu grossier de la mesure, mais on ne peut guère faire autrement pour le moment²⁵, il semble bien que l'on se trouve ici dans le même cas de figure qu'à

25. Le matériel osseux des nécropoles fouillées dans les années 1940 à Ampurias n'est semble-t-il pas conservé (aimable renseignement de E. Pons et J. Tremoleda).

Marseille, avec un cimetière ouvert à tous les nouveau-nés. D'ailleurs, il est intéressant de constater qu'aucun reste de périnatal humain ne provient des niveaux d'habitat d'époque grecque de la *Paléapolis* d'Ampurias fouillés entre 1994 et 1996 et dont les os ont été systématiquement étudiés. Le seul os d'enfant de moins de 1 an découvert en ce lieu provient d'une couche d'habitat de la fin du VII^e s. ou du début du VI^e s. av. J.-C. (phase IIb), bien antérieure à la fondation de la colonie grecque (Aquilué *et al.*, 1999, p. 649).

Ces individus périnatals admis au cimetière ampuritaïn sont traités exactement de la même façon qu'à Marseille. Dans la nécropole Martí, ils sont inhumés soit directement en pleine terre, la fosse incluant parfois des pierres sur ses bords, soit le plus souvent dans une amphore, ici presque toujours de type ibérique. Et les fréquences relatives des deux procédés sont étonnamment proches : ainsi on compte 30 sujets en amphore sur 43 à Ampurias/Martí, soit 70 % des défunts périnatals, et 17 sur 23 à Marseille/Sainte-Barbe, soit 74 %.

Comme à Marseille, seule une minorité de ces jeunes morts sont accompagnés de mobilier, minorité d'ailleurs plus réduite qu'à Marseille : 16 % des périnatals à Ampurias/Martí et 33 % à Marseille/Sainte-Barbe sont dépourvus de tout objet. Et ce sont les mêmes types d'objets qu'à Marseille que l'on retrouve dans la nécropole ampuritaïne : valve de *Cardium*, collier de perles en pâte de verre, vase à parfum (*unguentarium*, lécythe aryballistique), petit vase à verser de la côte catalane, anneau, fibule ou épingle en bronze.

Comme à Marseille, dans les nécropoles ampuritaïnes les défunts plus âgés – mais ici il est impossible de distinguer clairement enfants, adolescents et adultes – se partagent entre inhumation et incinération. L'inhumation est toujours très majoritaire ; elle concerne 95 % des tombes des sujets ayant dépassé le stade périnatal dans la nécropole Bonjoan et les deux tiers dans la nécropole Martí.

La crémation est ici difficile à appréhender du fait du caractère sommaire et confus des descriptions. M. Almagro Basch signale dans presque tous les cas des accumulations de terre charbonneuse et cendreuse de dimensions variables, du petit amas de 0,5 m de diamètre (incinération Martí n° 6), à la nappe de 1 m sur 2 m (incinération Martí n° 7), incluant les os humains brûlés dans certains cas, mais toujours, du mobilier. Des pierres, parfois abondantes les recouvrent (Almagro Basch, 1953, p. 115-127 et p. 214-216). S'agit-il de bûchers, ou de leurs restes, ou de bûchers servant eux-mêmes de tombes après la crémation ou, pour les plus petits d'entre eux, de dépôts secondaires de crémation ?

On signale aussi l'usage de l'urne recevant des os ou des résidus, sans autre précision (*id.*, p. 32).

Les défunts démunis de mobilier voisinent avec ceux qui sont accompagnés d'une ou deux pièces, le plus souvent un unique vase à parfum, *unguentarium*, lécythe ou olpé, et parfois une fibule. Et ces deux groupes sont numériquement équivalents. Plusieurs tombes sont cependant pourvues d'un matériel plus abondant et diversifié, mais, si l'on en croit les dimensions indiquées pour la longueur des restes humains, on aurait parfois affaire à des enfants (par exemple 1 m de long pour l'inhumation Martí n° 15). L'inhumation Martí n° 77, particulièrement riche, avec deux alabastrons, deux amphorettes et trois aryballes en pâte de verre, un lécythe attique, trois figurines de terre cuite, une perle en corail et une en pâte de verre, un anneau en bronze et une coquille de *Cardium*, est bien celle d'un enfant, comme le montre la photo publiée (Almagro Basch, 1953, p. 81-84 et pl. II, n° 1). Cela n'est pas sans rappeler le cas de l'enfant de 10-14 ans de la tombe 194 de Marseille/Sainte-Barbe, sans doute la mieux pourvue en mobilier de celles qui ont été fouillées dans ce cimetière.

D'après la documentation disponible à Marseille, à Agde et à Ampurias, il est difficile de ne pas voir dans cette similitude des pratiques funéraires, voire dans cette identité, une origine commune, phocéenne, ainsi que l'absence de toute influence des populations autochtones sur les habitants des colonies en ce domaine. Cependant on a parfois discerné la trace de ces indigènes dans la présence d'incinérations au sein de ces cimetières grecs. Pour M. Almagro Basch (1953, p. 32), les crémations du secteur Martí de la nécropole ampuritaïne, notamment à partir du IV^e s. av. J.-C., seraient celles d'indigènes. Il y voit l'illustration du texte de Strabon selon lequel un groupe d'autochtones vint s'établir auprès du rempart d'*Emporion* peu après la fondation de la colonie, puis, plus tard, ces indigènes furent acceptés dans la ville en qualité de citoyens de plein droit (Strabon, *Géographie*, III, 4, 8). Et selon lui, le fait que parfois un vase non tourné de tradition céramique indigène soit placé dans quelques-unes de ces crémations conforte cette hypothèse. L'idée de la présence d'autochtones incinérés parmi des colons inhumés est reprise pour la nécropole du Peyrou II à Agde aux IV^e-II^e s. av. J.-C. par A. Nickels, qui note que ces derniers ne sont pourvus que d'un seul objet « alors que le vase-ossuaire des incinérés s'accompagne de deux ou trois vases comme dans la nécropole indigène d'Ensérune » (Nickels, 1982, p. 278).

L'usage simultané de la crémation et de l'inhumation à Ampurias et à Agde, mais aussi à Marseille, ou encore à

Alalia/Aléria en Corse où l'on a compté 77 % d'inhumations et 23 % de crémations (Jehasse, Jehasse, 1973, p. 26), marquerait-il donc la coexistence de deux populations, la grecque inhumant ses morts et l'indigène brûlant les siens ? Cette hypothèse a le mérite de poser le problème des rapports entre colons grecs et indigènes pouvant habiter la colonie ou ses environs immédiats, dans leurs relations quotidiennes. Cependant plusieurs faits vont à son encontre, même s'il est vrai que ces établissements grecs sont bien entourés de populations pratiquant exclusivement la crémation pour les morts ayant dépassé les premières semaines de l'existence.

1) En Grèce même, inhumation et incinération sont employées concurremment pour les défunts adultes, dans des proportions variables selon le lieu et le moment. C'est le cas à Athènes et en Attique aux époques archaïque, classique et hellénistique, et les deux modes de traitement du corps s'accompagnent des mêmes rites, mais cela concerne pratiquement toutes les cités, par exemple Astypalée dans le Dodécannèse ou encore, plus spécialement aux IV^e s. et III^e s. av. J.-C., la colonie milésienne d'Apollonia du Pont (Kurtz, Boardman, 1971, p. 71, p. 91 et p. 162 ; Michalaki-Kollia, 2010, p. 162 ; Hermary *et al.*, 2010, p. 139). Certes, on ne dispose pas de données pour Phocée elle-même. Cependant cette dualité est bien attestée à Clazomènes, sur la côte méridionale du golfe d'Izmir (Hürmüzlü, 2004, p. 80-81). Cette cité n'est pas seulement proche de Phocée sur le plan géographique, mais elle l'est aussi par la langue : selon Hérodote, Éphèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomènes et Phocée parlent le même dialecte qui diffère de celui des autres cités ioniennes (Hérodote, *Histoires*, I, 142). Cela signifie sans doute des liens culturels forts pouvant se retrouver dans les pratiques funéraires notamment. Inhumations et incinérations coexistent aussi à Abdère, en Thrace, dans les deux cimetières des colons venant de Clazomènes et de Téos, et cela de la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. à la période hellénistique (Koukouli-Chrysanthaki, 1994, p. 40, p. 52 et p. 66). D'une manière plus générale, la coexistence de ces deux formes de traitement du cadavre est un phénomène très souvent observé dans les sociétés anciennes ou traditionnelles, simultanément dans un même lieu, sans qu'il accompagne une quelconque différence d'origine ethnique et sans que l'idéologie funéraire elle-même ne change. Le choix pour l'un ou l'autre traitement résulte seulement de principes sociaux ou de croyances : le statut du défunt, les circonstances ou les modalités de sa mort, ou bien l'interprétation que les survivants font des causes de celle-ci (Hertz, 1928, p. 5).

2) À Marseille, ce sont les mêmes objets qui sont mis dans les tombes des incinérés que dans celles des inhumés. Cela traduit dans les deux cas une même conception de l'au-delà, en l'occurrence une conception grecque. Il en va de même à Agde et semble-t-il aussi à Ampurias : dans ces deux colonies, la nature du mobilier ne varie pas entre adultes inhumés et adultes incinérés, témoignant par là même que les deux modes de traitement du corps s'accompagnent des mêmes rites. De plus les terrasses funéraires de Marseille/la Bourse, avec une architecture de type éminemment grec dont la construction remonte au IV^e s. av. J.-C., n'ont abrité que des incinérations, exception faite du sujet périnatal.

3) À Agde comme à Ampurias, faute d'analyse anthropologique, la présence des moins de 1 an ne peut être quantifiée par rapport aux autres défunts. En revanche, dans la nécropole de Marseille/Sainte-Barbe le parfait ajustement du quotient de mortalité de ces très jeunes morts au taux d'une société préjennérienne est une autre preuve de l'absence des indigènes parmi les défunts incinérés. La présence de ces indigènes dans la nécropole eût en effet entraîné un déficit des moins de 1 an puisque dans leur culture cette classe d'âge n'a pas accès au cimetière de la communauté.

*
* *

Au second âge du Fer, le sud méditerranéen de la Gaule offre donc deux ensembles de pratiques funéraires bien différents l'un de l'autre, celui des indigènes et celui des Grecs de Marseille, et sans doute également d'Agde.

Les usages funéraires indigènes sont ici traditionnels, qu'il s'agisse des règles concernant l'âge d'acceptation au cimetière villageois, de l'accession progressive des enfants à ce lieu, du matériel soulignant la personnalité du défunt, insistant souvent sur son appartenance au monde masculin ou féminin, souvent aussi sur son importance sociale et/ou sur sa puissance. Ces coutumes ne sont ni transformées ni seulement modifiées au contact des colons grecs, quelle que soit leur proximité ou leur éloignement géographique par rapport aux établissements coloniaux, malgré la pénétration commerciale de ceux-ci et les transformations que cette dernière entraîne dans l'économie, dans certains modes de vie et dans la forme de l'habitat. Une preuve particulièrement exemplaire de cette authenticité est sans doute l'ensevelissement des enfants périnatals dans les agglomérations indigènes des environs de *Massalia*, à Entremont, à Roquepertuse, à Saint-Blaise et même à moins de 8 km des murailles de la colonie grecque, au Baou de Saint-Marcel.

En fait, dans le monde indigène, au moins dans la région nîmoise et le Bas-Rhône, il faut attendre la fin du II^e s. av. J.-C. pour qu'apparaisse une transformation progressive du rituel concernant les adultes, tant au niveau de l'organisation de la tombe que des mobiliers, avec une simplification des dispositifs et une réduction des dépôts, et c'est surtout à la fin du I^{er} s. av. J.-C. que se produisent des modifications plus radicales attestant une réelle intégration de pratiques en usage dans l'Empire romain (Bel *et al.*, 2008, p. 465-468).

De leur côté, les rites massaliètes, mais aussi sans doute, pour ce que l'on en connaît, ceux d'Agde comme ceux d'Ampurias, reflètent bien plutôt les coutumes grecques de l'époque, accueillant les morts périnataux au cimetière de la cité, bien souvent à l'intérieur d'un vase, ne plaçant dans la tombe que très peu de matériel, et généralement les objets souillés ayant servi à la toilette du mort, mais parfois rien du tout. Et aucune influence des mœurs indigènes en la matière ne semble transparaître non plus dans les tombes de ces colonies.

Au demeurant, une telle étanchéité entre les deux cultures du midi méditerranéen de la Gaule au second âge

du Fer, n'est pas le propre du seul domaine des tombes. Elle peut également être constatée dans le domaine religieux non strictement funéraire. En effet, tant en Languedoc qu'en Provence, les espaces cultuels indigènes et les dépôts d'objets qualifiés de rituels ne contiennent pas de matériel emprunté au monde grec (Arcelin *et al.*, 1992 ; Arcelin, Gruat dir., 2003 ; Golosetti, 2009), à la différence, par exemple, de ceux des populations autochtones de Sicile et d'Italie méridionale en contact avec les colonies grecques établies dans ces contrées (Vassallo, 2006 ; Nava, Osanna dir., 2005 ; Osanna, 2010).

Cette imperméabilité entre les deux cultures en ce qui concerne la sphère funéraire n'a rien d'étonnant si l'on veut bien considérer que ces pratiques reflètent deux conceptions opposées de la mort, les deux possibilités fondamentales définies par J. Assmann (2003, p. 29) : pour les indigènes, une mort qui n'est pas la fin de l'existence, mais un au-delà où le défunt peut entrer pour survivre sous différentes conditions et en quelque sorte lui échapper ; pour les colons grecs, l'arrêt des plaisirs de la vie et un royaume des ombres sans repère ni espoir d'aucun accomplissement, une mort sans horizon.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

| | |
|-------|---|
| ADALR | Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon. |
| ADAM | Association pour la diffusion de l'archéologie méridionale. |
| AFEAF | Association française pour l'étude de l'âge du Fer. |
| ALUB | Annales littéraires de l'université de Besançon. |
| ARALO | Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental. |
| CAG | <i>Carte archéologique de la Gaule</i> . |
| CUF | Collection des Universités de France. |
| DAM | <i>Documents d'archéologie méridionale</i> . |
| DAF | Documents d'archéologie française. |
| MAM | Monographies d'archéologie méditerranéenne. |
| MSH | Maison des sciences de l'homme. |
| PUF | Presses universitaires de France. |
| PUFC | Presses universitaires de Franche-Comté. |
| RAN | <i>Revue archéologique de Narbonnaise</i> . |

SOURCES ANTIQUES

ARISTOPHANE

Les Thesmophories, éd. V. Coulon, trad. H. Van Daele, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 1974.

CICÉRON

Pro Flacco, éd. et trad. A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 1938.

DIODORE DE SICILE

Bibliothèque historique, trad. C. H. Oldfather, C. Sherman, C. Bradford Welles, R. Geer, F. Walton, Londres, Heinemann et Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press (coll. The Loeb Classical Library), 1933-1957.

FESTUS AVENIUS

Ora Maritima, éd. A. Schulten, Barcelone, Bosch (coll. *Fontes Hispaniae Antiquae*, 1), 1955.

ALMAGRO BASCH M.

1953 : *Las Necrópolis de Ampurias -I- Introducción y necrópolis griegas*, Barcelone, Seix y Barral (coll. Monografies Emporitanes, III), 399 p.

AQUILUÉ X., BURÉS L., BUXÓ R., CASTANYER P., ESTEBA J., FERNÁNDEZ DE LA REGUERA A., PONS E., SANTOS M., SOLÉ J., TREMOLEDA J.

1999 : *Intervencions arqueològiques a Sant Martí d'Empúries (1994-1996) : de l'assen-*

HÉRODOTE

Histoires, trad. A. Barguet, in *Historiens grecs -I- Hérodote, Thucydide*, Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque de la Pléiade, 176), 1964.

HOMÈRE

L'Odyssée, éd. et trad. M. Dufour et J. Raison, Paris, Flammarion (coll. Garnier-Flammarion, 125), 1965.

ISOCRATE

Panegyrique, in *Œuvres complètes*, trad. A.-M. Gaspard, Paris, Firmin Didot, 1862-1864.

PLATON

Phédon, Gorgias et La République, trad. L. Robin avec la collab. de M.-J. Moreau, Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque de la Pléiade), 1950.

POMPONIUS MELA

Chorographie, éd. et trad. A. Silberman, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 1988.

SILIUS ITALICUS

La Guerre punique, trad. P. Miniconi, G. Devallet, J. Volpilhac-Lenthéric et M. Martin, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

STRABON

Géographie, trad. F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres (coll. Budé), 1966.

TITE-LIVE

Histoire de Rome, trad. E. T. Sage, Londres, Heinemann et Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press (coll. The Loeb Classical Library), 1968.

VALÈRE MAXIME

Faits et dits mémorables, trad. R. Combès, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 2003.

BIBLIOGRAPHIE

tament précolonial a l'Empúries actual, Gérone, Museu d'arqueologia de Catalunya-Empúries (coll. Monografies Emporitanes, IX), 684 p.

ARCELIN P.

1979 : « La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou (Bouches-du-Rhône) », *DAM*, 2, p. 133-156.

1980 : « Nouvelles observations sur la nécropole préromaine de la Catalane aux

Baux-de-Provence (B.-du-Rh.) », *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 15, p. 91-110.

1995 : « Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels », in ARCELIN P., BATS M., GARCIA D., MARCHAND G., SCHWALLER M. (DIR.), *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Paris, Errance et Lattes, ADAM (coll. Travaux du Centre Camille-Jullian, 15 ; *Études massaliètes*, 4), p. 325-338.

2008 : « Arles protohistorique : de l'implantation coloniale grecque à l'agglomération

portuaire indigène », in ROTHÉ M.-P., HEIJMANS M. (DIR.), *Arles, Crau, Camargue*, Paris, éd. de la MSH (coll. CAG, 13/5), p. 97-114.

ARCELIN P., ARCELIN C.

1975 : « Les sépultures préromaines de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) », *RAN*, VIII, p. 67-135.

1976-1978 : « Une nécropole préromaine à Eyguières (Bouches-du-Rhône) », *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 11-12-13, p. 71-109.

ARCELIN P., DEDET B., SCHWALLER M.

1992 : « Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale », *DAM*, 15, p. 181-242.

ARCELIN P., GRUAT P. (DIR.)

2003 : « La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur) », in ARCELIN P., BRUNAUX J.-L. (DIR.), « Dossier : Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer », *Gallia*, 60, p. 169-241.

ASSMANN J.

2003 : *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Monte Carlo, éd. du Rocher, 684 p.

BARRUOL G., SAUZADE G.

1969 : « Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) : contribution à l'étude des sépultures du I^{er} siècle. av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône », *Revue d'études ligures*, XXXV, 1-3, p. 15-89.

BATS M.

1990 : « Antibes », in *Voyage en Massalie : 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*, Catalogue d'exposition, Centre de la Vieille-Charité, 19 nov. 1990-24 fév. 1991, Marseille, Musées de Marseille et Édusud, p. 220-221.

BATS M. avec la collab. de GUYON J.,

TRÉZINY H.

2005 : « Corpus des principales sources littéraires sur Marseille antique », in ROTHÉ M.-P., TRÉZINY H. (DIR.), *Marseille et ses alentours*, Paris, éd. de la MSH (coll. CAG, 13/3), p. 145-159.

BATS M., MOUCHOT D.

1990 : « Nice », in *Voyage en Massalie : 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*, Catalogue d'exposition, Centre de la Vieille-Charité, 19 nov. 1990-24 fév. 1991, Marseille, Musées de Marseille et Édusud, p. 222-225.

BEL V., CHARDENON N., MARCHAND G.

2003 : « Découverte d'une sépulture du premier âge du Fer au lieu-dit la Céréirède (Lattes, Hérault) », in LANDES C. (DIR.), *Les Étrusques en France : archéologie et collections*, Catalogue d'exposition, Lattes, Musée archéologique Henri-Prades, 1^{er} oct.-31 janv. 2003, Lattes, Musée archéologique Henri-Prades, p. 132-134.

BEL V., BARBERAN S., CHARDENON N., FOREST V., RODET-BÉLARBI I., VIDAL L.

2008 : *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*, Lattes, ADALR (coll. MAM, 24), 519 p.

BEL V., GARDEISEN A., MARCHAND G., SCHWALLER M.

À paraître : « Au tournant des III^e et II^e s. av. J.-C. : une tombe singulière à Ensérune (Montady, Hérault) », *DAM*.

BÉRARD G.

1997 : *Les Alpes-de-Haute-Provence*, Paris, éd. de la MSH (coll. CAG, 04), 567 p.

BERNARD L., COLLIN-BOUFFIER S.,

TRÉZINY H.

2010 : « Grecs et indigènes dans le territoire de Marseille », in TRÉZINY H. (DIR.), *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire, Actes des rencontres du programme européen Ramses² (2006-2008)*, Paris, Errance et Aix-en-Provence, Centre Camille-Jullian (coll. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 3), p. 131-145.

BERTUCCHI G.

1992 : « Nécropoles et terrasses funéraires à l'époque grecque : bilan sommaire des recherches », in BATS M., BERTUCCHI G., CONGÈS G., TRÉZINY H. (DIR.), *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V^e congrès de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 nov. 1990*, Lattes, ADAM et Aix-en-Provence, Université de Provence-Aix-Marseille-I (coll. Travaux du Centre Camille-Jullian, 11 ; série *Études massaliètes*, 3), p. 123-137.

BONNABEL L., ACHARD-COROMPT N., MOREAU C., SAUREL M., VAUQUELIN É.

2007 : « Stockage des débris et dépôt de cadavres humains au cours de l'âge du Fer en Champagne-Ardenne », in BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (DIR.), *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges : dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX^e colloque*

international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, Besançon, PUFC (coll. ALUB, 826 ; série *Environnement, sociétés et archéologie*, 11), vol. 2, p. 585-604.

BRUN J.-P. (DIR.)

1999 : *Le Var*, Paris, éd. de la MSH (coll. CAG, 83/1-2), 984 p.

CHABOT L., FÉRAUD J.-B.

1959 : « La nécropole de la rue du Tapis-Vert à Marseille », *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, p. 63-86.

CHANTRE E.

1878 : « Les Nécropoles du premier âge du Fer des Alpes françaises », *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, XIV^e année, 2^e série, IX, p. 1-15.

DASEN V.

2003 : « L'accueil du nouveau-né », in GOURÉVITCH D., MOIRINA., ROUQUET N. (DIR.), *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*, Catalogue d'exposition, Muséum d'histoire naturelle de Bourges, 6 nov. 2003-28 mars 2004, Bourges, éd. de la Ville de Bourges (coll. *Bituriga*), p. 149-151.

DEDET B.

1995 : « Une illustration de l'évolution des pratiques funéraires en Languedoc oriental à l'âge du Fer : la tombe de Font de la Vie à Saint-Bauzille-de-Montmel, Hérault, V^e s. avant. J.-C. », *Gallia*, 52, p. 145-163.

2004 : « Variabilité des pratiques funéraires protohistoriques dans le sud de la France : défunts incinérés, défunts non brûlés », *Gallia*, 61, p. 193-222.

2008 : *Les Enfants dans la société protohistorique : l'exemple du sud de la France*, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 396), 400 p.

À paraître a : *Ambrussum, Hérault : un quartier de la nécropole du second âge du Fer*.

À paraître b : « Tombes sur bûcher et dépôts secondaires d'incinération en Languedoc oriental et en Provence au premier âge du Fer », in ROVIRA HORTALÀ M. C., LÓPEZ CACHERO F. J., MAZIÈRE F. (DIR.), *Les Necropolis de incineració entre l'Ebre i el Tiber, Table ronde internationale de Barcelone, Museu d'arqueologia de Catalunya, 21-22 nov. 2008*.

DEDET B., DUDAY H., TILLIER A.-M.

1991 : « Inhumations de fœtus, nouveau-nés et nourrissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc : l'exemple de Gailhan (Gard) », *Gallia*, 48, p. 59-108.

DEDET B., GAUTHEY J.

1994 : « La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au premier âge du Fer », *DAM*, 17, p. 101-151.

2008 : « Tombe du deuxième âge du Fer à la Roussillonne, Nîmes, Gard », *DAM*, 31, p. 213-228.

DEDET B., GRUAT P., MARTY G.

2001 : « Sépultures d'enfants en bas âge dans l'agglomération du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron, au V^e s. av. J.-C. », *DAM*, 24, p. 127-162.

DEDET B., MICHELOZZI A., PY M.

1974 : « La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard) (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) », *RAN*, VII, p. 59-118.

DEDET B., MICHELOZZI A., PY M., RAYNAUD C., TENDILLE C.

1978 : *Ugernum : Protohistoire de Beaucaire*, Caveirac, ARALO (coll. Cahiers, 6), 157 p.

DEDET B., SCHWALLER M.

1990 : « Pratiques culturelles et funéraires en milieu domestique sur les *oppida* languedociens », *DAM*, 13, p. 137-161.

2011 : « Les pratiques funéraires en Languedoc et en Provence du V^e au milieu du II^e s. av. J.-C. », in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD A. (DIR.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer, Actes du 33^e colloque de l'AFEF, Caen, 21-24 mai 2009*, p. 269-290.

DUBOSSE C.

2007 : *Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault) : les céramiques grecques et de type grec dans leurs contextes (VI^e-IV^e s. av. n. è.)*, Lattes, ADALR (coll. MAM, 23), 567 p.

DUMOULIN A.

1962 : « Les fosses funéraires de Cucuron (Vaucluse) », *Gallia*, XX, 2, p. 323-333.

FABRE V.

1990 : « Rites domestiques dans l'habitat de Lattes : sépultures et dépôts d'animaux », *Lattara*, 3, p. 391-416.

FABRE V., GARDEISEN A.

1999 : « Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV^e s. av. n. è. à Lattes », *Lattara*, 12, p. 255-284.

FEUGÈRE M., GARDEISEN A., MANNIEZ Y., MONTEIL M., VIDAL L.

1995 : « Un espace funéraire du deuxième

quart du I^{er} s. av. J.-C., Nîmes, Gard », *Gallia*, 52, p. 165-204.

FICHES J.-L., VEYRAC A. (DIR.)

1996 : *Nîmes*, Paris, éd. de la MSH (coll. CAG, 30/1), 634 p.

GALLET DE SANTERRE H.

1968 : « Fouilles dans le quartier ouest d'Ensérune (*Insula n° X*) », *RAN*, I, p. 39-83.

GAMBARI F. M.

1998 : « L'Età del Ferro in Piemonte », in *Preistoria e Protostoria del Piemonte, Atti della XXXII riunione scientifica, Alba, 29 sett.-1 ott. 1995*, Florence, Istituto italiano di Preistoria e Protostoria (coll. Riunione scientifica, 32), p. 87-107.

GANET I.

1995 : *Les Hautes-Alpes*, Paris, éd. de la MSH (coll. CAG, 05), 188 p.

GASCÓ Y.

1980 : « Fouille de deux tumulus de la nécropole du Sadoulet à Pompignan (Gard) », *DAM*, 3, p. 45-64.

GENTY P.-Y., FEUGÈRE M.

1995 : « Aramon (Gard) : la nécropole du I^{er} s. avant notre ère », *DAM*, 18, p. 143-195.

GNOLI G., VERNANT J.-P. (DIR.)

1982 : *La Mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge, Cambridge University Press et Paris, éd. de la MSH, 505 p.

GOLOSETTI R.

2009 : « Dépôts rituels de la Protohistoire récente en Gaule méditerranéenne : définition et questions méthodologiques », in BONNARDIN S., HAMON C., LAUWERS M., QUILLIEC B. (DIR.), *Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, Actes des XXIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 oct. 2008*, Antibes, éd. APDCA, p. 293-302.

GOURÉVITCH D.

2003 : « Maternité et petite enfance dans la littérature médicale », in GOURÉVITCH D., MOIRIN A., ROUQUET N. (DIR.), *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*, Catalogue d'exposition, Muséum d'histoire naturelle de Bourges, éd. de la Ville de Bourges (coll. *Bituriga*), p. 24-26.

GUYOT-ROUGEMEONT C., ROUGEMONT G.

1992 : « Marseille antique : les textes lit-

téraires grecs et latins », in BATS M., BERTUCCHI G., CONGÈS G., TRÉZINY H. (DIR.), *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V^e congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 nov. 1990*, Lattes, ADAM et Aix-en-Provence, Université de Provence (coll. Travaux du Centre Camille-Jullian, 11 ; série *Études massaliètes*, 3), p. 45-50.

HERMARY A., PANAYOTAVA K., BARALIS A., DAMYANOV M., RIAPOV A.

2010 : *Apollonia du Pont (Sozopol) : la nécropole de Kalfata (V^e-III^e s. av. J.-C.) : fouilles franco-bulgares (2002-2004)*, Paris, Errance et Aix-en-Provence, Centre Camille-Jullian (coll. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 5), 300 p., 129 pl. h. t.

HERTZ R.

1928 : « Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort », in *Sociologie religieuse et folklore*, Paris, PUF, p. 1-98.

HÜR MÜZLÜ B.

2004 : « Burial Grounds at Klazomenai: Geometric through Hellenistic Periods », in MOUSTAKA A., SKARLATIDOU E., TZANNES M.-C., ERSOY Y. E. (DIR.), *Klazomenai, Téos and Abdera: Metropoleis and Colony, Proceedings of the International Symposium, Archaeological Museum of Abdera, 20-21 Oct. 2001*, Thessalonique, University Studio Press, p. 77-96.

JANIN T., BIAZY J. DE, BOISSON H.,

CHARDENON N., GARDEISEN A., MARCHAND G., MONTECINOS A., SÉJALON P.

2000 : « La nécropole du second âge du Fer de Mourrel-Ferrat à Olonzac (Hérault) », *DAM*, 23, p. 219-248.

JANIN T., TAFFANEL O., TAFFANEL J.,

BOISSON H., CHARDENON N., GARDEISEN A., HÉRUBEL F., MARCHAND G., MONTECINOS A., ROUQUET J.

2002 : « La nécropole protohistorique du Grand Bassin II à Mailhac (Aude), VI^e-V^e s. av. n. è. », *DAM*, 25, p. 65-122.

JEHASSE J., JEHASSE L.

1973 : *La Nécropole préromaine d'Aléria*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, XXV), 632 p.

JOBÉ-DUVAL É.

2000 [1^{re} éd. 1924] : *Les Morts malfai-*

sants (larvae, lemures) d'après le droit et les croyances populaires des Romains, Chambéry, Exergue, 201 p.

JOLIVET V.

1995 : « Un foyer d'hellénisation en Italie centrale et son rayonnement (IV^e-III^e s. av. J.-C.) : Préneste et la diffusion des strigiles inscrits en grec », in ARCELIN P., BATS M., GARCIA D., MARCHAND G., SCHWALLER M. (DIR.), *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Paris, Errance et Lattes, ADAM (coll. Travaux du Centre Camille-Jullian, 15 ; *Études massaliètes*, 4), p. 445-457.

JOST M.

1992 : *Aspects de la vie religieuse en Grèce, du début du V^e siècle à la fin du III^e siècle avant J.-C.*, Paris, SEDES (coll. Regards sur l'histoire, Histoire ancienne, 86), 317 p.

KOUKOULI-CHRYSANTHAKI C.

1994 : « The Cemeteries of Abdera », in LA GENIÈRE J. DE (DIR.), *Nécropoles et sociétés antiques (Grèce, Italie, Languedoc), Actes du colloque international du Centre de recherches archéologiques de l'université Lille-III, Lille, 2-3 déc. 1991*, Naples, Centre Jean-Bérard (coll. Cahiers du Centre Jean-Bérard, XVIII), p. 33-77.

KURTZ D. C., BOARDMAN J.

1971 : *Greek Burial Customs*, Londres, Thames and Hudson, 384 p.

LAMBERT P.-Y.

1994 : *La Langue gauloise : description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 240 p.

LEDERMANN S.

1969 : *Nouvelles tables-types de mortalité*, Paris, PUF (coll. Travaux et documents de l'Institut national d'études démographiques, 53), 260 p.

LÉVY E.

1994 : « La mort en Grèce », in AMOURETTI M.-C., VILLARD P. (DIR.), *Εὐκράτα : mélanges offerts à Claude Vatin*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence (coll. Travaux du Centre Camille-Jullian, 17), p. 119-127.

LOUIS M., TAFFANEL O., TAFFANEL J.

1958 : *Le Premier âge du Fer languedocien -II- Les Nécropoles à incinération*, Bordighera et Montpellier, Institut international

d'études ligures (coll. Monographies pré-historiques et archéologiques, III), 262 p.

LUGAND M., BERMOND I.

2001 : *Agde et le bassin de Thau*, Paris, éd. de la MSH (coll. CAG, 34/2), 448 p.

MAHIEU É.

1984-1985 : « Foetus et nouveau-nés préhistoriques », *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, 28, p. 137-154.

MARCADAL N., MARCADAL Y., PAILLET J.-L.

2003 : « La nécropole protohistorique et gallo-romaine de Servanes-Cagalou (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. apr. J.-C.) à Mourières (Bouches-du-Rhône) : sépultures et monuments funéraires », *DAM*, 26, p. 251-348.

MARINO H., RIGEADE C.

2005 : « Une nécropole hellénistique à la Pointe de Vella (Port-de-Bouc, Bouches-du-Rhône) », *DAM*, 28, p. 115-150.

MICHALAKI-KOLLIA M.

2010 : « Un ensemble exceptionnel d'enchytrismes de nouveau-nés, de foetus et de nourrissons découvert dans l'île d'Astypalée, en Grèce : cimetière de bébés ou sanctuaire ? (première approche) », in GUIMIER-SORBETS A.-M., MORIZOT Y. (DIR.), *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité -I- Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques : le signalement des tombes d'enfants, Actes de la table ronde d'Athènes, 29-30 mai 2008*, Paris, De Boccard (coll. Travaux de la Maison René-Ginouvès, 12), p. 161-205.

MIKALSON J. D.

2009 : *La Religion populaire à Athènes*, Paris, Perrin (coll. Pour l'histoire), 261 p.

MOLINER M.

2001 : « Les nécropoles grecques et romaines de Marseille », in BOUIRON M., TRÉZINY H. (DIR.), *Marseille : trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René, Actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 1999*, Aix-en-Provence, Édusud (coll. *Études massaliètes*, 7), p. 337-354.

MOLINER M., MELLINAND P., NAGGIAR L., RICHIER A., VILLEMEUR I.

2003 : *La Nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IV^e s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.)*, Aix-en-Provence, Édusud (coll. *Études massaliètes*, 8), 490 p.

NAVA M.-L., OSANNA M. (DIR.)

2005 : *Lo Spazio del rito : santuari e culti*

in Italia meridionale tra indigeni e Greci, Atti del convegno di Matera, 2002, Bari, Edipuglia (coll. Università degli studi della Basilicata/Scuola di specializzazione in archeologia di Matera, 1), 247 p.

NICKELS A.

1982 : « Agde grecque : les recherches récentes », in COLLECTIF (DIR.), *I Foci dall'Anatolia all'Oceano, Actes du colloque du Centre Jean-Bérard, Naples, déc. 1981*, Naples, G. Macchiaroli (coll. *La Parola del Passato*, CCIV-CCVII), p. 269-279.

NICKELS A. avec la collab. de MARCHAND G., SCHWALLER M.

1989 : *Agde : la nécropole du premier âge du Fer*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à la RAN, 19), 498 p.

OSANNA M.

2010 : « Greci ed indigeni nei santuari della Magna Grecia : i casi di Timmari e Garaguso », in TRÉZINY H. (DIR.), *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire, Actes des rencontres du programme européen Ramses² (2006-2008)*, Paris, Errance et Aix-en-Provence, Centre Camille-Jullian, (coll. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 3), p. 605-612.

ÖZYIGIT Ö.

1994 : « The City Walls of Phokaia », *Revue des Études anciennes*, 96, 1-2, p. 77-109.

ÖZYIGIT Ö., ERDOĞAN A.

2000 : « Les sanctuaires de Phocée à la lumière des dernières fouilles », in HERMARY A., TRÉZINY H. (DIR.), *Les Cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international d'Aix-en-Provence/Marseille, 4-5 juin 1999*, Aix-en-Provence, Édusud (coll. *Études massaliètes*, 6), p. 11-23.

PASSELAC M., RANCOULE G., SOLIER Y.

1981 : « La nécropole de "las Peyros" à Couffoulens (Aude) : découverte d'un second groupe de tombes », *RAN*, XIV, p. 1-53.

PERRIN M.

1995 : *Le Chamanisme*, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?), 127 p.

PRALON D.

1992 : « La légende de la fondation de Marseille », in BATS M., BERTUCCHI G., CONGÈS G., TRÉZINY H. (DIR.), *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V^e congrès archéologique de Gaule*

méridionale, Marseille, 18-23 nov. 1990, Lattes, ADAM et Aix-en-Provence, Université de Provence (coll. Travaux du Centre Camille-Jullian, 11 ; série Études massaliètes, 3), p. 51-56.

PY M.

1972 : « La sépulture de Boissières (Gard) », *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 21, p. 75-88.

1978 : *L'Oppidum des Castels à Nages (Gard) : fouilles 1958-1974*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, XXXV), 361 p.

1983a : « Nouvelle tombe du I^{er} s. av. n. è. à Nages (Gard) », *DAM*, 6, p. 148-151.

1983b : « La tombe d'Atila (Sernhac, Gard, II^e s. av. notre ère) », *RAN*, XVI, p. 367-376.

2007 : « L'hypothèse Espeyran/Rhodanousia », in *D'Espeyran à Saint-Gilles, de l'Antiquité au Moyen Âge*, Nîmes, Conseil général du Gard (coll. Archéologies gardoises, 4), p. 25-31.

PY M., COLUMEAU P.

1980 : « Une sépulture du II^e siècle av. J.-C. à Nages (Gard) », *RAN*, XIII, p. 211-224.

RANCOULE G.

1983 : « Tombes à incinération du début du deuxième âge du Fer à Cesseras, Hérault », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, LXXXIII, p. 41-49.

RAPIN A., SCHWALLER M.

1987 : « Contribution à l'étude de l'armement celtique : la tombe 163 d'Ensérune (Hérault) », *RAN*, 20, p. 155-183.

ROTHÉ M.-P., TRÉZINY H. (DIR.)

2005 : *Marseille et ses alentours*, Paris, éd. de la MSH (coll. *CAG*, 13/3), 925 p.

ROURE R.

2007 : « Armes et têtes coupées au Cailar (Gard) : premiers éléments de réflexion sur un dépôt rituel en Gaule méditerranéenne », in BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-

LAMBERT M.-J. (DIR.), *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges : dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEF, Bienne, 5-8 mai 2005, Besançon, PUF (coll. ALUB, 826 ; série Environnement, sociétés et archéologie, 11), vol. 2, p. 653-658.

RUDHARDT J.

1992 : *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique*, Paris, Picard (coll. Antiquité-Synthèses, 3), 344 p.

SCHEID J.

1984 : « *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rites funéraires », *Annali dell'Istituto orientale di Napoli*, VI, p. 117-139.

SCHWALLER M.

1994 : *Ensérune : carrefour de civilisations proto-historiques*, Paris, Imprimerie nationale (coll. Guides archéologiques de la France, 28), 107 p.

SCHWALLER M., DUDAY H., JANIN T., MARCHAND G.

1995 : « Cinq tombes à incinération du deuxième âge du Fer à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault) », in ARCELIN P., BATS M., GARCIA D., MARCHAND G., SCHWALLER M. (DIR.), *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Paris, Errance et Lattes, ADAM (coll. Travaux du Centre Camille-Jullian, 15 ; série *Études massaliètes*, 4), p. 205-230.

SCHWALLER M., MARCHAND G., GARDEISEN A., JANIN T., LEJARS T., ORLIAC D., RAPIN A., SANMARTÍ E.

À paraître : *La Nécropole du deuxième âge du Fer d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault)*.

SELLIER P.

1996 : « La mise en évidence d'anomalies démographiques et leur interprétation :

population, recrutement et pratiques funéraires du tumulus de Courtesoult », in PININGRE J.-F. (DIR.), *Nécropoles et société au premier âge du Fer : le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 54), p. 188-202.

SINTÈS C.

1987 : « La nécropole protohistorique de l'hôpital Van-Gogh », *Revue d'Arles*, 1, p. 100-104.

TAFFANEL O., TAFFANEL J., JANIN T.

1998 : *La Nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*, Lattes, ADALR (coll. MAM, 2), 393 p.

VASSALLO S.

2006 : « Colle Madore, terre de frontière », in SPATAFORA F., VASSALLO S. (DIR.), *Des Grecs en Sicile... Grecs et indigènes en Sicile occidentale d'après les fouilles archéologiques*, Catalogue d'exposition, Musée d'archéologie méditerranéenne au Centre de la Vieille-Charité de Marseille, 12 mai-20 août 2006, Palerme, Assessorato regionale dei beni culturali ambientali e della Pubblica istruzione et Marseille, Musée d'archéologie méditerranéenne, p. 110-125.

VERNHET A.

1995 : « Une inscription magique en langue gauloise : le plomb de la Vayssière, L'Hospitalet-du-Larzac », in *Dix ans d'archéologie en Aveyron*, Catalogue d'exposition, Musée du Rouergue, juin 1995-oct. 1996, Montrozier, Musée archéologique du Montrozier (coll. Guide d'archéologie, 3), p. 267-269.

VILLES A.

1987 : « Une hypothèse : les sépultures de relégation dans les fosses d'habitat protohistorique en France septentrionale », in DUDAY H., MASSET C. (DIR.), *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures*, Actes du colloque de Toulouse, 4-6 nov. 1982, Paris, éd. du CNRS, p. 167-174.